

Diplôme de conservateur de bibliothèque

# **Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses**

**Véronique Goletto**

Sous la direction de Martine Poulain  
Conservatrice générale des bibliothèques honoraire et Chercheuse au  
centre Gabriel Naudé



## ***Remerciements***

*Je tiens à adresser mes remerciements à Martine Poulain qui m'a fourni le sujet de ce mémoire dont elle a guidé le processus avec acuité.*

*Je remercie aussi mes collègues de la DCB26 pour leur professionnalisme et leur élégante et spirituelle simplicité.*

*Enfin, je remercie les professionnels/les et enseignants/es chercheurs/ses qui ont répondu à mes sollicitations en m'accordant leur confiance.*

### **Résumé :**

*Les enseignants/es chercheurs/ses entretiennent des rapports variés avec les bibliothèques, qu'il s'agisse de leurs propres usages ou de celui de leurs étudiants/es. Quelle place la bibliothèque occupe-t-elle dans les enjeux de transmission dont elle est partie prenante ? Ce mémoire étudie les perceptions et pratiques de la bibliothèque par des enseignants/es chercheurs/ses pour envisager la manière dont les unes peuvent évoluer avec les autres.*

### **Descripteurs :**

*Professeurs (enseignement supérieur)--France*

*Bibliothèques--Utilisation--France*

*Bibliothèques universitaires--France*

*Bibliothèques universitaires--Formation des utilisateurs--France*

### **Abstract :**

*Academic teachers-researchers have a variety of relationships with libraries, both in terms of their own use and that of their students. What role does the library play in the transmission issues it is involved in? This study examines the perceptions and practices of the library by teachers-researchers in order to examine how some may evolve with others.*

### **Keywords :**

*Academic teachers--France*

*Research libraries use studies--France*

*Academic librairies--France*

*Academic libraries teaching--France*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.



# Sommaire

|                                                                                                                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>                                                                                                                       | <b>9</b>  |
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                                                                                                                  | <b>11</b> |
| <b>A. ÉTAT DES LIEUX : DE L'ÉTAT DE L'ART A LA PROBLÉMATIQUE .</b>                                                                                        | <b>13</b> |
| <b>I. Leçons des sources écrites.....</b>                                                                                                                 | <b>13</b> |
| 1. <i>Enquêtes récentes .....</i>                                                                                                                         | <i>13</i> |
| 2. <i>Les enseignants/es chercheurs/ses et la bibliothèque universitaire : deux mémoires récents sur les enseignants/es chercheurs/ses et la BU .....</i> | <i>20</i> |
| 3. <i>Les enseignants/es chercheurs/ses et la bibliothèque : espace, services et rapport au temps .....</i>                                               | <i>21</i> |
| <b>II. Problématique et méthode suivie.....</b>                                                                                                           | <b>23</b> |
| 1. <i>Une enquête qualitative par entretiens semi-directifs .....</i>                                                                                     | <i>23</i> |
| 2. <i>Étude de cas.....</i>                                                                                                                               | <i>24</i> |
| <b>III. Limites de la méthode mise en œuvre .....</b>                                                                                                     | <b>25</b> |
| <b>B. TRAVAIL D'INVESTIGATION : LE SON DES SOURCES ORALES..</b>                                                                                           | <b>29</b> |
| <b>I. L'espace physique de la bibliothèque .....</b>                                                                                                      | <b>29</b> |
| 1. <i>Un lieu agréable, accueillant et accessible.....</i>                                                                                                | <i>29</i> |
| 2. <i>Un lieu de travail.....</i>                                                                                                                         | <i>33</i> |
| 3. <i>Un lieu symbolique .....</i>                                                                                                                        | <i>35</i> |
| <b>II. Le temps de la bibliothèque.....</b>                                                                                                               | <b>36</b> |
| 1. <i>La bibliothèque hors du temps.....</i>                                                                                                              | <i>37</i> |
| 2. <i>La bibliothèque dans l'air du temps.....</i>                                                                                                        | <i>41</i> |
| <b>III. Les services de la bibliothèque.....</b>                                                                                                          | <b>43</b> |
| 1. <i>L'accès à des collections.....</i>                                                                                                                  | <i>43</i> |
| 2. <i>La formation et l'information.....</i>                                                                                                              | <i>50</i> |
| 3. <i>Étude de cas : la formation aux compétences informationnelles dans une école d'ingénieur, l'INSA, Lyon .....</i>                                    | <i>55</i> |
| <b>C. LEÇONS ET PISTES POUR FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES ET PERCEPTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE PAR LES ENSEIGNANTS/ES CHERCHEURS/SES .....</b>                 | <b>60</b> |
| <b>I. Du lieu des livres au lieu de vie ? .....</b>                                                                                                       | <b>60</b> |
| 1. <i>Un lieu d'ouverture.....</i>                                                                                                                        | <i>60</i> |
| 2. <i>Un lieu d'activités.....</i>                                                                                                                        | <i>61</i> |
| <b>II. Le lieu des liens.....</b>                                                                                                                         | <b>63</b> |
| 1. <i>Enseignants/es chercheurs/ses et bibliothécaires : des liaisons fructueuses ?.....</i>                                                              | <i>63</i> |

|                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2. Enseignants/es chercheurs/ses, étudiants/es et bibliothécaires :<br>quelles médiations ? ..... | 69        |
| <b>CONCLUSION .....</b>                                                                           | <b>75</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                                                         | <b>77</b> |
| <b>ANNEXES.....</b>                                                                               | <b>83</b> |
| <b>TABLE DES MATIERES.....</b>                                                                    | <b>93</b> |



## *Sigles et abréviations*

ADBU : Association des Directeurs des bibliothèques universitaires  
BM : Bibliothèque municipale  
BMC : Bibliothèque Marie Curie  
BUFR : Bibliothèque d'Unité de Formation et de Recherche  
CNU : Conseil national des Universités  
COMUE : Communauté d'Universités et d'Établissements  
CTI : Commission des Titres d'Ingénieur  
ENT : Espace numérique de Travail  
HAL : Hyper Articles en Ligne  
HCERES : Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur  
IDEX : Initiative d'Excellence  
INSA : Institut national des Sciences appliquées  
I-SITE : Initiatives Sciences-Innovation-Territoires-Économie  
IST : Information scientifique et technique  
LMD : Licence-Master-Doctorat  
LOLF : Loi Organique relative aux Lois de Finance  
LRU (loi relative aux) : Libertés et Responsabilités des Universités  
MCF : Maître/esse de Conférence  
PEB : Prêt entre Bibliothèques  
PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement supérieur  
SCD : Service commun de la Documentation  
UFR : Unité de Formation et de Recherche  
URFIST : Unité régionale de Formation à l'Information scientifique et technique



# INTRODUCTION

---

« *L'excentricité centrale qu'est la bibliothèque fournit hauteur de vue et regard large* »,  
Robert Damien<sup>1</sup>

S'intéresser aux pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses suppose au préalable de préciser de qui et de quoi il est question. Être enseignant/e chercheur/se dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur français, qu'est-ce que cela signifie ? En vertu du décret n° 2009-460 du 23 avril 2009 modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984, « fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences »<sup>2</sup>, les enseignants/es chercheurs/ses « participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances [...] incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. » Les enseignants/es chercheurs/ses ont la responsabilité de l'organisation de leurs enseignements et participent aux conseils et instances des établissements. « Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. » Quant aux statuts des enseignants/es chercheurs/ses, ils correspondent principalement aux deux corps des maîtres de conférence (MCF) et professeurs/es. Si l'appellation désigne *a priori* deux missions, le métier recouvre en réalité trois dimensions : à l'enseignement et à la recherche s'ajoutent les missions administratives, qui peuvent prendre une part croissante par rapport aux deux autres. Or seules les heures d'enseignement sont effectivement comptabilisées. En ce qui concerne les modalités de recrutement et d'avancement de carrière, les critères relèvent principalement de l'évaluation des travaux de recherche. En effet, les modalités de recrutement, via le Conseil national des Universités (CNU), sont centrées sur les publications scientifiques elles-mêmes inscrites dans une des 77 sections CNU spécifiques. Si le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (HCERES) supervise l'évaluation des équipes de recherche depuis 2014, les travaux scientifiques des enseignants/es chercheurs/ses passent par l'évaluation de leurs pairs. Ainsi, la dimension recherche prend une part prépondérante dans l'évaluation des enseignants/es chercheurs/ses.

Limitée quant à son périmètre, cette étude ne sort pas du cadre de l'enseignement supérieur français. Ambitieuse dans ses attentes, cette étude ne s'est pas limitée au rapport d'enseignants/es chercheurs/ses avec la bibliothèque universitaire exclusivement. Cependant, même si nous avons cherché à mesurer des pratiques – modes habituels de conduite et d'action fondés sur des principes intégrés - et des perceptions – intégrations de représentations fondées sur des impressions - de la bibliothèque de tout type, il s'avère, au cours de l'étude, que les enseignants/es chercheurs/ses interrogés/es ont surtout évoqué la bibliothèque universitaire.

---

<sup>1</sup> DAMIEN, Robert. La grâce de l'auteur, essai sur la représentation d'une institution politique. Éditions encre marine, Fougères, 2001, p. 230

<sup>2</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006064492&dateTexte=20170323>  
(consulté le 28 février 2018)

À l'heure des dernières lois régissant les universités françaises et leurs Services communs de la Documentation (SCD), il est opportun d'avoir à l'esprit quelques éléments de contexte. Nés du décret du 4 juillet 1985, les SCD ont pour fonction, conformément à leur dénomination, de réunir les différentes unités documentaires dispersées dans les universités, sous l'autorité des présidents de ces dernières. L'autonomie des universités instituée par la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU) et la loi relative à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, dite loi Fioraso, renforce l'autorité des présidents des universités sur les SCD dont ils gèrent directement le budget et les ressources humaines et dont ils président le conseil documentaire. Les lois récentes sur l'autonomie des universités s'inscrivent dans la lignée de la culture de l'évaluation, actée par la Loi Organique relative aux Lois de Finance (LOLF), de même que les Initiatives d'Excellence (IDEX) et Initiatives Sciences-Innovation-Territoires-Économie (I-SITE) qui décernent les financements en favorisant les regroupements entre établissements. Or le contexte des fusions de sites sous la forme de Pôles de Recherche et d'Enseignement supérieur (PRES) puis de Communautés d'Universités et d'Établissements (COMUE) n'est pas sans conséquence sur l'organisation-même des SCD, eux-mêmes directement confrontés à l'enjeu crucial de l'évaluation dans leur mission d'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche. De même que l'enseignant/e chercheur/se est sensible au facteur d'impact – au nombre d'articles publiés dans des revues de référence, s'ajoute celui des citations – qui conditionne le financement de son laboratoire de rattachement, de même les SCD cherchent à mesurer leur impact sur leurs utilisateurs. La norme ISO 16439 de l'Afnor concerne d'ailleurs l'impact des bibliothèques – en général – en matière d'information et de documentation.

Notre étude concerne les pratiques et perceptions de la bibliothèque quelle qu'elle soit par les enseignants/es chercheurs/ses dont les activités de recherche, dans un cadre disciplinaire précis, font l'objet d'évaluation, mais dont les missions dépassent ce seul domaine d'activités. Quant aux bibliothèques en général et aux bibliothèques universitaires en particulier, leurs propres missions concernent non seulement la mise à disposition de collections, mais les activités et services offerts à leurs usagers à l'heure des (r)évolutions numériques. Il s'agit notamment des services de formations à destination non seulement des étudiants/es, mais des enseignants/es chercheurs/ses. Leurs pratiques font l'objet d'enquêtes ayant pour objectifs de recueillir des données quantitatives chiffrées ainsi que des appréciations sur cet obscur objet de représentations qu'est la bibliothèque dans son rapport à la transmission qui nous intéresse au premier chef, qu'il s'agisse de la transmission de connaissances et compétences en tant que mission de la bibliothèque ou que l'on considère les manières dont l'objet bibliothèque en lui-même, ses missions y compris, se transmet.

Prenant appui, dans une première partie, sur une synthèse des dernières enquêtes effectuées par des SCD auprès de leurs usagers enseignants/es chercheurs/ses nous permettant d'affiner la problématique qui a guidé notre étude, cette dernière développe, dans une deuxième partie, les données recueillies au cours d'entretiens qualitatifs semi-directifs au sujet des pratiques et perceptions de la bibliothèque par des enseignants/es chercheurs/ses dont l'échantillon s'est construit de manière aléatoire. Le fil directeur de l'étude consiste à prendre pour point de départ la mesure de pratiques et perceptions, à l'aune des derniers travaux, et notamment de monographies sur les bibliothèques universitaires, pour en arriver, dans une troisième partie, à des pistes permettant de faire évoluer les pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses.

## A.ÉTAT DES LIEUX : DE L'ETAT DE L'ART A LA PROBLEMATIQUE

---

Des sources récentes fournissent des enseignements fondamentaux sur les rapports entre enseignants/es chercheurs/ses et bibliothèque, universitaire en particulier. Non seulement des enquêtes effectuées par différents SCD ainsi que par la BnF, mais des mémoires d'élèves conservateurs/trices stagiaires à l'Enssib ont permis de mettre à jour des constantes dans les pratiques de la bibliothèque universitaire par des enseignants/es-chercheurs/ses. Les dernières enquêtes effectuées à l'initiative de SCD correspondent à un souci d'adéquation de la bibliothèque avec les besoins des enseignants/es chercheurs/ses dans le contexte du développement des services aux chercheurs. Ces études s'inscrivent dans une démarche qui place l'utilisateur au centre de l'organisation des services. Quant aux mémoires les plus récents qui interrogent les relations entre enseignants/es chercheurs/ses et bibliothèques, les analyses menées par les collègues conservateurs/trices concernent les usages et attentes des enseignants/es chercheurs/ses en ce qui concerne la bibliothèque universitaire : elles soulignent notamment la spécificité de leurs besoins documentaires, les évolutions de leurs pratiques à l'heure du numérique, les évolutions induites pour le SCD sur les services proposés, notamment en matière de dépôt des données de la recherche.

### I. LEÇONS DES SOURCES ECRITES

Les trois premières enquêtes dont je propose une synthèse ont été récemment effectuées par trois bibliothèques d'universités différentes afin de s'adapter au mieux aux pratiques de recherche des enseignants/es chercheurs/es sollicités/ées, dans le cadre de l'offre de service aux chercheurs et/ou dans la perspective de la construction d'un nouveau campus

#### 1. Enquêtes récentes

##### *a. Enquête du SCD de l'Université Paris-Dauphine, mars 2017*

L'enquête effectuée en mars 2017 par le SCD de l'Université Paris-Dauphine auprès des chercheurs/ses et doctorants/es, enquête à laquelle Mme Okret-Manville, directrice adjointe du service appui à la recherche, m'a permis d'avoir accès et dont elle a tenu à faire un commentaire<sup>3</sup>, a été effectuée en liaison avec la mise en place de nouveaux services d'appui à la recherche dans les domaines d'enseignements de l'université : gestion, économie, droit, sciences humaines, sciences politiques, mathématiques et informatique appliqués à l'économie et à l'entreprise.

Commençons par présenter le SCD de l'Université Paris-Dauphine en quelques chiffres<sup>4</sup>, afin de préciser le contexte de l'enquête. Au 31 décembre 2016, l'université accueillait 8 800 étudiants en formation initiale, répartis ainsi : 44% en Licence (6 Licences en tout), 52 % en Master (778 parcours en 2<sup>e</sup> année de Master), 4% en

---

<sup>3</sup> Je tiens, ici, à remercier vivement Mme Okret-Manville du soin et du temps qu'elle a pris à commenter avec moi les résultats de l'enquête, sous la forme d'un diaporama qu'elle m'a fait la confiance de m'adresser.

<sup>4</sup> Chiffres fournis sur le site de l'université à l'adresse suivante : <http://www.dauphine.fr/fr/universite/dauphine-en-chiffres.html> (consulté le 28 février 2018)

Doctorat. Elle comptait 592 chercheurs/ses et enseignants/es chercheurs/ses (six centres de recherche dont quatre associés au CNRS). En ce qui concerne le SCD, il coordonne les négociations des ressources électroniques dans les domaines de l'économie et de la gestion pour les établissements du consortium Couperin ; il participe à la valorisation de la recherche de l'université en administrant le site Base institutionnelle de Recherche de l'Université Paris-Dauphine (BIRD).

Si le service d'appui à la recherche a connu des évolutions depuis l'été 2016, l'enjeu est de l'améliorer en cernant mieux les attentes et usages des professionnels/les intéressés/es. Or, explique la commentatrice, la communication est difficile à établir avec les chercheurs/ses. Parmi les 121 répondants au questionnaire en ligne, 74 sont des enseignants/es chercheurs/ses et 47 des doctorants/es, avec une répartition par centre de recherche qui fait apparaître, de manière attendue, un plus fort taux de réponse du côté des sciences humaines que des mathématiques, avec, cependant, un taux de réponse légèrement supérieur chez les informaticiens que chez les juristes. En voici les chiffres exacts :

| Centre de recherche                                        | Nombre de répondants / répartition enseignants/es-chercheurs/es (EC), doctorants/es (D) | pourcentage |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| DRM = Gestionnaires, centre de recherche le plus important | 38<br>21 EC et 17 D                                                                     | 31,4%       |
| IRISSO = sciences sociales, sciences politiques            | 26<br>16 EC et 10 D                                                                     | 21,5%       |
| LEDa = économistes                                         | 22<br>13 EC et 9 D                                                                      | 18,2%       |
| LAMSADE = informaticiens                                   | 14<br>10 EC et 4 D                                                                      | 11,6%       |
| CR2D = juristes                                            | 11<br>8 EC et 3 D                                                                       | 9,1%        |
| CEREMADE = mathématiciens                                  | 6<br>4 EC et 2 D                                                                        | 5%          |

Mme Okret-Manville souligne la très faible communication avec les mathématiciens dont le centre de recherche est pourtant le plus proche de la bibliothèque.

En ce qui concerne les pratiques de la bibliothèque par le public ciblé par l'enquête du SCD de Paris-Dauphine, voici les éléments saillants sur lesquels nous pouvons nous fonder.

Même si les répondants/es se déclarent globalement majoritairement satisfaits de l'offre documentaire, des doléances particulières s'expriment, par discipline, notamment en ce qui concerne des ressources électroniques. Peut-être est-ce lié à l'obligation de la bibliothèque de se désabonner d'un certain nombre de revues en 2016 pour des raisons budgétaires. Il est intéressant de souligner que l'enquête a pu aboutir à la mise en place, dès la rentrée 2017, du service « *article on my desk* » qui consiste à adresser au/à la chercheur/se une photocopie d'article d'une revue de la bibliothèque indisponible au format numérique.

Pour ce qui est de l'accès aux ressources, si le portail de la bibliothèque intéresse les répondants/es dans ses diverses fonctionnalités, certaines sont cependant mal connues ; en ce qui concerne les services, ils sont également mal connus par les répondants/es. Ainsi, la majorité des répondants/es méconnaît un des services proposés par la bibliothèque, « *Coach my Doc* » qui propose des rendez-vous personnalisés avec

un bibliothécaire. La majorité des répondants/es souhaiterait être mieux informée au sujet de la publication des données de la recherche et de son contexte juridique, notamment, ainsi que sur l'*Open access*. La réflexion ouverte par la loi pour une République numérique est ainsi méconnue.

Enfin, en guise de bilan, le questionnaire permet de classer par ordre de priorité les services pour lesquels les répondants/es souhaiteraient voir des améliorations ou du moins des développements prioritaires. Si la principale fonction de la bibliothèque est documentaire, aux yeux des répondants/es, ces derniers/ères manifestent aussi leur intérêt pour des services autres que strictement documentaires, voire leurs besoins en ce sens.

***b. Compte-rendu de l'enquête menée par la Direction des Bibliothèques universitaires (DBU) : les pratiques des enseignants chercheurs de l'Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3, septembre 2016***

Il s'agit du compte-rendu rédigé par une collègue élève-conservatrice, Claire Josserand, à l'issue de l'enquête qualitative par entretiens qu'elle a effectuée auprès de 28 enseignants/es chercheurs/ses de l'Université Sorbonne Nouvelle<sup>5</sup>. Ce compte-rendu avait pour objectif de communiquer rapidement les premiers résultats afin qu'ils soient diffusés dès le 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire suivante, en lien immédiat avec les nouveaux services à mettre en œuvre, et dans la perspective de la future bibliothèque du Campus Nation.

L'enquête qualitative avait pour public-cible des enseignants/es chercheurs/ses en langues, lettres, arts et sciences humaine dont il s'agissait de mieux cerner les attentes en termes d'utilisation des espaces de travail, des collections et des services de la bibliothèque. Il s'agissait aussi de recueillir des informations sur les pratiques des chercheurs/ses en matière de veille et en ce qui concerne les données de la recherche. La conclusion de l'enquête définit ainsi les axes prioritaires d'actions pour la bibliothèque : services adaptés aux pratiques professionnelles des chercheurs/ses, services concernant la documentation, adaptation aux besoins en espaces de travail. Selon les chiffres fournis par le site Internet de l'Université (2015-2016), le nombre total d'enseignants/es chercheurs/ses titulaires s'élève à 437, mais parmi les 29 personnes sollicitées (28 entretiens en tout, l'un ayant été conduit auprès de deux personnes réunies) figurent aussi des personnels contractuels. En ce qui concerne le nombre des personnes interrogées selon leur UFR, il se répartit ainsi :

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| UFR Arts et Médias                                         | 5  |
| UFR Langues, Littératures, Cultures et Sociétés étrangères | 15 |
| UFR Littérature, Linguistique, Didactique                  | 6  |
| École supérieure des Interprètes et des Traducteurs (ESIT) | 3  |

Le compte-rendu souligne les éléments les plus remarquables sur lesquels nous pouvons nous fonder à notre tour.

La fréquentation de la bibliothèque universitaire par les enseignants/es chercheurs/ses est plutôt virtuelle que physique : l'utilisation des ressources

<sup>5</sup> JOSSERAND, Claire. Compte-Rendu d'enquête : les pratiques des Enseignants Chercheurs de l'Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3. Direction des Bibliothèques universitaires, septembre 2016 [PDF en ligne] Disponible sur le web : <http://www.dbu.univ-paris3.fr/images/docs/12573/enquete-enseignants-chercheurs.pdf> (consulté le 28 février 2018)



électroniques est majoritaire pour des professionnels qui travaillent à domicile. Les bibliothèques d'UFR sont plus fréquentées : elles se caractérisent par des collections spécialisées et le/la bibliothécaire apparaît comme un/e expert/e, auprès de qui sont d'ailleurs adressées les suggestions d'achat. L'enquête fait apparaître que les personnes qui fréquentent des BUFR utilisent aussi la bibliothèque universitaire pour emprunter des documents et certaines souhaiteraient que les périodes de prêt – quatre semaines – soient plus longues. Outre le fait que les personnes interrogées recourent majoritairement aux ressources électroniques, la faible fréquentation physique de la bibliothèque universitaire s'explique par les difficultés éprouvées par les personnes interrogées pour retrouver un document en raison de la complexité de la signalétique, du manque de calme et de l'inconfort des espaces.

En ce qui concerne les ressources documentaires, les personnes interrogées sont plutôt satisfaites de l'offre, tant pour leurs propres besoins que pour ceux des étudiants/es, mais peuvent déplorer de ne pas tout trouver en libre-accès. Quant au dispositif du PEB, il est perçu comme compliqué et fastidieux.

Outre la bibliothèque universitaire Censier, les personnes interrogées fréquentent d'autres bibliothèques, recours nécessaires et indispensables pour les activités de recherche et d'enseignement. Quatre raisons motivent principalement le recours à des bibliothèques autres que la Bibliothèque universitaire Censier : l'adaptation de ces autres fonds documentaires, la recherche de lieux propices au travail, la rencontre possible d'autres chercheurs et donc la recherche de sociabilité, les services aux chercheurs comme à la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (la BIS) qui organise des formations à la carte. Ces autres lieux sont : la BnF (rez-de-jardin à Tolbiac, départements spécialisés, Arsenal) ; d'autres bibliothèques universitaires (à Paris et à Lyon : bibliothèque Bron de Lyon 2) ; de bibliothèques offrant des fonds spécialisés (comme la bibliothèque du musée Guimet entre autres). L'enquête présente un focus sur la BnF : les espaces du rez-de-jardin sont associés au temps long de la consultation sur place qui nécessite l'anticipation. L'accès à une place et à des documents réservés peut être diversement perçu : les espaces propices au travail studieux sont appréciés par les fréquentants/es, mais les moyens d'y accéder peuvent rebuter certains/es.

En matière d'accès à l'actualité de la recherche, les moyens classiquement mis en œuvre (réseau, revues spécialisées, participation à des colloques etc.) passent par des pratiques en ligne, mais les répondants/es confrontés/ées à la masse d'informations déplorent le manque de temps de lecture et de tri. Les outils de veille sont méconnus de même que le recours à des fils RSS d'actualité. Parmi les personnes interrogées, certaines sont intéressées par une formation individuelle. Certaines souhaitent pouvoir informer les étudiants/es qu'elles encadrent dans leurs travaux de recherche. À la question de la « valorisation » des travaux de recherche, certaines personnes interrogées ont préféré le terme de « visibilité ». Là encore, les moyens classiques (publications, colloques) sont mis en œuvre, mais le manque de temps et le besoin d'être formé à des outils est exprimé. Des outils comme les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, LinkedIn sont soit non-utilisés (par manque de temps ou d'intérêt, par choix), soit sous-utilisés en tant que moyens de diffusion. Les réseaux Academia-edu ou Research.gate sont cités comme outils d'accès et de diffusion. Mais les répondants/es confessent leurs méconnaissances de ces outils en termes juridiques. Quant au dépôt des travaux de recherche sur des plateformes comme HAL, il est diversement perçu et pratiqué par les individus ou par les laboratoires de recherche. C'est un objet de débat qui se heurte, encore une fois, au manque de temps et d'information, notamment juridique ainsi que de formation technique. Les entretiens permettent de mettre en évidence que le dépôt



sur HAL peut être une injonction de l'organisme de rattachement (c'est le cas du CNRS).

### *c. Enquête de la BULAC auprès des chercheurs, mai 2016*

Rappelons que la Bibliothèque universitaire des Langues et des Civilisations (BULAC) est un Groupement d'Intérêt public (GIP) né en 2001, fruit du projet de neuf établissements sous la tutelle de la direction de l'Enseignement supérieur et de la direction de la Recherche : université Panthéon-Sorbonne, université Sorbonne Nouvelle, université Paris-Sorbonne, université Paris-Diderot, CNRS, École française d'extrême Orient (EFEO), École des hautes Études en Sciences sociales (EHESS), École pratique des hautes Études (EPHE), Institut national des Langues et Civilisations orientales (INALCO). L'enquête<sup>6</sup> menée de mai à octobre 2015 cherchait à mieux connaître un public réputé difficile à « toucher » à la veille de la mise en place d'un service appui à la recherche. 239 chercheurs/ses et enseignants/es-chercheurs/ses y ont répondu, témoignant ainsi de leur intérêt manifeste pour les questions que se posait la BULAC : il faut en effet souligner le nombre conséquent de répondants/es.

Les résultats de l'enquête pourront permettre à la BULAC de réorienter la politique documentaire parisienne afin de répondre aux éventuelles attentes de disciplines identifiées en fonction des aires géographiques étudiées. En ce qui concerne la répartition disciplinaire, l'enquête permet d'identifier des enseignants/es-chercheurs/ses dont les approches sont pluridisciplinaires.

Voici les éléments d'analyse les plus remarquables. La bibliothèque n'est ni le premier, ni le seul lieu de travail des répondants/es qui la considèrent cependant comme un lieu privilégié d'étude. Les répondants/es fréquentent au moins deux bibliothèques outre la BULAC : la BnF, la BIS notamment. Tandis que les deux tiers des répondants/es fréquentent la BULAC, les autres s'en trouvent trop éloignés/ées ou bien lui préfèrent une bibliothèque plus adaptée en termes d'offre documentaire. Les disciplines de recherche font apparaître des différences entre les taux de fréquentation. Quant aux usages, il s'agit pour l'essentiel de consultation et d'emprunt de documents. Les espaces de travail et salles de formation apparaissent comme sous-utilisés.

Si la documentation consultée est aussi bien imprimée que numérique, le plus important est qu'elle soit rapidement et facilement accessible et maniable. La prépondérance du travail à domicile accroît les besoins d'accès à distance aux ressources électroniques. Le recours à ces dernières s'effectue plutôt auprès de la bibliothèque de l'établissement de rattachement. Ces ressources sont différemment utilisées selon les disciplines. Elles apparaissent aussi comme méconnues. L'enquête souligne le faible impact des outils de communication et d'information auprès du public des enseignants/es chercheurs/ses.

Les répondants/es disent préférer acheter la documentation imprimée plutôt que de passer par la bibliothèque, sauf dans des disciplines et des aires géographiques identifiées : les sciences religieuses, les études sur l'Europe centrale et orientale, l'Asie du Sud et le Moyen Orient. En ce qui concerne les préconisations d'acquisition, si 41% des fréquentants/es font des suggestions d'acquisition, seuls 10% communiquent leurs bibliographies. Le plus souvent, les suggestions d'achat se font plutôt auprès de la bibliothèque de laboratoire. Quant à celles et ceux qui ne transmettent pas de

<sup>6</sup> LAU-SUCHET, Soline. *Enquête auprès des chercheurs : un premier retour*, dans le carreau de la BULAC [en ligne], 9 octobre 2015 Disponible sur le Web : <http://bulac.hypotheses.org/3347> (consulté le 28 février 2018)

bibliographie, c'est soit par ignorance de la possibilité de le faire, soit par méconnaissance de la personne à qui s'adresser, soit par manque de sollicitation en ce sens, soit encore par manque de temps ou d'intérêt. Si certains/es enfin n'utilisent pas de bibliographie pour leurs cours, d'autres précisent que leur bibliographie est transmise à la bibliothèque la plus proche de leur lieu d'enseignement.

En matière de recherche d'information sur le Web, les outils traditionnels sont connus, mais les moteurs de recherche français et internationaux spécialisés en SHS et en littérature le sont peu, ainsi que les outils de l'*Open access*. De même, en ce qui concerne la publication des données de la recherche, les enjeux de l'*Open access* apparaissent comme méconnus. Les répondants/es s'interrogent par ailleurs sur les questions juridiques liées aux archives ouvertes, sans qu'apparaisse de différence entre les tranches d'âge. À cet égard, ce sont plutôt les plus de 40 ans qui déposent en archives ouvertes. L'enquête permet d'affiner l'analyse et de faire apparaître des différences en fonction des disciplines, des aires géographiques étudiées et des établissements, les chercheurs/ses du CNRS étant les plus nombreux/ses à publier en archives ouvertes. Les raisons principalement avancées pour ne pas publier en archives ouvertes sont, outre la méconnaissance de l'*Open access* et le manque d'information en matière juridique, le manque de temps et d'intérêt ainsi que l'absence d'incitation de la part de l'établissement d'appartenance.

En ce qui concerne les outils de valorisation de la recherche, en revanche, des différences apparaissent en fonction des disciplines, des aires géographiques étudiées et des tranches d'âge. En effet, le début de carrière des générations de jeunes chercheurs/ses entraîne la recherche de visibilité. Ce sont aussi les plus jeunes générations qui sont plus familières des réseaux sociaux. L'enquête fait apparaître que les réseaux sociaux les plus utilisés par les bibliothèques, Facebook et Twitter, le sont peu par les enseignants/es chercheurs/ses.

Si la veille et la gestion de l'information et des références bibliographiques sont des pratiques habituelles chez les répondants/es, ils recourent peu à la bibliothèque et connaissent peu les outils comme les logiciels de gestion bibliographique ou les lecteurs de flux RSS. Même si l'enquête permet à cet égard d'observer des différences selon l'âge des répondants/es, elles ne sont pas flagrantes, sauf pour ce qui est de l'usage des logiciels de gestion bibliographique et des marque-pages du navigateur, plutôt utilisés par la tranche des 18-24 ans.

À la dernière question concernant des propositions de formation (utilisation des ressources en ligne, recherche documentaire en mode expert sur internet, outils de veille, outils de gestion bibliographique etc.) les répondants/es se déclarent intéressés/ées ce qui ouvre des perspectives d'évolution dans le rapport des enseignants/es chercheurs/ses à la bibliothèque.

Différente des trois précédentes, une enquête menée sur les publics des hauts-de-jardin de la BnF peut paraître éloignée du rapport des enseignants/es chercheurs/ses à la bibliothèque, néanmoins, j'ai retenu quelques aspects intéressants pour cet état des lieux.

#### ***d. Enquête menée sur les publics des hauts-de-Jardin de la BnF : « Habiter la BnF », août 2016***

Le rapport de Joëlle le Marec et Judith Dehail dresse le bilan des enquêtes effectuées entre la rentrée de septembre 2015 et le printemps 2016 (immersion de six mois au cours desquels ont été menés des entretiens et une campagne photographique par Igor Babou dans le Haut-de-jardin, des entretiens filmés à l'extérieur de la BnF, des

entretiens collectifs). En lien étroit avec les études de publics, centrées sur les usages, ces enquêtes s'inscrivent dans le cadre plus global des réflexions sur les pratiques de la lecture, les lieux de savoir et le rapport à l'institution. La réflexion sur les pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses ne s'inscrit-elle pas elle-même dans ce cadre ? Centrée sur le Haut-de-Jardin de la BnF, l'étude en question pourrait paraître au premier abord comme non directement liée aux enseignants/es chercheurs/ses que les pratiques de recherche conduisent plutôt vers le Rez-de-jardin. Cependant, il n'est pas inintéressant de relever, au gré des analyses, que la manière de préférer le Haut-de-jardin au Rez-de-Jardin dans le cadre d'activités de recherche rejoint les questions que l'on peut se poser sur les pratiques de l'espace de la bibliothèque par les chercheurs/ses. Ainsi, le Rez-de-jardin est désigné par le terme de « cloître » par un doctorant en Histoire qui explique sa préférence pour le Haut-de-Jardin plus ouvert à tous égards (plus d'espace, plus grand public)<sup>7</sup>. Un sociologue de 33 ans explique quant à lui qu'ayant rédigé sa thèse dans le Rez-de-jardin, il associe désormais la BnF, où il revient ponctuellement dans le cadre de son activité professionnelle, à la contrainte d'un lieu qui l'astreint à travailler, associant ainsi travail à espace de travail<sup>8</sup>. D'ailleurs, le rapport souligne les « migrations »<sup>9</sup> entre le Rez et le Haut-de-jardin de la part de chercheurs comme un doctorant en Histoire ou un enseignant-chercheur qui choisissent l'espace en fonction de l'activité prévue (préparation de cours ou activité de recherche) ou de l'état d'esprit du moment.

Le rapport évoque aussi la pratique de l'accès aux ouvrages par des chercheurs : tel sociologue se souvient que lors de son travail de doctorant, les modalités d'accès aux ouvrages en Rez-de-jardin ont pu constituer un obstacle à ses propres habitudes de lecteur. Il se souvient de sa manière d'accumuler les ouvrages sur sa table de travail, comme le pratique un doctorant en Histoire qui confesse son manque d'organisation, tout en concédant que c'est une manière de se rassurer et même de légitimer sa propre image.

Les trois premières enquêtes avaient pour objectif d'étudier les pratiques et de mesurer les besoins des enseignants/es chercheurs/ses qui constituent le public-cible de SCD cherchant à affiner leurs propres offres, notamment en matière de services aux chercheurs/ses. L'enquête menée à la BnF était plutôt une étude ethnologique qui interroge le rapport à l'institution. Les leçons qu'elles permettent de retenir concernent à la fois les pratiques et les perceptions des enseignants/es chercheurs/ses qui nous intéressent. Les quatre enquêtes ainsi présentées sont des sources qui croisent celles constituées par deux mémoires récents centrés sur les pratiques de la bibliothèque universitaire par les enseignants/es chercheurs/ses.

<sup>7</sup> LE MAREC, Joëlle et DEHAIL, Judith. Habiter la BnF. Projet de Recherche sur les Publics du Haut-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France, rapport final (extraits), programme de recherche dirigé par Joëlle Le Marec, Professeure au Gripic, Chelsea, [PDF en ligne] Université Paris IV, août 2016, p. 26. Disponible sur le web : [http://www.bnf.fr/documents/rapport\\_habiter\\_bnf.pdf](http://www.bnf.fr/documents/rapport_habiter_bnf.pdf) (consulté le 28 février 2018)

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 34

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 35

## 2. Les enseignants/es chercheurs/ses et la bibliothèque universitaire : deux mémoires récents sur les enseignants/es chercheurs/ses et la BU

Le mémoire d'étude de Bérengère Faussurier, *Les relations entre le SCD et son université de tutelle*, datant de janvier 2016, pose la question des relations entretenues par le SCD et son université de tutelle huit ans après la promulgation de la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU), et s'inscrit dans la lignée d'un précédent mémoire concernant l'impact de la loi LRU sur les bibliothèques<sup>10</sup> : ce faisant, il se fonde sur une enquête auprès d'un petit échantillon d'enseignant/es chercheurs/ses dont les résultats intéressent directement notre étude. Intitulé « Les enseignants et la BU », le mémoire de Philippe Paret (décembre 2012) fournit, quant à lui, des analyses en matière de représentation de la bibliothèque universitaire par les enseignants/es chercheurs/ses. Les conclusions de mes deux prédécesseurs sont intéressantes à lire à la lumière de la synthèse des enquêtes que je viens d'effectuer.

### a. Les enseignants/es chercheurs/ses : des usagers à part

Si les enseignants/es chercheurs/ses représentent pour le SCD à la fois un public et des partenaires : ils en sont les usagers d'une part et, d'autre part, ils peuvent notamment participer aux choix en matière d'acquisition documentaire voire occuper une fonction stratégique<sup>11</sup>, en revanche, c'est un public qui se distingue volontairement, non seulement par ses besoins documentaires spécifiques, mais par son identité professionnelle qui a pour enjeu le rapport au savoir et à l'expertise scientifique. Tout en se disant globalement satisfaits des services du SCD de leur établissement, les avis des répondants/es sont mitigés quant à l'expertise des personnels en matière de politique documentaire. Ce n'est pas tant la politique documentaire que la compétence disciplinaire, dans la discipline du/de la chercheur/se concerné/ée qui est mise en doute. L'analyse rejoint celle de F. Roche :

« Pour un universitaire, qui, mieux qu'un enseignant ou un chercheur, est en mesure d'évaluer l'intérêt des publications parues dans son domaine ? Que nous continuions à nous interroger sur l'intérêt qu'il y aurait pour les conservateurs à être titulaires d'une thèse est particulièrement éclairant sur ce point. On voit bien que notre compétence académique, scientifique, pose question à l'extérieur de notre profession »<sup>12</sup>.

Or les bibliothécaires ne sont pas censés/ées être détenteurs/trices d'une expertise de spécialistes aux yeux des enseignants/es chercheurs/ses, notamment dans le domaine des sciences dites dures, tant il est vrai que les personnels de bibliothèques sont plutôt issus d'études en sciences humaines. Ainsi, tandis que les enseignants/es chercheurs/ses sont légitimés/ées en tant qu'experts/es pointus/es, les bibliothécaires sont généralistes.

<sup>10</sup> GRAS Isabelle, La Loi LRU et les bibliothèques universitaires, mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib 2010 [PDF en ligne] disponible sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48199-la-loi-lru-et-les-bibliothequesuniversitaires.pdf> (consulté le 28 février 2018)

<sup>11</sup> « Le décret du 23 avril 2009 modifiant le statut des enseignants-chercheurs ouvre la possibilité pour les enseignants chercheurs d'exercer des missions en bibliothèque et notamment des fonctions de direction ». GRAS Isabelle, *op. cit.*, p. 48

<sup>12</sup> ROCHE Florence et SABY Frédéric (dir.), *L'Avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013, p. 71.

Cela induit des rapports différents à l'information : tandis que les premiers/ères sont plutôt autodidactes en la matière et estiment ne pas avoir besoin des services des bibliothécaires, ces derniers/ères sont associés/ées à une approche structurée et technique de l'information.

### ***b. La bibliothèque, lieu de documentation***

La fréquentation de la bibliothèque universitaire par les enseignants/es chercheurs/ses est en baisse continue à l'heure des documents en ligne et des ressources de de l'Internet. En ce qui concerne la fréquentation de la bibliothèque universitaire par les enseignants/es chercheurs/ses avec leurs étudiants/es, la même cause produit les mêmes effets : l'accessibilité de la documentation électronique rend cette fréquentation accessoire, du moins et surtout pour les disciplines scientifiques et particulièrement médicales. Cependant, parmi les enseignant/es chercheurs/ses qui fréquentent la bibliothèque universitaire, ils ou elles jouent un rôle incitatif auprès de leurs étudiants/es qu'ils ou elles sensibilisent tant aux ressources offertes qu'à l'espace mis à leur disposition. Quant aux enseignants/es chercheurs/ses ne fréquentant pas ou peu la bibliothèque universitaire avec leurs étudiants/es, ils ou elles ne nient pas pour autant l'utilité de la bibliothèque universitaire, au contraire : outre l'accès à des ressources qui ne nécessitent pas le recours à la bibliothèque, c'est par manque de temps ou parce que le contenu des cours ne le nécessite pas qu'ils ou elles ne le font pas. Globalement, la bibliothèque universitaire bénéficie plutôt d'une image favorable et apparaît comme un lieu crucial pour la réussite des étudiants/es. Une bibliographie établie en fonction des collections de la bibliothèque est souvent mentionnée par les enseignants/es chercheurs/ses qui considèrent sa fréquentation par leurs étudiants/es comme fondamentale. Cependant, comme l'observait Laurence Jung dans son mémoire d'étude centré sur la fréquentation de la bibliothèque universitaire par les étudiants/es<sup>13</sup>, l'appréciation positive de la bibliothèque ne coïncide pas forcément avec sa fréquentation : l'image de la bibliothèque est entre représentation et réalité des pratiques, entre pratiques et perceptions.

En ce qui concerne les BUFR ou les bibliothèques de laboratoire, elles constituent des bibliothèques de référence pour les enseignants/es chercheurs/ses qui s'y retrouvent en tant que pairs : elles participent au réseau. Elles peuvent – ou plutôt pouvaient puisqu'à l'heure des fusions et des regroupements, elles tendant à se raréfier – être appréciées pour les relations privilégiées entre les chercheurs/ses et la personne responsable de la bibliothèque, experte dans le domaine de référence. Elles constituent enfin un lieu d'initiation pour les chercheurs/ses en apprentissage – les doctorants/es – qu'elles aident à construire leur propre identité et légitimité.

## **3. Les enseignants/es chercheurs/ses et la bibliothèque : espace, services et rapport au temps**

Quel bilan dresser de la confrontation des résultats et analyses des récentes enquêtes effectuées par différentes bibliothèques et établissements, auprès de publics d'enseignants/es chercheurs/ses dans des disciplines différentes, appartenant à

<sup>13</sup> JUNG, Laurence. Je ne travaille jamais en bibliothèque. Enquête auprès d'étudiants non fréquentants ou faibles fréquentants, Mémoire d'étude : diplôme de conservateur des bibliothèques. [PDF en ligne] Enssib, 2010 Disponible sur le web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49500-je-ne-travaille-jamais-en-bibliotheque-enquete-aupres-d-etudiants-non-frequentants-ou-faibles-frequentants.pdf> (consulté le 28 février 2018)

différentes tranches d'âge et de la lecture de mémoires de mes prédécesseurs ? Certes, s'interroger sur les pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses ne doit négliger les différences d'usage dues aux disciplines d'exercice et aux âges des personnes considérées, mais ce n'est pas un critère prioritaire puisque les pratiques peuvent être similaires, d'une discipline à l'autre. Il faudra tenir compte des différences de pratiques en fonction des disciplines enseignées et de l'âge des personnes considérées, sans toutefois en faire un déterminant obligé.

Le rapport de l'enseignant/e chercheur/se à la bibliothèque est un rapport à un espace, à des services et au temps.

En effet, la bibliothèque est d'abord un espace. En tant qu'espace, la bibliothèque est plutôt perçue comme accueillante et appropriée pour les étudiants/es tandis que les enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées lui préfèrent leur propre domicile. Cependant, les répondants/es envisagent la possibilité de travailler à la bibliothèque à condition d'espaces réservés garantissant le silence. La bibliothèque est un lieu de travail et apparaît comme un auxiliaire indispensable du travail de chercheur/se. Cependant, la bibliothèque universitaire peut ne pas apparaître comme suffisamment propice au calme et à l'ambiance studieuse recherchée par l'enseignant/e chercheur/se. La bibliothèque reste et demeure le lieu d'offre de collections. La fonction première de la bibliothèque, aux yeux des enseignant/es chercheurs/ses, est son offre documentaire, que leurs usages soient orientés plutôt vers les documents imprimés ou plutôt vers la documentation électronique en fonction des disciplines d'enseignement et de recherche. À cet égard, les BUFR peuvent être particulièrement appréciées pour la spécialisation de leurs fonds et l'expertise des bibliothécaires. Les raisons qui expliquent la faible fréquentation physique de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses, outre le recours aux ressources numériques à distance, sont le manque de calme d'espaces plutôt perçus comme à destination des étudiants/es ainsi que, parfois, la complexité des modalités de l'accès aux documents qui nuisent à la sérendipité.

Le rapport à la bibliothèque, c'est aussi le rapport au temps. La raison avancée pour ne pas la fréquenter, n'avoir qu'un recours limité à ses services, en termes de formation, d'aide à la valorisation de la recherche ou au dépôt en *Open access* est souvent le manque de temps. Or, le temps long de la recherche et de la lecture peut être associé à l'espace offert par la bibliothèque, même si, à l'heure des ressources numériques, celle-ci est plutôt fréquentée à distance. Le manque de temps explique en partie le recours relativement limité aux services de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses ainsi qu'à la fréquentation physique des espaces, sans que cela soit pour autant la seule cause. En revanche, même si cela n'apparaît pas explicitement dans les sources analysées à ce stade de l'étude, il est évident que l'accès aux ressources électroniques – la fréquentation de la bibliothèque à distance – est au contraire perçu comme un gain de temps précieux pour la recherche comme pour l'enseignement.

En ce qui concerne les services de la bibliothèque, tout se passe comme si les deux univers, celui des enseignants/es chercheurs/ses et celui de la bibliothèque, avaient des difficultés à se rencontrer. La fonction première de la bibliothèque, aux yeux des répondants/es aux enquêtes effectuées par la DBU Paris 3, la BULAC et le SCD de Paris-Dauphine, est d'offrir de la documentation. Cependant, la spécificité des besoins documentaires des enseignants/es chercheurs/ses en fait un public à part dont la propre formation à la recherche documentaire se vit dans une forme d'opposition entre démarche de spécialiste propre à la recherche et approche généraliste des



bibliothécaires. En matière de formation à la recherche documentaire, les répondants/es sont plus ou moins au fait des services proposés à leurs étudiants/es par la bibliothèque, de leur intégration dans le cursus universitaire. Il apparaît ainsi que les enseignants/es chercheurs/ses considèrent plutôt comme nécessaire pour les étudiants/es d'avoir accès aux services de la bibliothèque et considèrent d'ailleurs que ces services sont plutôt destinés aux étudiants/es. Enfin, les enquêtes récentes cherchent à mieux connaître les pratiques et attentes des enseignants/es chercheurs/ses en ce qui concerne les données de la recherche et leur rapport possible avec les services de la bibliothèque. Tout en étant autodidactes en matière de recherche informationnelle, les enseignant/es chercheurs/ses, conscients/tes de leur méconnaissance d'outils et de l'évolution législative et juridique, sont en demande de formation et d'information.

Force est de constater que les perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses ne cadrent pas forcément avec leurs pratiques : si celles-ci évoluent au gré des dernières révolutions numériques, celles-là restent imprégnées des traditions qui perdurent. Enfin, des besoins sont exprimés qui orientent d'ores et déjà des services aux chercheurs/ses offerts par les bibliothèques universitaires dont les enquêtes, qui constituent nos premières sources d'investigation, visent précisément à affiner l'offre. Auxiliaire indispensable de la pratique de recherche, la bibliothèque est perçue comme destinée plutôt aux étudiants/es avec peut-être des présupposés en matière de formation, d'initiation, de transmission qu'il serait bon de chercher à comprendre.

## **II. PROBLEMATIQUE ET METHODE SUIVIE**

À l'issue de cette première approche de l'objet d'étude, il est possible d'affiner la démarche que j'ai choisie et de préciser l'angle d'approche. Entre activités de recherche et d'enseignement, il s'agit de s'interroger sur les modalités de la transmission des savoirs et des pratiques par les enseignants/es chercheurs/ses, dans leur rapport à la bibliothèque en général et à la bibliothèque universitaire en particulier : comment les enseignants/es chercheurs/ses pratiquent-ils/elles la bibliothèque, non seulement pour leurs propres usages, mais pour celui de leurs étudiants/es ? En quoi ces pratiques sont-elles liées à leurs perceptions ? Les premières peuvent-elles faire évoluer ces dernières ? Il s'agit de prendre la mesure des pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses, pour eux/elles-mêmes et leurs étudiants/es, afin d'envisager, peut-être, les mesures à prendre afin de faire évoluer les représentations.

### **1. Une enquête qualitative par entretiens semi-directifs**

Mener une enquête sur des représentations supposait une approche qualitative par entretiens. Mon étude est fondée sur deux temps d'entretiens avec les personnes ayant bien voulu m'accorder de leur temps : des entretiens exploratoires suivis d'entretiens semi-directifs selon un guide. Une étude de cas, dont mon stage professionnel, m'a fourni l'occasion constitue la troisième approche de mon étude. En effet, ma mission de stage à la bibliothèque Marie Curie (BMC) de l'Institut national des Sciences appliquées (Insa), Lyon, m'a permis d'aller à la rencontre d'enseignants/es chercheurs/ses: il s'agissait de les interroger au sujet de l'enseignement des compétences informationnelles, dans le cadre de pratiques interdisciplinaires.

### *a. Entretiens exploratoires*

Parallèlement aux recherches bibliographiques, sept premiers entretiens exploratoires ont été effectués afin de cerner les contours du sujet, selon une première grille conçue sur le principe d'entretiens semi-directifs : ils visaient à ouvrir le plus possible les angles d'approche. Quatre entretiens ont été téléphoniques, trois en présentiel. Huit personnes ont été interrogées, l'un des entretiens en présentiel ayant réuni deux enseignants/es chercheurs/ses. Il s'agissait de sonder le terrain dans des disciplines variées et j'ai pu entrer en contact avec les personnes interrogées grâce à des collègues ou en faisant appel à des connaissances. L'intérêt de cette première approche était de prendre la mesure de pratiques et de perceptions de la bibliothèque, de tout type, par des enseignants/es chercheurs/ses de spécialités différentes dans différentes universités ou écoles (Paris, Lyon, Avignon et Montpellier). L'objectif était de construire un guide d'entretien en fonction de l'orientation que je souhaitais donner à mon étude.

### *b. Entretiens semi-directifs selon un guide*

Orienté non seulement par les leçons des sources, mais par les premières données recueillies au cours des entretiens exploratoires, un deuxième guide d'entretien a été conçu selon la trame de l'espace, du temps et des services dans le rapport entre l'enseignant/e chercheur/se et la bibliothèque, sans limiter le guide ainsi conçu à la bibliothèque universitaire. Cependant, c'est principalement la bibliothèque de l'université des répondants/es qui a été au centre des entretiens. En ce qui concerne les services de la bibliothèque universitaire, les entretiens avaient pour but, entre autres, de sonder les personnes interrogées sur leur propre démarche de formation, non seulement à leur propre usage, mais à celui de leurs étudiants/es. En effet, un des points qui m'intéressent en particulier est la place de la bibliothèque dans ce qui se joue en matière de transmission, même si cela ne pouvait pas être la seule entrée en matière de représentation de la bibliothèque par les neuf enseignants/es chercheurs/ses interrogés/es au cours de cette phase. Là encore, le parti pris a été d'ouvrir les champs disciplinaires : les domaines d'activité des personnes interrogées sont la psychologie du développement, la médecine, la biologie, les sciences de l'information et de la communication, l'informatique, la chimie, les lettres. Un entretien a été effectué en présentiel (deux personnes interrogées) ; les autres ont été effectués par téléphone. Chaque entretien a duré environ 1h et a fait l'objet d'un enregistrement après demande de l'accord des personnes sollicitées.

L'approche qualitative demandée par le sujet m'a fait opter pour des entretiens semi-directifs. Le travail de synthèse auquel ils ont abouti fait l'objet de la deuxième partie de mon étude et j'ai pu inclure les premières données recueillies au cours des entretiens exploratoires, même si ce n'est pas le même guide d'entretien qui a été suivi. La modalité même de l'entretien semi-directif conduit à quitter parfois la ligne préalablement conçue, en fonction des propos recueillis, ce qui justifie, au moins en partie, la démarche.

## **2. Étude de cas**

À l'occasion du stage professionnel – septembre à décembre 2017 - effectué dans le cadre de la formation initiale à l'Enssib, j'ai été amenée à effectuer des entretiens semi-directifs auprès d'enseignants/es chercheurs/es de l'Insa, Lyon. En effet, la mission qui m'a été confiée consistait à dresser un état des lieux de la politique de



formation en vue de développer les compétences informationnelles pour en proposer des pistes d'amélioration. L'équipe de formation de la Bibliothèque Marie Curie (BMC) de l'Insa Lyon, attendait les retours sur les entretiens auprès d'enseignants/es chercheurs/es qu'il s'agissait de solliciter sur la question de l'interdisciplinarité dans le cadre particulier de l'enseignement des compétences informationnelles, c'est-à-dire la capacité à identifier un besoin d'information, à trouver les ressources pour accéder à l'information recherchée, à critiquer l'information obtenue et à produire à son tour de l'information. Mon enquête-action a été conduite sous la forme d'entretiens semi-directifs qui me permettent de faire un focus sur les pratiques et perceptions d'un SCD par des enseignants/es chercheurs/ses d'une école d'ingénieurs. J'ai pu recueillir des propos tenus par les enseignants/es chercheurs/ses en sciences et techniques (S&T) et en sciences humaines et sociales (SHS) qui relèvent des perceptions de la bibliothèque, de la bibliothèque Marie Curie en l'occurrence, ainsi que d'autres bibliothèques parfois.

Deux types d'entretiens ont été effectués : auprès de directeurs de départements de spécialités de l'Insa et de chefs de projet et de mission, définis comme « instances » ; auprès d'enseignants/es chercheurs/ses engagés/ées dans des projets interdisciplinaires qui font intervenir l'équipe de formation de la bibliothèque Marie Curie. Les données recueillies viennent s'ajouter aux éléments recueillis au cours des entretiens menés selon le guide d'entretien prévu avec les autres personnes sollicitées.

### III. LIMITES DE LA METHODE MISE EN ŒUVRE

La première limite de la méthode réside dans la pluralité des modalités de questionnement : l'ensemble des propos des personnes interrogées constitue un recueil intéressant de données, mais les personnes sollicitées n'ont pas toutes été interrogées selon un seul et même guide d'entretien. Certes, la synthèse effectuée suit des items identifiés (rapport à la bibliothèque en termes d'espace, de temps et de services), mais cela passe par une redistribution de l'ordre dans lequel les paroles ont été prononcées, ce qui induit le risque d'infléchissement des propos.

La deuxième limite de la méthode réside dans la démarche même de synthèse qui non seulement recompose l'ordre des propos, mais suppose des choix forcément subjectifs.

La troisième limite réside dans le choix des entretiens semi-directifs : ils correspondent à l'approche qualitative souhaitée et débordent forcément du cadre prévu. Tous les aspects ne sont pas forcément abordés par les personnes interrogées. Ainsi la bibliothèque universitaire est-elle principalement l'objet de l'étude, mais elle n'exclut pas le rapport à d'autres bibliothèques qu'il aurait été dommage de ne pas retenir dans la mesure où elles sont parfois évoquées.

Mon travail ne peut prétendre à une étude sociologique qui s'apparenterait à une enquête sur le rapport des enseignants/es chercheurs/ses à la lecture et aux institutions du savoir<sup>14</sup>. L'échantillon constitué par les personnes sollicitées n'est pas suffisamment représentatif. D'ailleurs, cet échantillon obéit à la volonté d'ouvrir les typologies de profil sans priorité à telle ou telle discipline, mais toutes les disciplines ne sont pas pour

<sup>14</sup> LE MAREC, Joëlle. « Partage et transmissions ordinaires dans les institutions du savoir », in *Tracés*. Revue de Sciences humaines [PDF en ligne] 2012, p. 107-121 Disponible sur le web: <http://journals.openedition.org/traces/5523> (consulté le 28 février 2018)

autant représentées. De même, les lieux d'exercice des enseignants/es chercheurs/ses n'ont pas fait l'objet d'un choix et d'une organisation délibérée de ma part puisque l'échantillon s'est construit au gré des contacts fournis et des opportunités : il s'est construit plutôt aléatoirement que de manière déterminée.

Le principal biais de l'enquête qualitative par entretiens semi-directifs a été souligné par des personnes interrogées : sollicitées par des collègues bibliothécaires ou conservateurs/trices à qui j'avais demandé de me fournir des contacts d'enseignants/es chercheurs/ses, acceptant de répondre à mes questions, les personnes interrogées étaient naturellement portées à illustrer le côté « *apple pie* »<sup>15</sup> de la bibliothèque en général et de la bibliothèque universitaire en particulier. Le tableau ci-dessous présente la répartition du nombre de réponses favorables par rapport à mes demandes d'entretien :

|                           |                                                                                                                        |                                                                                        |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Entretiens exploratoires  | Demandes adressées à 7 personnes                                                                                       | 8 personnes interrogées au total                                                       |
| Entretiens semi-directifs | Demandes de contact adressées à 14 collègues de bibliothèques ;<br>demande adressée à 35 enseignants/es chercheurs/ses | 9 personnes interrogées au total dont 6 sollicitées par les collègues de bibliothèques |

Le faible nombre des répondants/es par rapport à celui des personnes sollicitées souligne la difficulté de faire en sorte que le public des enseignants/es chercheurs/ses se sente *a priori* concerné par une enquête au sujet de leurs propres pratiques et perceptions de la bibliothèque. Il s'agissait de répondre à une sollicitation concernant la bibliothèque en général, d'accorder de son temps pour un entretien dont la durée annoncée était de 45 min environ : il était difficile d'escompter des réponses favorables de la part d'un public « invisible au sein de la BU »<sup>16</sup>. En revanche, de même que l'enquête effectuée par la BULAC auprès de « ses » enseignants/es chercheurs/ses invités/ées à s'exprimer sur « leur » bibliothèque recueille un nombre remarquablement favorable de réponses, de même l'enquête-action effectuée au cours de ma mission de stage professionnel pour la bibliothèque Marie Curie de l'INSA, Lyon, a été favorablement accueillie par un grand nombre de personnes sollicitées : certes, réputé difficile à toucher, le public des enseignants/es chercheurs/ses est un public pas tout fait et un peu comme les autres, ai-je envie de dire. Il répond aux sollicitations dès lors qu'elles le concernent dans ses propres pratiques et démarches, ce qui est le fondement-même de l'ouverture aux usages et aux usagers, parmi lesquels figurent aussi les étudiants/es, en tant qu'enseignés/ées et potentiels futurs/es chercheurs/ses.

Voici, en ce qui concerne ce que j'ai appelé mon étude de cas, le nombre de répondants/es par rapport au nombre de personnes sollicitées :

|                                                                                                                                                                               |                          |                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Entretiens auprès de directeurs de la formation, départements, de responsables de projets et d'enseignants/es chercheurs/ses engagés/ées dans des projets pluridisciplinaires | 47 personnes sollicitées | 30 personnes interrogées |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|

<sup>15</sup> MATHEWS, Joseph R. « Customer satisfaction : a new perspective », in *Public Libraries* [PDF en ligne] novembre-décembre 2008, p. 52-54. Disponible sur le web : [http://www.academia.edu/8929488/Customer\\_Satisfaction\\_A\\_New\\_Perspective](http://www.academia.edu/8929488/Customer_Satisfaction_A_New_Perspective) (consulté le 28 février 2018)

<sup>16</sup> PARET, Philippe. *Les enseignants et la BU*, mémoire d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, p. 13 [PDF en ligne] Enssib, décembre 2012 Disponible sur le web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60405-les-enseignants-et-la-bu.pdf> (consulté le 28 février 2018)

Le tableau ci-dessous présente l'échantillon constitué par les enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées – 8 femmes et 9 hommes - au cours des entretiens exploratoires (Explo) et semi-directifs (SD). Leur statut est celui de maître ou maîtresse de conférence (MCF), de professeur/re (P) ou de chercheur/se (C).

|       | Initiale du prénom | Statut | Établissement                                             | Discipline                                       | Âge            | Date de l'entretien | Bibliothèques fréquentées                                                                                                                     |
|-------|--------------------|--------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Explo | C.                 | MCF    | UFR Droit et science politique, université de Montpellier | Droit                                            | 40 ans env.    | 11.05.2017          | Bibliothèque interuniversitaire et médiathèque Émile Zola, Montpellier                                                                        |
|       | L.                 | MCF    | École centrale de Lyon (Écully)                           | Mécanique                                        | 40 ans environ | 29.05.2017          | Bibliothèque Michel Serres de l'École centrale                                                                                                |
|       | J.- R.             | MCF    | Université d'Avignon                                      | Sciences sociales                                | 53 ans         | 08.06.2017          | Bibliothèque universitaire Maurice Agulhon, Avignon                                                                                           |
|       | C.                 | P      | Université de Cergy Pontoise                              | Littérature française contemporaine              | 60 ans         | 15.06.2017          | Bibliothèque municipale de Sceaux ; BnF (Rez-de-jardin) ; Bibliothèque Jacques Doucet ; fondation Saint-John Perse (Méjanes, Aix-en-Provence) |
|       | C.                 | MCF    | Université de Cergy Pontoise                              | Littérature française contemporaine              | 55 ans env.    | 15.06.2017          | Bibliothèque municipale Marguerite Duras ; BnF (rez-de-jardin)                                                                                |
|       | S.                 | MCF    | Université d'Avignon                                      | Droit                                            | 40 ans env.    | 29.06.2017          | Bibliothèque universitaire Maurice Agulhon et bibliothèque municipale, Avignon                                                                |
|       | C.                 | MCF    | Université Lyon 2                                         | Anthropologie                                    | 35 ans env.    | 23.08.2017          | Bibliothèque universitaire Lyon 2 (Bron)                                                                                                      |
| SD    | C.                 | MCF    | Université Paul Valéry Montpellier 3                      | Psychologie du développement                     | 53 ans         | 03.10.2017          | Bibliothèque universitaire Saint-Charles, Montpellier                                                                                         |
|       | P.                 | MCF    | Faculté de médecine, Université Saint-Etienne             | Médecine générale                                | 40 ans env.    | 12.10.2017          | Bibliothèque universitaire santé, Saint-Priest-en-Jarez                                                                                       |
|       | J.- C.             | MCF    | Université des sciences, campus Métare, Saint-Etienne     | Biologie végétale                                | 50 ans environ | 09.11.2017          | Bibliothèque universitaire campus Métare, Saint-Etienne                                                                                       |
|       | S.                 | MCF    | Université des sciences, campus Métare, Saint-Etienne     | Biologie cellulaire                              | 50 ans env.    | 20.11.2017          | Bibliothèque universitaire campus Métare, Saint-Etienne                                                                                       |
|       | C.                 | MCF    | INSA, Lyon                                                | Sciences de l'information et de la communication | 40 ans env.    | 22.11.2017          | Bibliothèque Marie Curie, INSA et Bibliothèque municipale Part-Dieu, Lyon                                                                     |
|       | M.                 | MCF    | INSA, Lyon                                                | Sciences de l'information                        | 50 ans env.    | 22.11.2017          | Bibliothèque Marie Curie INSA et                                                                                                              |

**État des lieux : de l'état de l'art à la problématique**

|  |    |                                                 |                                                                                                     |                         |             |            |                                                    |
|--|----|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------|------------|----------------------------------------------------|
|  |    |                                                 |                                                                                                     | et de la communication  |             |            | Bibliothèque du 4 <sup>e</sup> Croix-Rousse, Lyon  |
|  | A. | MCF                                             | Polytech Lille, Université Lille1                                                                   | Informatique            | 35 ans env. | 29.11.2017 | Aucune                                             |
|  | B. | Chargé de recherche au CNRS, Université Lille 1 | Laboratoire Physicochimie des Processus de Combustion et de l'Atmosphère (PC2A), Université Lille 1 | Chimie atmosphérique    | 45 ans env. | 30.11.2017 | Learning centre Lilliad, Lille                     |
|  | M. | MCF                                             | Institut d'Administration des Entreprises (IAE), Université Lyon 3                                  | Finance et comptabilité | 35 ans env. | 09.02.2018 | Bibliothèque universitaire de la Manufacture, Lyon |

Enfin, en guise de regard critique sur la méthode mise en œuvre, une MCF en informatique a eu cette formule que je retiens car, tout en tenant un propos général sur le rapport des professionnels/les des bibliothèques aux usagers de ces dernières, elle s'applique aussi à la difficulté et à l'intérêt de la méthode :

« Les utilisateurs vont vous emmener. Il faut les emmener, mais c'est eux qui vont vous emmener. »

## B. TRAVAIL D'INVESTIGATION : LE SON DES SOURCES ORALES

---

La numérisation des ressources accessibles en ligne, les modes de consultation à distance ont pour conséquence évidente la diminution manifeste de la fréquentation physique de la bibliothèque universitaire par les enseignants/es chercheurs/ses. Néanmoins, les personnes interrogées au cours des différents temps d'entretien sur lesquels se fonde mon étude s'expriment sur l'espace de la bibliothèque qu'elles envisagent en tant que lieu physique. Il s'agit surtout de la bibliothèque universitaire, de la bibliothèque de laboratoire et de la bibliothèque de recherche, mais pas seulement. En tout cas, il s'agit surtout (mais pas exclusivement) des pratiques et perceptions de la bibliothèque dans le cadre professionnel des enseignants/es chercheurs/ses.

### I. L'ESPACE PHYSIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE

Sinon troisième lieu, la bibliothèque est envisagée, qu'il s'agisse de l'expérience de pratiques réelles ou de perceptions, comme un lieu présentant trois caractéristiques : c'est un lieu confortable et accueillant, un lieu studieux, un lieu symbolique.

#### 1. Un lieu agréable, accueillant et accessible

Les trois adjectifs « agréable, accueillant, accessible », récurrents dans les entretiens, qualifient la bibliothèque sur le plan des bâtiments et des espaces ainsi que sur celui des relations avec les bibliothécaires.

##### *a. Sur le plan matériel*

##### *a.1 Un lieu confortable*

Les adjectifs « agréable » et « confortable » sont souvent associés pour qualifier la bibliothèque fréquentée physiquement par les enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées. De quelle bibliothèque s'agit-il ? S'agit-il de la bibliothèque telle qu'elle est réellement pratiquée ? telle qu'elle est perçue par des fréquentants/es distants/es ? Ce sont les bâtiments de la bibliothèque universitaire ainsi que de la Bibliothèque municipale (BM) de sa ville (Montpellier) qu'un MCF en droit qualifie d'« agréables ». L'espace de la bibliothèque est ainsi qualifié de « lumineux » par certaines personnes interrogées. Un enseignant chercheur en littérature française contemporaine apprécie la bibliothèque municipale parisienne la plus proche de chez lui : « Elle est magnifique ». La bibliothèque en tant que lieu est d'abord un bâtiment : son architecture et le confort offert par ses espaces intérieurs retiennent en premier lieu l'attention de certaines des personnes interrogées qui précisent, au gré des entretiens, ce qu'elles apprécient car cela participe à l'aisance recherchée (les fauteuils et le mobilier, la vue...).

## a.2 Un lieu proche

La bibliothèque de laboratoire, quand elle est mentionnée, présente le confort à la fois de la proximité physique des documents et de l'expertise de son/sa responsable avec qui des personnes interrogées se plaisent à échanger sur leurs objets de recherche. La proximité de la bibliothèque apparaît en effet comme un critère pouvant favoriser sa fréquentation par les enseignants/es chercheurs/es interrogés/ées. Ainsi, la bibliothèque peut-elle apparaître comme trop éloignée des salles de cours et bureaux : « C'est tout près, mais pas suffisamment. Il faudrait vraiment que ça soit dans les lieux pour qu'on y accède », remarque une professeure de littérature française contemporaine. En poste dans la même université depuis un an, un de ses collègues explique pour sa part n'être jamais allé à la bibliothèque universitaire qu'il qualifie d'« un tout petit peu excentrée ». Il s'agit de la bibliothèque des Cerclades à Cergy-Pontoise, située non pas dans les bâtiments de l'université (site Chênes I et II), mais au centre de la ville nouvelle (officiellement créée en août 1972). Il remarque d'ailleurs : « Si on veut que la bibliothèque soit autre chose que le lieu où on va consulter des livres, il faut qu'elle soit au cœur même de la place. Il faut qu'elle soit sur la place publique ». Cependant, on l'a vu, l'enquête effectuée par l'université de Paris-Dauphine met en évidence la non-fréquentation de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses en mathématiques, dont le centre de recherche est pourtant le plus proche de la bibliothèque universitaire. La discipline d'enseignement et de recherche est liée à la pratique de la bibliothèque. Interrogée au cours d'un entretien semi-directif, une MCF en informatique, qui ne va jamais à la bibliothèque, souligne l'importance de tenir compte d'un autre critère, la configuration géographique des sites universitaires : « Ce n'est pas comme à Paris où tout est à peu près dans le même bâtiment, mais ici, à Lille, on a un campus universitaire qui fait plus d'un hectare ; la bibliothèque n'est pas sur mon chemin, elle est à un autre endroit du campus. » D'autres enseignants/es chercheurs/ses interrogés/es soulignent également les spécificités des lieux à leur disposition dans leur université. Un MCF en droit remarque qu'il bénéficie de l'espace de son bureau, ce qui n'est pas le cas, selon lui, de collègues parisiens/nes ; un MCF en mécanique, qui m'a d'ailleurs reçue dans une bibliothèque de laboratoire et apprécie d'avoir à sa disposition un bureau personnel : « En région parisienne, ce n'est pas qu'ils n'ont pas de bureau, mais c'était un bureau pour plusieurs. » Un professeur en biologie végétale, dont le lieu principal de travail est constitué par son bureau et son ordinateur, fréquente peu la bibliothèque universitaire et explique qu'il ne fréquente pas de bibliothèque municipale pour des raisons de proximité. Or la bibliothèque universitaire est à 100 mètres de son bureau. Les critères de la discipline et de la configuration géographique des lieux doivent être croisés. D'une manière générale, les enseignants/es chercheurs/ses bénéficient de la commodité offerte par leur bibliothèque de spécialité, au point, parfois, de regretter la bibliothèque d'UFR d'antan : « Il y avait une époque où les UFR avaient elles-mêmes leur propre bibliothèque. C'est quelque chose qu'on a empêché, qu'on a supprimé. On a considéré qu'il fallait tout réunir dans un seul grand fonds », remarque une professeure de littérature française contemporaine qui associe proximité des lieux et interaction entre personnes. À l'heure des SCD, les enseignants/es chercheurs/ses continuent de préférer la bibliothèque de laboratoire, la plus proche, à la bibliothèque universitaire :

« Toutes disciplines confondues, les enseignants-chercheurs entretiennent des rapports plus suivis avec les bibliothèques de spécialité qu'avec les bibliothèques

universitaires proprement dites.»<sup>17</sup>

Si la proximité de la bibliothèque n'est pas un facteur qui suffise à lui-seul pour expliquer la fréquentation du lieu par les enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées, en revanche, l'appropriation du lieu est déterminante.

### a.3 Un lieu à soi

Proche et fréquentée dans le cadre des activités de loisir, la BM participe à la construction intime. « Ce que j'appréciais vraiment beaucoup dans la bibliothèque de quartier, c'est qu'elle soit de quartier : la proximité avec le lieu d'habitat et puis une espèce de connivence avec les personnes qui viennent sur place, qui ont vu grandir nos enfants », explique une MCF en sciences de l'information et de la communication. Un MCF en littérature française contemporaine caractérise ainsi sa pratique de la bibliothèque: « Quand je vais dans une bibliothèque publique c'est pour faire y faire quelque chose que je ne pourrais pas faire chez moi ». Ainsi, la bibliothèque dite « de quartier » lui permet notamment l'accès à des documents « de littérature courante » qu'il ne possède pas lui-même. La pratique de la bibliothèque distingue la sphère du public de celle du privé et la bibliothèque la plus proche, la plus immédiatement accessible, celle qui est évoquée au cours des entretiens est la bibliothèque personnelle : « Il est rare que j'aille en bibliothèque pour consulter un livre à partir du moment où je peux me le procurer », explique une professeure de littérature française contemporaine. La discipline d'enseignement et de recherche justifie la pratique. Enseignant chercheur dans la même discipline, son collègue interrogé au cours d'un entretien croisé confirme la pratique : « Ma bibliothèque, c'est chez moi. » Ce sont presque les mêmes termes que ceux d'un professeur de médecine : « Ma première bibliothèque, c'est la mienne ». Le rapport à la lecture et au livre passe par l'appropriation :

« L'appropriation des documents, dans le temps, et par le biais des notations portées sur les ouvrages, fait partie intégrante du processus de la recherche. Le domicile est [...] cité de façon quasi-exclusive comme lieu de travail. »<sup>18</sup>.

Déterminante aussi est l'appropriation d'un espace qui légitime l'identité de l'enseignant/e chercheur/se. La bibliothèque de laboratoire ou de recherche offre cet espace. C'est un lieu qui revêt d'ailleurs une importance particulière aux yeux des enseignants/es chercheurs/ses, sur le plan des échanges entre professionnels.

## ***b. Sur le plan humain***

D'une manière générale, le confort de la bibliothèque est associé à la qualité des relations humaines avec des professionnels/les le plus souvent nommés/ées. Mais il est vrai que l'un des biais de mon enquête qualitative par entretiens semi-directifs réside dans le fait que ce sont précisément des professionnels/les de bibliothèques universitaires qui m'ont le plus souvent mise en relation avec les personnes interrogées.

<sup>17</sup> FRAISSE, Emmanuel et RENOULT, Daniel. « Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1994, t. 39, N° 4, p. 18-25 [PDF en ligne] disponible sur le web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-04-0018-002> (consulté le 28 février 2018)

<sup>18</sup> ROCHE, Florence. « Quel avenir pour la bibliothèque universitaire en tant que lieu ? » In *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*, sous la direction de ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013, p. 157-158



### b.1 un lieu d'experts ?

Le confort particulier offert par les bibliothèques de laboratoire, quand elles sont évoquées, réside dans l'expertise de leurs responsables, quand il ou elle existe : des personnes interrogées apprécient les connaissances documentaires pointues de leurs interlocuteurs dans leurs domaines précis. L'importance de l'identité de l'enseignant/e chercheur/se et des enjeux de distinction, telle qu'elle transparaît dans les entretiens, a déjà été évoquée. Je me réfère au travail de mon prédécesseur :

« Pour les chercheurs la recherche documentaire est prise dans des enjeux symboliques importants. En effet, il ressort de plusieurs travaux que leur légitimité à l'université est adossée à une expertise disciplinaire. Encore une fois, nous pouvons citer Mariangela Roselli, à travers l'exemple du sociologue rattaché à l'université Toulouse Le Mirail que nous avons déjà évoqué<sup>19</sup>. Elle écrit ainsi que pour lui, la recherche documentaire est avant tout adossée à des savoirs. C'est pour cela qu'il ne prend pas au sérieux l'éventualité d'être aidé par quelqu'un qui est extérieur à son champ de recherche. »<sup>20</sup>

Cependant, le cas de la bibliothèque de laboratoire est à part : les enseignants/es chercheurs/ses « construisent également leur légitimité professionnelle et leurs circuits documentaires par l'intermédiaire des bibliothèques de laboratoire ou de recherche qu'ils ont à leur disposition. Pour eux, elles sont particulièrement intéressantes dans la mesure où ils les alimentent eux-mêmes : les ouvrages qui s'y trouvent sont pour l'essentiel ceux qu'ils ont fait acheter et qui répondent à leurs besoins propres. »<sup>21</sup> C'est un lieu où les personnes interrogées ont pu évoquer et saluer l'expertise de professionnels.

Hormis le cadre privilégié de la bibliothèque de laboratoire, la qualité des relations humaines en bibliothèque est appréciée. Même s'il ne nomme pas une personne particulière, un professeur de biologie végétale apprécie particulièrement le personnel de la bibliothèque universitaire : « ils sont hyper sympas » ; un chercheur en chimie qualifie lui aussi les personnes qu'il nomme de « très sympathiques ». Leur sympathie en fait-elle des experts dans les domaines de recherche des personnes interrogées ? Une MCF en sciences de l'information et de la communication parle d'« interaction » avec les bibliothécaires de la bibliothèque. Un MCF en sciences économiques considère les personnels de la bibliothèque, qu'il nomme « collègues », comme des « partenaires incontournables de travail. » Il faudra revenir sur cette interaction – ou pas – dans les pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses au sujet des services de la bibliothèque.

### b.2 Un lieu de rencontre

En tant que lieu, la bibliothèque universitaire peut être appréciée pour les espaces de rencontre qu'elle met à disposition des enseignants/es chercheurs/ses : décrivant avec

<sup>19</sup> ROSELLI, Mariangela et PERRENOUD, Marc. *Du lecteur à l'utilisateur*, Toulouse, 2010, Presses universitaires du Mirail.

<sup>20</sup> PARET, Philippe. *Op. cit.*, p. 41

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 43



enthousiasme les lieux ainsi mis à sa disposition dans le cadre de Lilliad, un chercheur en chimie décrit le « petit café qui est au premier étage » : « un endroit parfait pour discuter, prendre des rendez-vous, faire des entretiens ». Il définit ainsi la bibliothèque – en se reprenant : « Maintenant c'est vrai, alors il ne faut pas dire bibliothèque, c'est Lilliad *Learning centre*, ils insistent » - comme le lieu par excellence du rencontrer, associant ainsi le confort du cadre aux possibilités de rencontre qu'il offre, notamment avec les pairs. Un MCF en droit manifeste son intérêt pour le projet de la bibliothèque universitaire de concevoir un espace réservé aux enseignants/es chercheurs/ses, afin de proposer des ressources spécifiques et de leur offrir un espace d'échanges. Un MCF en mécanique souligne le manque d'espaces de rencontres en imaginant que la bibliothèque pourrait avoir un « effet structurant ». Cependant, la conception de la bibliothèque universitaire comme lieu de rencontre n'est pas forcément partagée par les personnes interrogées. Spontanément, une enseignante chercheuse en psychologie du développement s'exclame : « Non, on n'a pas le droit ! » Relatant d'ailleurs sa visite à la bibliothèque Mac Gill lors d'un séjour à Montréal, la même enseignante fait part de ses remarques : « On peut manger dans la bibliothèque ! ils avaient des espaces où on peut bavarder ; des espaces silencieux avec des milliers d'ordinateurs. J'aimerais que ça soit un lieu de rencontre, un lieu convivial autour de la connaissance, du savoir, des ouvrages, des ressources... » Ainsi l'espace de la bibliothèque tel que le rêve la personne interrogée est-il associé au partage des connaissances : un cadre de travail idéal.

## 2. Un lieu de travail

Il ressort des entretiens effectués que la bibliothèque est spontanément associée au travail. Il est vrai que les personnes interrogées ont été invitées à parler de leur bibliothèque en tant qu'enseignant/e chercheur/se : le cadre même des rencontres a donné cette orientation aux réponses recueillies.

### *a. un lieu de travail pour les étudiants ? pour les enseignants/es chercheurs/ses ?*

Le confort de la bibliothèque est associé à l'atmosphère qui la caractérise, propice au travail et à l'étude. Un MCF en mécanique à l'École centrale de Lyon, qualifie la bibliothèque de « calme » et c'est pourquoi il incite ses étudiants/es à y travailler. Il considère d'ailleurs que l'usage de la bibliothèque universitaire est destiné aux étudiants/es. Si les personnes interrogées emploient le même nom ou adjectif « calme » pour caractériser la bibliothèque, certaines la considèrent comme telle pour les étudiants/es, d'autres pour leur propre usage. A la question « qu'est-ce que vous appréciez particulièrement dans la bibliothèque universitaire que vous fréquentez [fréquentation exclusive de la bibliothèque universitaire] ? », une professeure de biologie répond en riant : « le calme ». Elle explique : « Ça change du bureau, des couloirs ». Cependant, elle est plutôt une utilisatrice à distance de la bibliothèque. Son appréciation reste de l'ordre de la perception d'une atmosphère dont elle prend la mesure au passage, sans une pratique réelle de séjourneuse.

Les enseignants/es chercheurs/ses qui conseillent à leurs étudiants/es d'aller travailler à la bibliothèque universitaire peuvent considérer qu'elle est prioritairement destinée à ces derniers : le calme du lieu est propice à l'étude, du moins celle des étudiants/es ! En effet, parmi les enseignants/es interrogés/ées, certains/es ont plutôt tendance à trouver la bibliothèque universitaire bruyante et à la considérer comme peu

propice à leur propre travail. Le paradoxe s'explique de plusieurs manières. D'abord, le conseil donné aux étudiants/es correspond peut-être tout simplement au conseil de travailler de manière personnelle et autonome en dehors du cadre du cours. Comme le dit plaisamment une MCF en informatique qui ne va d'ailleurs jamais en bibliothèque, quelle qu'elle soit : « Si je suis arrivée là où je suis aujourd'hui, c'est que mine de rien j'ai travaillé et compris le fonctionnement de l'université, mais les étudiants ont l'impression que, sortis du cours, il y a plus rien à faire, et s'ils peuvent aller boire une bière c'est quand même vachement mieux que de relire le cours ». Ensuite, l'enseignant/e chercheur/se peut bénéficier de l'usage d'une bibliothèque de laboratoire. Enfin, l'identité même de l'enseignant/e chercheur/se explique que le lieu considéré comme studieux ne soit pas le même pour les maîtres/ses et leurs disciples. Ainsi, un MCF en droit tient à souligner, à la fin de l'entretien, que c'est vers les étudiants que la bibliothèque universitaire doit orienter ses services : « Nous [les enseignants/es chercheurs/ses] sommes des électrons libres », signifiant par-là l'autodidaxie qui caractérise, selon lui, l'enseignant/e chercheur/se et le rend autonome dans ses propres pratiques de recherche, du moins par rapport à la bibliothèque. Il est ici question de la spécificité des usages de l'enseignant/e chercheur/se et de la construction de sa propre identité : un enseignement

« à tirer de cette identification de la BU comme rattachée à l'univers des étudiants et de l'enseignement est que les universitaires semblent vouloir avant tout se définir par leur identité de chercheurs beaucoup plus que d'enseignants. »<sup>22</sup>

Il a déjà été question de la bibliothèque de laboratoire en tant qu'espace d'expertise et de distinction.

Un autre type de bibliothèque est également évoquée : il s'agit de la bibliothèque de recherche, comme celle fréquentée par des enseignants/es chercheurs/ses qui font de la bibliothèque (de l'écrivain, notamment) l'objet même de leur recherche.

### ***b. La bibliothèque de recherche***

Deux enseignants/es chercheurs/es en littérature française contemporaine évoquent les bibliothèques qu'ils/elles ont l'habitude de fréquenter dans le cadre de leurs recherches : « sur des fonds » spécifiques. Tous deux recourent au rez-de-jardin de la BnF : « C'est une des rares bibliothèques où on travaille dans une forêt », « j'aime beaucoup, quand j'y suis, une fois que ma place a été réservée, que je suis à la place en question et qu'on m'a délivré les documents dont j'avais besoin, j'y suis bien. J'aime la concentration, l'étude, le climat studieux. [...] On a le plaisir d'y rencontrer des collègues. » Lieu de rencontre entre pairs, la bibliothèque apparaît ainsi comme un lieu propice au travail du chercheur qui y a construit ses pratiques de recherche. Un enseignant chercheur en droit se rappelle avoir surtout fréquenté physiquement la bibliothèque dans la dernière partie de ses études ; une enseignante chercheuse en biologie et un enseignant chercheur en mécanique évoquent leur pratique de la bibliothèque de l'ENS dans le cadre de la préparation à l'agrégation. La bibliothèque leur apparaît comme l'instrument professionnel indispensable qui a imprimé leur manière de travailler, qu'ils continuent de considérer comme lieu de distinction.

<sup>22</sup> PARET, Philippe. *Op.cit.*, p. 47

### 3. Un lieu symbolique

En conseillant à leurs étudiants/es de profiter du lieu de la bibliothèque, les enseignants/es s'inscrivent dans une tradition institutionnelle dont ils/elles sont issus/es. À cet égard, la bibliothèque, et en particulier la bibliothèque universitaire, revêt une dimension symbolique. Il ne s'agit plus de la bibliothèque universitaire telle qu'ils/elles ont pratiquée eux/elles-mêmes – ou pas – toutes disciplines confondues. Elle reste cependant associée aux conditions de la réussite étudiante, en tant que dépositaire de connaissances

#### *a. La bibliothèque universitaire au cœur de l'institution*

Même si les personnes interrogées ne fréquentent que rarement – voire jamais – la bibliothèque universitaire, elle représente à leurs yeux un lieu chargé de valeurs.

« Nous avançons l'hypothèse que, par-delà le statut du livre, la bibliothèque pèse d'une valeur forte dans l'université et dans la société. »<sup>23</sup>

N'est-ce pas cette représentation qui est illustrée par la vision du bâtiment central de la bibliothèque universitaire dans le paysage de l'université, selon certains des entretiens ? Rappelant les circonstances de la construction du *Learning centre* Lilliad, un chercheur en chimie exprime très exactement cette dimension symbolique du lieu : « La bibliothèque Lille 1, d'un point de vue bâtiment, était symbolique de l'université et est toujours symbolique de l'université. Ce bâtiment rond avec cette architecture un peu spéciale, qu'ils appellent très improprement moucharabieh sur les fenêtres, c'est un bâtiment symbolique ou emblématique, je ne sais pas ce qu'il faut dire, c'est le point de repère et un des points identitaires de Lille 1, ça et l'antenne de radio-campus un peu plus loin, donc c'est quelque chose qu'il fallait garder. » Un MCF en mécanique fait part de son sentiment quant à ce que représente la bibliothèque à ses yeux : « Pour moi, la bibliothèque, c'est la vitrine. » Un professeur de médecine exprime la même perception : « Dans une faculté, c'est la bibliothèque universitaire qui est là, qui est constante, le vrai centre névralgique est là. »

La bibliothèque, et en particulier la bibliothèque universitaire, a une forte charge symbolique en tant que lieu de savoir. Cette représentation corrobore les analyses de Robert Darnton, s'interrogeant sur le rôle des bibliothèques universitaires à l'heure d'Internet :

« Pour les étudiants des années 1950, les bibliothèques ressemblaient à des citadelles du savoir. [...] Dans les universités, la bibliothèque se dressait au centre du campus ; c'était le bâtiment le plus important, un temple orné de colonnes néoclassiques où l'on lisait en silence : aucun bruit, aucune nourriture, aucune distraction sinon un regard furtif lancé à un(e) petit(e) ami(e) éventuel(le) plongé(e) tranquillement dans un livre. »<sup>24</sup>

<sup>23</sup> ROCHE, Florence. *Op. cit.*, p. 143

<sup>24</sup> DARNTON, Robert. *Apologie du livre. Demain, aujourd'hui, hier*. Chap. III Le paysage de l'information et l'instabilité des textes. Trad. De l'anglais (États-Unis) par Jean-François Sené, Gallimard, 2010 et 2012, p. 135-136

### b. « Un lieu de savoir »<sup>25</sup>

Désireuse de trancher avec ce qu'elle considère comme « faux prétextes », « attermolements », Marie-Lise Tsagouria définit la bibliothèque comme « un organisme d'information documentaire dont la fonction principale est de fournir à son public, suivant les supports les plus adéquats, l'information dont il a besoin. »<sup>26</sup> Ce faisant, elle souligne la fonction symbolique de l'espace de la bibliothèque, comme si la fréquentation physique des collections agissait à la manière des tombeaux des premiers chrétiens « *ad Sanctos*, autrement dit près du tombeau des saints »<sup>27</sup>, comme elle le note en bas de page, en se référant aux échanges de Paulin de Nole et de Saint Augustin. Ce qui relèverait d'une forme de superstition de la part des étudiants/es serait-il transmis par les enseignants/es chercheurs/ses incitant leurs disciples à fréquenter la bibliothèque universitaire ? Cela s'inscrirait-il dans une tradition de la transmission des institutions de savoir ? Une enseignante chercheuse en sciences de l'information et de la communication évoque sa fréquentation, pendant son doctorat, de bibliothèques de recherche qu'elle considère comme désuètes, mais non dénuées de charme, de véritables « temples du savoir ». Tout aussi symbolique, mais différemment, voici comment un chercheur en médecine caractérise sa bibliothèque personnelle : « Elle n'est pas derrière moi pour montrer tout mon savoir. J'aime bien l'avoir à côté de moi : elle a un petit côté contra-phobique [*sic*]. » Elle associe l'apaisant à l'utile. Il ajoute : « Ça participe à la relation au patient. Je suis dans un quartier populaire. Les gens voient qu'il y a quelques bouquins sur la religion [...] j'ose espérer que les gens se disent que la culture qu'on a, c'est quelque chose qui intéresse mon médecin. » Ainsi la bibliothèque apparaît-elle, symboliquement, comme un moyen de communication, dans un usage sinon thérapeutique, du moins de mise en confiance que ne désavouerait pas l'honnête homme classique, caractérisé par ses qualités d'érudition et de sociabilité.

Ce détour par les liens symboliques qui unissent le lieu aux êtres, en faisant entrer en jeu des modes silencieux de transmissions, nous permet d'envisager un autre rapport des enseignants/es chercheurs/ses à la bibliothèque : le rapport au temps.

## II. LE TEMPS DE LA BIBLIOTHEQUE

Symbolique et virtuelle, plutôt que reflet d'une pratique régulière et mesurable, la bibliothèque verrait-elle son temps révolu aux yeux des enseignants/es chercheurs/ses ? Ce n'est pas ce que disent la plupart des personnes interrogées qui, cependant, sont nombreuses à expliquer qu'elles ne vont pas à la bibliothèque, n'utilisent que peu les documents imprimés de la bibliothèque universitaire, recourent aux outils numériques, parmi lesquelles les ressources fournies par la bibliothèque universitaire, tout en restant attachées à la bibliothèque traditionnelle, comme celle qu'aimait fréquenter un enseignant chercheur en biologie végétale : « À chaque inter-cours, j'allais à la bibliothèque travailler, fouiller dans les livres. J'aime beaucoup les

<sup>25</sup> JACOB, Christian. *Qu'est-ce qu'un lieu de savoir ?* Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : OpenEdition Press, 2014. Disponible sur le web : <http://books.openedition.org/oep/423> (consulté le 28 février 2018)

<sup>26</sup> TSAGOURIA, Marie-Lise. « Les espaces des bibliothèques universitaires », in *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, sous la direction de CAVALIER, François et POULAIN, Martine, éditions du cercle de la librairie, 2015, p. 142

<sup>27</sup> *Ibidem*, p. 143

vieilles bibliothèques encore, avec les vieux bouquins. [...] Mais ce n'est plus ça maintenant. » Même si le propos caractérise une génération d'enseignants/es chercheurs/ses dont les études ont été conduites avant la fin des années 90, on le retrouve chez une enseignante chercheuse en informatique, MCF dont la thèse de doctorat date de 2007 et dont les pratiques de recherche l'amènent à consulter des fonds spécialisés sur la question du genre. Elle évoque son propre rapport au livre, transmis par un grand-père professeur de littérature. La question de la bibliothèque fait surgir celle de la transmission du capital culturel. L'enseignante chercheuse emploie cette expression au sujet de la bibliothèque telle qu'elle aimerait la pratiquer : « Un espace qui puisse être à la fois dans l'air du temps et en même temps un espace hors-temps ». La même expression se trouve dans les propos d'un enseignant chercheur en médecine qui évoque la bibliothèque qu'il fréquentait au cours de ses études : elle avait un « côté hors-du-temps ». Je leur emprunte la formule pour envisager comment les enseignants/es chercheurs/ses pratiquent et perçoivent la bibliothèque dans leur rapport au temps.

## 1. La bibliothèque hors du temps

La perception d'une bibliothèque « hors du temps » correspond non seulement à l'association de la bibliothèque avec le livre et la lecture, mais à la recherche de moments de pause, de suspens, de coupure avec le flux des informations et le flot des tâches accumulées.

### a. Le rapport à l'objet-livre

J'ai pu mesurer à travers les entretiens combien la bibliothèque est spontanément associée aux pratiques de lecture et à l'objet-livre. Un professeur en biologie végétale évoque ses pratiques de lecture : « Avec ma femme on a une bibliothèque gigantesque à la maison. On achète beaucoup. Elle a une [liseuse], mais moi j'aime bien le papier. Professionnellement, je lis sur ordinateur, mais à la maison, j'aime bien avoir un livre dans la main. » Le propos n'est pas sans rappeler celui de Robert Darnton, qui souligne l'importance d'avoir « la sensation matérielle d'un livre »<sup>28</sup>. Certes, ce dernier parle en historien du livre, qui goûte aussi les odeurs des livres, mais il a conscience que son rapport au livre matériel peut paraître désuet :

« La plupart des lecteurs se soucient du texte, non de son support matériel. »<sup>29</sup>

Évoquant la bibliothèque universitaire de ses années d'étudiant (dans les années 1980), un MCF en sciences économiques la caractérise ainsi : « La bibliothèque, c'était et cela reste un endroit qui sent bon l'odeur du livre. », Le rapport à l'objet-livre ne concerne pas l'usage professionnel de la lecture exclusivement : il s'agit du rapport au livre et à la lecture en général. Une MCF en sciences de l'information et de la communication décrit son rapport à sa bibliothèque personnelle : « À la maison, quand j'étais petite, il y avait une grande bibliothèque : je ne conçois pas une maison sans bibliothèque. On habite un rez-de-jardin, on a 4 mètres sous-plafond dans le salon : la bibliothèque monte quasiment jusqu'au plafond. Je vis avec quelqu'un qui aime les

<sup>28</sup> DARNTON, Robert. *Op. cit.* p. 145

<sup>29</sup> *Ibidem* p. 146

livres, il y en a partout des livres. » Sa collègue, interrogée au cours d'un entretien croisé, résume : « C'est vraiment une question de culture et d'éducation. » Le propos n'est pas ici d'entrer dans une analyse sociologique qui emprunterait aux travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron<sup>30</sup>, en observant combien la transmission passe par l'imitation des modèles éducatifs et la reproduction sociale, mais, plus banalement, on mesure combien l'image du livre imprimé correspond spontanément à la représentation de la bibliothèque. Les entretiens effectués en présentiel l'ont d'ailleurs souvent été à proximité d'une bibliothèque : dans un bureau personnel, dans une bibliothèque de laboratoire. Le rapport à l'objet-livre, comme outil de travail et objet même de recherche, détermine la démarche d'appropriation et le besoin du support matériel. Une professeure en littérature française contemporaine l'exprime en ces termes : « Voir les livres, voir leur forme, la manière dont ils sont reliés, s'ils sont gribouillés. Ça fait émerger tout un potentiel de recherche qu'on n'a pas si ce sont simplement des fiches ou des références sur Internet. Voir les choses fait émerger des choses auxquelles on n'aurait pas pensé. » Me recevant dans la salle des enseignants/es chercheurs/ses où se trouve une bibliothèque, un MCF en mécanique se lève au cours de l'entretien effectué en présentiel pour me montrer des ouvrages fondamentaux dans sa discipline et qui n'existent pas en version numérique : « Quelqu'un qui se contenterait de son PC se prive de ressources imprimées importantes ». Un MCF en biologie végétale insiste d'ailleurs sur le fait que la recherche bibliographique est parfois incomplète dans des articles de recherche : « On voit des articles scientifiques qui sortent où les gens n'ont pas fait le tour de la bibliographie. Ils déclarent que des choses n'ont jamais été faites alors qu'elles ont été faites. Elles sont faites, mais par contre elles ne sont pas numérisées. Elles ont été faites il y a 50 ans. Et donc il faut apprendre aux gens. » Ainsi apparaît la perception selon laquelle la bibliothèque est gardienne d'une mémoire à ne pas perdre.

### ***b. La bibliothèque gardienne d'un héritage***

S'interrogeant sur l'avenir de la bibliothèque en tant que lieu, Florence Roche souligne :

« Contrairement aux ressources d'Internet caractérisées par leur évanescence, la bibliothèque est le lieu de la permanence, de la stabilité, de l'héritage. L'évanescence des ressources du net est d'ailleurs si antinomique du besoin humain de transmission, de pérennité, qu'elle a donné lieu à des mesures d'archivage de celui-ci ! »<sup>31</sup>

Cette conception se retrouve dans les propos d'un MCF en médecine qui, à plusieurs reprises au cours de l'entretien, emploie le terme « témoignage », notamment au sujet de sa bibliothèque personnelle. Le terme mérite qu'on s'y arrête : il concerne l'histoire, la tradition ainsi que la preuve, de même que le nom « document » dont Jean-Michel Salaün souligne qu'il est à la fois « enseignement » et « preuve »<sup>32</sup>. Dans sa première acception, le nom désigne surtout les savoirs à retenir par la mémoire humaine

<sup>30</sup> BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude. *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les éditions de minuit, 1964

<sup>31</sup> ROCHE, Florence. *Op. cit.*, p. 147

<sup>32</sup> SALAÜN, Jean-Michel. *Vu, lu, su. Les architectes de l'information face à l'oligopole du Web*. Éditions La Découverte, Paris, 2012, p. 36



et dont « les livres ne sont qu'un adjuvant. »<sup>33</sup> Rapprochant le « document » français et le « *record* » anglais, issus de deux mots latins différents, J.-M. Salaün explique :

« Le premier fait référence à la transmission et la leçon, le second à la mémoire et la preuve. »<sup>34</sup>

Après avoir dressé un historique de la notion en pleine mutation à l'heure du numérique et en s'appuyant sur la définition du bibliothécaire indien Shiyali Ramamrita Ranganathan, l'auteur propose la définition suivante du « document » :

« Une trace permettant d'interpréter un événement passé à partir d'un contrat de lecture. Un document est la représentation d'un protodocument sur un support, pour une manipulation physique facile, un transport dans l'espace et une préservation dans le temps ».<sup>35</sup>

Cette définition embrasse les trois dimensions du document :

« matérielle avec la trace (vu), intellectuelle avec l'interprétation (lu), mémorielle avec l'événement passé (su). »<sup>36</sup>

Or l'attachement au document quel qu'il soit, en tant que « trace », ne révèle-t-il pas en creux la peur de la perte et de l'oubli ? C'est la crainte exprimée par deux enseignants/es chercheurs/ses en littérature française contemporaine au sujet de fonds d'archives d'écrivains qui constituent leur matière première de recherche. Évoquant la « mort » de fonds dans le cadre de fusion dans la bibliothèque dite « centrale », l'un d'entre eux exprime sa crainte en ces termes : « Plus personne ne sait que le fonds est là, parce qu'il s'est fondu, il a été dispersé, dans un fonds général. C'est rangé par ordre alphabétique, par cote, etc. C'est une perte pour la recherche potentielle. C'est une perte au plan patrimonial : la mémoire se perd. » La crainte ainsi exprimée concerne les modalités de conservation, de mise à disposition et de valorisation d'un fonds archivé<sup>37</sup>. La perception des missions de la bibliothèque rapproche cette dernière de celle d'un centre d'archives :

« Bibliothèques et archives sont pareillement confrontées aux questions des formats numériques, aux schémas de métadonnées pour en donner accès aux usagers, ou à la pérennité et conservation des documents qu'ils soient physiques ou numériques. »<sup>38</sup>

La crainte de la perte peut aussi concerner les artefacts dont la production est en cours ou à venir. Au cours d'un entretien effectué en présentiel, un MCF en mécanique, qui emploie d'ailleurs le nom de « patrimoine » au sujet des missions des

<sup>33</sup> *Ibidem*

<sup>34</sup> *Ibidem*, p. 37

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 60

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 59

<sup>37</sup> Je renvoie sur ce sujet au mémoire suivant : FAUSSURIER, Bérengère. *Les archives des écrivains, leur place en bibliothèque. Mémoire de conservateur de bibliothèque*. [PDF en ligne] Villeurbanne, Enssib, décembre 2017. Disponible sur le web : <file:///C:/Users/veron/AppData/Local/Temp/67311-les-archives-des-ecrivains-leur-place-en-bibliotheque.pdf> (consulté le 28 février 2018)

<sup>38</sup> UTARD, Jean-Claude. « Bibliothécaire, documentaliste et archiviste : convergence ou hybridation des métiers ? », in *Les métiers des bibliothèques*, sous la direction de MARCEROU-RAMEL Nathalie. Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 2017, p. 160

bibliothécaires qu'il considère comme « gardiens du patrimoine de l'école [où il exerce] », a tenu – et je l'en remercie – à me faire visiter le *FabLab* de son école en exprimant sa propre crainte de voir se perdre « la mémoire de ce qui a été fabriqué », et concevant l'avenir du métier de bibliothécaire appelé à devenir, selon lui, « une sorte d'architecte de l'information ». Le propos coïncide remarquablement avec celui de J.-M. Salaün :

« Je suggérerais le néologisme "architèque" pour nommer les nouvelles infrastructures héritières des bibliothèques et du Web qui s'inventent aujourd'hui. La parenté de consonance avec *architecte* et *archives* me semble bienvenue, car les compétences de leurs responsables puisent aussi largement dans ces traditions-là. [...] Enfin, le préfixe *archi-* signifiant aussi « au-delà », et – *thèque*, « étagère », on peut comprendre aussi l'architèque comme le dépassement d'une bibliothèque. Et donc, pour éviter les querelles de dénomination avec une profession protégée par un ordre, les architectes, on pourrait nommer les responsables d'une archithèque des "archithécaires". »<sup>39</sup>

Le rapport de la bibliothèque au temps concerne les données de la recherche sur lesquelles il faudra revenir en abordant la pratique de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses sous l'angle de ses services.

### *c. La bibliothèque au service de l'attention*

La mission de la bibliothèque, au service de la mémoire, apparaît aussi au service du besoin de maîtriser son temps. En tant qu'espace de travail, si la bibliothèque universitaire apparaît plutôt destinée aux étudiants/es selon plusieurs personnes interrogées, en revanche, la bibliothèque offre aussi le moyen de rompre avec les impératifs et l'urgence non seulement des diverses tâches de l'enseignant/e chercheur/se, mais de la masse des informations qui tendent à diluer son attention.

« On va à la bibliothèque pour y découvrir, dans le calme, des documents que les autres médias noient dans le flux insatiable de leur production ». <sup>40</sup>

Une personne interrogée, MCF en anthropologie, expérimente depuis peu le travail à la bibliothèque universitaire : « Je suis sur mon lieu de travail, mais je coupe volontairement mes mails. Je passe inaperçue parmi les étudiants et aussi les collègues. » La bibliothèque lui offre un espace de « déconnexion »<sup>41</sup>. De même, un enseignant chercheur en droit trouve dans la bibliothèque universitaire un cadre propice à l'isolement : « Quand j'ai besoin d'un espace dans lequel je ne suis pas dérangé ». Dans les nouveaux espaces de Lilliad, un chercheur en chimie « se réfugie » quand il ne veut pas être dérangé : « C'est un endroit de travail qui n'est pas le laboratoire et qui permet de se dissocier des petites interruptions qu'on a de plus en plus. » C'est aussi à la BM de son quartier qu'une enseignante chercheuse en sciences de l'information et de la communication se rappelle avoir trouvé un autre rapport au temps : « J'ai passé une

<sup>39</sup> SALAÜN, Jean-Michel, *Ibidem*, p. 147-148

<sup>40</sup> *Ibidem*, p. 22

<sup>41</sup> EVANS, Christophe. « Les bibliothèques à l'âge de l'accès et de la modernité liquide », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, *Quoi de neuf en bibliothèque ?* Hors-série 2011, p. 18-20



de mi-journée ailleurs que dans mon bureau ou chez moi, ça donne un autre environnement, ça fait du bien, ça casse un peu la routine. »

L'espace de la bibliothèque se met ainsi au service d'un temps retrouvé.

## 2. La bibliothèque dans l'air du temps

*A contrario*, loin d'être un espace de déconnexion, la bibliothèque est perçue et pratiquée par les personnes interrogées comme un espace potentiel de connexion permanente. Une MCF en sciences de l'information et de la communication perçoit ainsi la bibliothèque universitaire comme articulation entre les différentes temporalités : « On peut réserver à distance ; on peut faire plein de choses à distance. On peut suggérer un achat, on peut gagner du temps en le faisant à distance, en ayant des ressources numériques, et en même temps, comme il y a de la conservation des ouvrages, le temps long, il est là aussi. » Gain de temps va de pair avec autonomie permise par l'informatisation :

« Préparant au maximum sa visite en amont, grâce aux ressources accessibles à distance, le chercheur est aujourd'hui en quête d'une efficacité accrue du temps passé à la bibliothèque. »<sup>42</sup>

Si les lieux du domicile personnel et celui du bureau sont des espaces de travail et de lecture privilégiés par les personnes interrogées, par opposition à la bibliothèque en général et à la bibliothèque universitaire en particulier, le phénomène s'est bien sûr accentué à l'heure des ressources électroniques. Une MCF en psychologie du développement exprime ainsi les mutations récentes : « En 20 ans, on est passé à quelque chose de rudimentaire à quelque chose de bien mieux. On n'a plus besoin d'être présent physiquement. » Les personnes interrogées expriment le besoin d'accéder rapidement aux ressources dont elles ont un besoin immédiat. Les ressources évoquées sont de deux ordres : celles mises à disposition par la bibliothèque et celles trouvées sur l'Internet, sans passer par les services de la bibliothèque. Cependant, la distinction n'est pas forcément toujours claire dans l'esprit des personnes interrogées qui élaborent leur propre bibliothèque virtuelle selon des pratiques variables en fonction des disciplines, de la formation initiale, des rapports établis avec des professionnels des bibliothèques.

### a. La bibliothèque virtuelle

Le rapport à la bibliothèque, dont les personnes interrogées mesurent l'évolution entre leurs propres pratiques d'étudiant/e et celles d'aujourd'hui, est souvent exprimé en termes de gain de temps. Un MCF en mécanique salue le progrès pour ses propres étudiants/es et pour lui-même : « Quand je voulais un article, j'attendais une semaine, dix jours, parfois plus. [Aujourd'hui] le bibliothécaire m'aide et pour mes thésards c'est inestimable. Je leur donne une bibliographie et ils se débrouillent avec la bibliothèque. On a un système de formulaire avec quelqu'un derrière, une adresse générique et ça peut être très rapide, dans la journée. » Un MCF en sciences sociales souligne, quant à lui, que l'accès aux revues électroniques a complètement modifié sa manière de

<sup>42</sup> BRAULT, Julien. « Renseigner, orienter le chercheur. Expériences de service public », in *La recherche dans les institutions patrimoniales : sources matérielles et ressources numériques*, sous la direction de ROUSTAN Mélanie, en collaboration avec MONJARET Anne et CHEVALLIER Philippe. Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2016, p. 29

travailler. Un MCF en littérature contemporaine dont la première bibliothèque est sa bibliothèque de livres imprimés, à son domicile, attribue la deuxième place à sa bibliothèque numérique : « Elle est toujours dans mon bureau », l'adverbe « toujours » soulignant l'accessibilité rapide et immédiate des documents en ligne. Un MCF en droit emploie d'ailleurs l'expression « accessible 24h sur 24 ». Un MCF en médecine, ayant fait de l'objet-même de sa thèse un guide de recherche à l'attention des chercheurs/ses, explique la manière dont il a été lui-même amené à se former au maniement d'outils de gestion bibliographique et n'oublie pas de compter, parmi ses bibliothèques de référence, sa bibliothèque Zotero tout en soulignant : « Ça permet de gagner du temps quand on a un minimum de base. » Virtuelle, la pratique de la bibliothèque est à la fois la constitution de sa propre bibliothèque de ressources et l'accès aux ressources non seulement mises à disposition par la bibliothèque universitaire, mais accessibles sur le Web avec parfois une méconnaissance du système des abonnements. Le maître-mot est l'accessibilité permanente.

### ***b. La bibliothèque « boîte à outils »***

En termes d'accessibilité, la bibliothèque universitaire est appréciée pour sa disponibilité et sa facilitation : « La bibliothèque, c'est une boîte à outils, dedans il y a plein de choses, il y a des outils dont vous ne vous servirez jamais, il y a des outils quand le dimanche le robinet pète vous êtes bien content de les trouver dans l'urgence pour réparer la fuite : c'est une collection dans laquelle vous allez puiser sans fin, au moment où vous en avez vraiment besoin, vous devez avoir l'information tout de suite parce qu'on vit dans l'urgence et puis il y a d'autres choses qui peut-être ne seront jamais ouvertes » L'image exprime un idéal du *just in time* en ce qui concerne les ressources offertes par la bibliothèque universitaire aux enseignants/es chercheurs/ses et à leurs étudiants/es. L'image illustre aussi la conscience du « passage d'une logique de stock à une logique de flux » :

« La logique du flux implique une nouvelle vision de la collection de la bibliothèque, où le professionnel n'acquiert plus des ouvrages pour les conserver, mais s'abonne à des articles, des revues, des bases de données sélectionnées dans des "bouquets" numériques fournis par les éditeurs. »<sup>43</sup>

L'image exprime ainsi la perception du service attendu par la bibliothèque à l'heure de l'instantanéité – ou presque – des réponses fournies par les moteurs de recherche :

« Certains chercheurs rechignent quand on leur montre comment arriver au texte intégral d'un document dans *Gallica* après trois ou quatre clics, ce qui n'est pourtant pas si mal... Pour ces raisons, il n'est pas rare ainsi qu'ils se montrent d'emblée impatient. Si le bibliothécaire demeure encore un guide au long cours, son métier ressemble de plus en plus à celui d'un dépanneur dont on attend une intervention ponctuelle, rapide et efficace. »<sup>44</sup>

<sup>43</sup> MAZENS, Sophie. « Bibliothèques universitaires et réseaux », in *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, sous la direction de CAVALIER François et POULAIN, Martine. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2015, p. 158

<sup>44</sup> BRAULT, Julien. *Op cit.* p. 29-30

L'image permet enfin de souligner deux paradoxes : le temps long nécessaire à la recherche – « La pensée a besoin de temps pour se déployer », remarque une MCF en sciences de l'information et de la communication au cours d'un entretien - s'oppose à la pression de l'urgence et les efforts déployés par la bibliothèque pour rendre les ressources accessibles dans un souci d'exhaustivité s'opposent aux besoins précis à un moment des enseignants/es chercheurs/ses pour eux/elles-mêmes et leurs étudiants/es.

Cette dernière remarque ouvre le dernier aspect des pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses : les services de la bibliothèque, et plus particulièrement de la bibliothèque universitaire.

### III. LES SERVICES DE LA BIBLIOTHEQUE

Si la politique documentaire caractérise la responsabilité de la bibliothèque, elle recouvre non seulement la « conception et utilisation d'outils permettant de concrétiser et de contrôler le développement des collections et leur adéquation au projet de la bibliothèque »<sup>45</sup>, mais les missions qui en découlent.

« Au-delà des questions d'acquisition, on inclut aussi les questions de conservation et d'accès au sens large en intégrant la formation des utilisateurs. »<sup>46</sup>

Or, à l'heure du Web, la notion-même de collection est à reconsidérer :

« Ce qui était une forme de tri et de sélection au sein de la production éditoriale, lui-même premier tri sélectif, mais plus large intégrant d'autres critères que celui de la qualité scientifique ou intellectuelle, est en passe de disparaître pour une partie significative des documents rassemblés par les bibliothèques universitaires à partir de sources variées [...] le texte et la collection tendant à ne devenir que des corollaires de la masse changeante d'informations connues à un moment donné sur un sujet, utile à certains stades pour certains usages et globalement accessible via le Web. »<sup>47</sup>

Dans ce contexte, qui doit tenir compte des réalités institutionnelles des SCD, force est de constater que la mission de la bibliothèque reste traditionnelle dans les perceptions des enseignants/es chercheurs/ses malgré des pratiques en évolution.

#### 1. L'accès à des collections

À la question « qu'appréciez-vous particulièrement dans la bibliothèque que vous fréquentez ? » les personnes interrogées répondent sans surprise : les collections mises à leur disposition et à celle de leurs étudiants/es. Un MCF en finance et comptabilité parle ainsi de sa bibliothèque universitaire : « Elle est bien organisée. Il y a

---

<sup>45</sup> CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 1999, p. 11

<sup>46</sup> CAVALIER, François. « La politique documentaire des bibliothèques universitaires : contexte, enjeux. » *In Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, sous la direction de CAVALIER, François et POULAIN, Martine. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2015, p. 59

<sup>47</sup> *Ibidem*, p. 60-61

du contenu. » En effet, analysant l'évolution des services au public dans les bibliothèques universitaires, Frédéric Saby souligne que, malgré les évolutions en cours dans les dernières décennies, le public attend « de la bibliothèque ce qu'elle était en mesure de lui fournir : des collections aussi abondantes que possible »<sup>48</sup>.

Les collections auxquelles les personnes interrogées font référence sont de deux sortes : imprimées et numériques. Nous avons pu mettre en évidence l'importance du rapport à l'objet-livre tout en mesurant combien l'accès aux ressources numériques a modifié le rapport de l'enseignant/e chercheur/se à la bibliothèque dans sa double dimension spatiale et temporelle. Les entretiens mettent en évidence que de même que l'espace de la bibliothèque universitaire est plutôt considéré comme destiné aux étudiants/es, de même les collections de la bibliothèque universitaire leur sont réservées, d'après les enseignants/es chercheurs/ses qui pratiquent, plus ou moins et selon différentes modalités, les prescriptions bibliographiques et les suggestions d'achat.

### *a. La pratique des collections physiques de la bibliothèque*

#### *a. 1 Prescriptions bibliographiques et suggestion d'achats*

La pratique varie forcément en fonction de la discipline d'enseignement. Cependant, la relation avec les services de la bibliothèque universitaire est aussi à considérer. Une professeure en littérature française contemporaine explique être en contact régulier avec la responsable de son domaine d'acquisition à qui elle suggère des achats en fonction de sa propre veille éditoriale et d'après les retours d'étudiants/es qui n'auraient pas trouvé telle ressource qu'elle aurait indiquée dans une bibliographie. Une enseignante en biologie explique comment elle a la possibilité de lier ses propres indications bibliographiques avec le catalogue de la bibliothèque, « sous forme de lien vers les notices et les disponibilités, et les localisations des ouvrages ». Les préconisations bibliographiques sont ainsi construites en collaboration avec les bibliothécaires. Loin de moi l'idée que les enseignants/es chercheurs/ses pratiquent systématiquement les prescriptions bibliographiques, en liaison avec la bibliothèque universitaire, mon échantillon n'étant en rien représentatif. Le constat que j'ai pu faire est plutôt celui de la confiance en l'expertise des bibliothécaires dans le domaine des acquisitions. Un chercheur en chimie s'est même trouvé surpris de reconnaître une expertise qu'il ne soupçonnait pas : « J'ai découvert à l'occasion d'un congrès que j'organisais en février, qu'ils [les bibliothécaires référents] avaient préparé une petite exposition de livres et de documents qu'ils avaient à la bibliothèque, je n'étais pas du tout au courant qu'ils allaient faire ça, donc en discutant avec eux, j'ai vu qu'ils avaient certaines compétences. » Ces compétences en matière de veille sont appréciées par une MCF en psychologie du développement qui ne connaît pas le ou la responsable des acquisitions dans son domaine, mais lui fait aveuglément confiance : « Elle [le personnel féminin est spontanément employée] achète tout ce qui sort et ce qui est pertinent par rapport à ma discipline. Je n'envoie pas particulièrement ma bibliographie car je sais qu'elle y sera. » Faut-il aller jusqu'à dire que les bibliothécaires sont victimes de leurs propres compétences en matière de veille documentaire au point de rendre superflue toute relation avec les enseignants/es chercheurs/ses ? Les exemples cités montrent que les situations sont diverses, mais rien ne permet de conclure hâtivement

<sup>48</sup> SABY, Frédéric. « Les freins à l'avancée d'une politique des services au public » in *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*, sous la direction de ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013, p. 133

sur ce point. D'ailleurs, l'expertise-même des bibliothécaires de la bibliothèque universitaire peut être remise en question. Un MCF en mécanique explique sa propre manière de procéder en ce qui concerne les achats d'ouvrage pour la recherche : « Comme on les achète sur les budgets d'équipe et comme on sait qu'ils risquent de se perdre, moi je les achète personnellement sur les contrats de recherche dont je dépends et ils restent dans mon bureau : ils ne sont pas partagés par la communauté. » Évoquant le responsable de la bibliothèque du laboratoire voisin, il explique qu'il lui confierait les ouvrages en toute confiance. On retrouve ici la reconnaissance de l'expertise du responsable de la bibliothèque de laboratoire et la crainte de la perte de documents précieux pour la recherche. Le même enseignant chercheur procède de même pour des documents en version électronique : « J'ai le pdf sur ma machine, je l'ai envoyé à deux, trois thésards qui seraient intéressés. Par contre, c'est référencé nulle part et c'est dommage. » Ainsi émerge la réalité d'une pratique différenciée en fonction des missions d'enseignement ou de recherche, opposant la bibliothèque de laboratoire ou la bibliothèque personnelle – « ma machine » - à la bibliothèque universitaire. Cette réalité était constatée par mon prédécesseur s'intéressant aux relations des enseignants/es chercheurs/ses à la bibliothèque universitaire :

« La BU répond à un besoin rapide et immédiat, dans le but de préparer un cours avec des ouvrages courants pour la plupart. En ce qui concerne la recherche, il s'agit d'acheter des ouvrages plus pointus, plus rares, qui accumulés vont constituer un fonds restreint mais précieux et dans lequel pourront piocher les collègues chercheurs. L'avantage de les faire acheter par son laboratoire plutôt que par la BU réside dans le fait que les ouvrages seront plus disponibles car *a priori* peu accessibles aux étudiants, et que l'emprunt se fera pour une durée indéfinie, selon le temps nécessaire au chercheur qui le consulte, et surtout au sein d'une communauté de personnes que l'on connaît. »<sup>49</sup>

Avant de développer plus avant le rapport des enseignants/es chercheurs/ses aux ressources électroniques, une remarque s'impose sur les modalités mêmes d'accès aux documents imprimés.

## a.2 Le goût pour le libre accès

En ce qui concerne les pratiques personnelles des enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées, certains/es soulignent l'intérêt que représente pour eux/elles le libre accès aux documents. Dans la logique de ce qui vient d'être souligné au sujet de la perception de l'expertise des bibliothécaires en matière d'acquisition documentaire, le libre accès est pratiqué par des enseignants/es chercheurs/ses qui ont un cours à construire. C'est ce qu'explique une MCF en anthropologie qui a bâti le nouveau cours dont elle était responsable en fonction des ressources trouvées en libre accès. Ce faisant, elle observe que ses pratiques sont différentes en fonction de ses missions d'enseignement ou de recherche, la bibliothèque universitaire apparaissant – le propos le confirme – comme mettant à disposition des documents pour les enseignements. En ce qui concerne la recherche, la pratique du libre accès coïncide aussi avec l'intérêt que représente l'accès aux ouvrages imprimés d'un fonds privé comme celui évoqué avec une pointe de nostalgie par une professeure en littérature française contemporaine : « Il y a eu cette époque merveilleuse où on accédait directement à la bibliothèque. Ce qui est extraordinaire, quand on est en accès libre, ce n'est pas la même chose que de

<sup>49</sup> PARET, Philippe. *Op.cit.* p. 29

consulter des fiches puisqu'à l'époque c'étaient de petits fichiers papier. » Se souvenant de son arrivée à l'université où elle enseigne aujourd'hui, une MCF en psychologie du développement exprime elle aussi son émerveillement à la vue des magasins : « Quand je suis arrivée, j'ai été subjuguée par notre bibliothèque qui garde des revues et notamment une revue de psychologie depuis son origine. J'ai passé beaucoup de temps dans les magasins. C'est magique. » Les adjectifs employés – « merveilleuse », « extraordinaire », « magique » - expriment le même rapport à des documents dont la ressource même qu'ils représentent relève de l'enchantement et du prodige. Une MCF en sciences de l'information et de la communication regrette quant-à-elle l'organisation de la BM de sa ville où l'accès à certains documents se fait sur réservation : « J'ai l'impression d'un trésor caché. » La représentation rejoint l'image du temple du savoir associée à la dimension symbolique de l'espace de la bibliothèque ainsi qu'à l'attachement à la matérialité du livre. La perception se confirme de celle d'un lieu propice à l'initiation de celles et ceux qui y sont admis/es. Enfin, et par opposition à ce qui serait une pratique plutôt tournée vers l'enseignement, la pratique du libre accès correspond au goût pour la sérendipité : « Je flâne dans les rayons et parfois, comme les collègues mettent des livres en évidence, il y a des nouveautés, il y a des thématiques » explique une MCF en sciences de l'information et de la communication... qui soupire aussi à la pensée des ouvrages empruntés et rendus sans avoir été lus. Cependant, la question de l'accès aux documents et de leur devenir n'est pas sans se heurter à des points d'incompréhension voire de méconnaissance.

### ***b. Points de malentendus***

Au cours des entretiens, quand la question des modalités d'accès aux documents a été abordée, deux points de malentendus sont apparus.

#### **b.1 Attention, désherbage**

Il est amusant de constater que la pratique du désherbage est spontanément perçue comme caractéristique des bibliothécaires. Une enseignante en biologie ayant elle-même eu l'occasion de travailler en tant que responsable de collection exprime sa relation de connivence avec les bibliothécaires dont elle connaît et comprend les pratiques tout en nuancant son propos : « J'étais un petit peu sensibilisée à cet aspect-là, après, voilà, c'est dommage, mais il faut de la place ». Ce point d'incompréhension est bien connu des bibliothécaires et il renvoie, encore une fois, au statut du livre :

« Il est souvent difficile de faire comprendre à nos interlocuteurs enseignants-chercheurs la logique et les mérites d'une opération de désherbage. Spontanément, de telles pratiques les heurtent. Imaginer que l'on puisse se débarrasser de livres, voire les jeter, constitue pour eux une violation d'un devoir sacré. »<sup>50</sup>

Deux personnes interrogées évoquent elles-aussi la pratique du désherbage. Deux MCF en sciences de l'information et de la communication déplorent la pratique et suggèrent un système de redistribution : « - Quand vous jetez des ouvrages par exemple en SHS, moi ça m'est arrivé d'en récupérer [...] ils jettent

<sup>50</sup> ROCHE, Florence. « Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu ? » *Op. cit.* p. 143



ça, un vieux truc, mais c'était fondateur je l'ai récupéré en disant ça peut toujours servir...

- C'est vrai qu'en SHS on a beaucoup l'habitude de se servir de vieux documents, qui datent des années 70... »

Un MCF en finance et comptabilité évoque quant à lui ses relations régulières avec la responsable d'acquisition de son domaine. Celle-ci l'avertit du remplacement d'ouvrages pour cause de changement d'édition et les étudiants/es intéressés/ées, avisés/ées en cours, ont la possibilité de récupérer les ouvrages en question.

## b.2 Attention, indexation

Le deuxième point qui peut poser problème est la pratique même de structuration de l'information perçue comme caractéristique du métier de bibliothécaire, et qui peut s'opposer aux pratiques voire à l'identité-même des enseignants/es chercheurs/ses caractérisés/ées par « l'atypisme de leur utilisation »<sup>51</sup>. Un MCF en mécanique relate ainsi une de ses récentes expériences justifiant son goût pour la pratique du libre accès : il se rappelle avoir trouvé un ouvrage dont il ignorait l'existence et qu'il n'aurait pas eu l'idée de chercher faute des bons mots-clefs. C'est la couverture de la collection qui lui a permis de repérer l'ouvrage en question sur les rayonnages. Lorsque des enseignants/es chercheurs/ses en littérature française contemporaine expriment leur crainte de voir se perdre un fonds « noyé » dans un plus vaste ensemble, la perception ne correspond-elle pas à une méconnaissance ou peut-être une forme de défiance quant aux modalités de classement tel qu'il est pratiqué par les bibliothécaires ? C'est très exactement ce qu'exprime Louis Klee au début d'un article consacré aux relations entre chercheurs/ses et bibliothécaires :

« On sent bien qu'un des points sensibles reste l'apparente antinomie entre la volonté de libre investigation des chercheurs, chercher pour concevoir ou créer des connaissances et la volonté d'organisation des savoirs des bibliothécaires, de faciliter la recherche en signalant des connaissances. L'improbable face à face entre d'une part un concept, celui de la découverte et, d'autre part, sa codification dans la collection et la classification, génère sans doute du malentendu. »<sup>52</sup>

Au cours d'entretiens au sujet de l'interdisciplinarité, un responsable de département de l'école d'ingénieur INSA, Lyon, a tenu à souligner ce qui constitue, selon lui, une difficulté majeure dans la perception de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses : dressant un rapide historique des dernières révolutions du monde numérique et des raisons, entre autres, du succès de Google en matière de moteur de recherche, il souligne combien notre propre système de pensée n'a pas pu concevoir la donnée autrement que structurée, en silo, mettant ainsi en exergue l'impossible mariage, selon lui, entre une logique de la structuration « bibliothécomaniaque » - si l'on me permet ce néologisme – et une autre relevant au contraire de la déstructuration.

<sup>51</sup> PARET, Philippe. *Op. Cit.* p. 39

<sup>52</sup> KLEE, Louis. « Chercheurs et bibliothèques : une adaptation permanente à construire », in *Les métiers des Bibliothèques*, sous la direction de MARCEROU-RAMEL Nathalie. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2017, p. 111



Cette analyse conduit naturellement à l'accès aux ressources en ligne dont on a vu qu'il répond au besoin de rapidité et de disponibilité.

### c. La pratique des ressources en ligne

L'accès aux ressources électroniques caractérise le travail et la pratique de l'enseignant/e chercheur/se qui recourt encore aux documents imprimés, avec des variations dues aux champs disciplinaires. Cependant, de quelles ressources s'agit-il ? Pour quels usages ? Et quelle est la place de la bibliothèque quant à leur accès ?

#### c.1 Pratiques d'enseignement et pratiques de recherche

Les pratiques diffèrent en fonction des missions de certaines personnes interrogées qui expliquent qu'elles recourent au catalogue de la bibliothèque universitaire pour les préparations de cours, mais pas forcément – voire jamais – lorsqu'il s'agit de leur activité de recherche. Un MCF en finance et comptabilité souligne que, dans le cadre de ses recherches, il a souvent une idée très précise de ce qu'il cherche (titre de l'article) et passe par *Google Scholar* qui lui offre une rapidité qu'il apprécie par rapport à une base de données accessible via le portail de la bibliothèque. En revanche, il a besoin de se rendre à la bibliothèque universitaire pour consulter une base de données accessible sur un seul poste en raison du coût de son abonnement : « Il faut aller à la bibliothèque, extraire les données, les ramener dans son bureau pour pouvoir travailler dessus. » Le même enseignant apprécie de recourir, en cours, à la version numérique d'un manuel auquel il peut renvoyer ses étudiants/es en passant par l'espace numérique de travail. En revanche, ne pouvant disposer d'un autre *e-book* trop cher pour le budget d'acquisition de la bibliothèque universitaire, il décrit son bricolage en fonction du pourcentage de copies auquel il a droit. L'exemple illustre la manière de jongler entre les différentes possibilités ouvertes par la documentation électronique, qu'il s'agisse de l'enseignement ou de la recherche. L'exemple illustre aussi les évolutions en cours en termes de politique d'acquisition dans les bibliothèques universitaires confrontées à la réalité budgétaire, dans un contexte où les budgets d'acquisition des collections à destination des étudiants/es tendent à baisser au profit des ressources électroniques onéreuses, plutôt orientées recherche :

« Disposer d'un accès illimité à ces manuels ou des ouvrages fondamentaux pour l'apprentissage est un rêve ancien de bibliothécaires. Pour les bibliothèques qui n'ont ni les moyens ni la place pour acheter ces titres dont les étudiants ont besoin en très grand nombre, la possibilité technique offerte par le numérique de les fournir en accès illimité, ne serait-ce que sur une période de l'année, apparaît soudainement comme une opportunité inespérée. Las, les politiques commerciales en matière d'ouvrages électroniques sont très loin d'envisager ce type de service à court ou à moyen terme. »<sup>53</sup>

Une MCF en sciences de l'information et de la communication analyse ce qui a changé ces dernières années dans ses pratiques de consultation à distance pour ses activités d'enseignement et de recherche : si auparavant elle recourait d'abord au catalogue de la bibliothèque universitaire, désormais, elle consulte spontanément les

<sup>53</sup> CAVALIER, François. « La politique documentaire des bibliothèques universitaires : contexte, enjeux » In *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, sous la direction de CAVALIER François et POULAIN Martine. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2015, p. 67

plateformes de revues francophones auxquelles la bibliothèque lui donne accès. D'une personne à l'autre, la réalité des charges budgétaires et des contraintes en termes d'acquisition documentaire est plus ou moins perçue, de même que ce qui relève de l'*Open Access* ou pas. L'échantillon n'est pas suffisant pour être représentatif, mais on a l'impression que les personnes interrogées savent se débrouiller dans un environnement qu'elles ont intégré, sans nécessairement en maîtriser le fonctionnement.

## c.2 Éléments de méconnaissance et/ou difficultés

Non seulement les personnes interrogées ont une maîtrise différente de l'environnement des ressources électroniques auxquelles elles ont accès, mais elles m'ont souvent été adressées par des collègues avec qui elles entretiennent des relations privilégiées et qui les guide en fonction de leurs besoins. Cependant, des sources possibles de malentendus apparaissent. Ainsi, une MCF en biologie confesse sa méconnaissance et place sur le même plan les documents trouvés par l'intermédiaire des abonnements de la bibliothèque universitaire et par celui d'un réseau social académique. Un MCF en droit explique qu'il recourt majoritairement à des revues en ligne en passant par l'Espace numérique de Travail (ENT). Mais de quelle modalité d'accès parle-t-il ? S'agit-il ou non d'un accès permis grâce aux abonnements de la bibliothèque ? Il apparaît ainsi que la réalité des modes d'accès aux ressources électroniques n'est pas forcément maîtrisée par les enseignants/es chercheurs/ses. Cependant, les champs disciplinaires et les pratiques peuvent expliquer les variations en la matière. Une MCF en informatique fait la différence entre les ressources auxquelles elle accède via son unité de recherche et celles mises à disposition grâce aux abonnements de la bibliothèque. Un MCF en médecine, dont la thèse consiste en un guide à destination du chercheur, est très bien placé pour être avisé des modalités d'accès et de pratique de PubMed Central. Il explique d'ailleurs que la méconnaissance peut être aussi celle des bibliothécaires qui, dit-il, savent pratiquer l'outil, mais n'ont pas le savoir pratique du praticien qui sait choisir les revues appropriées. Une difficulté est exprimée par certaines personnes interrogées : la lourdeur des accès. De même que la recherche d'information a besoin d'être vite satisfaite, de même certaines personnes expriment leur besoin de facilité. Or comment les ressources électroniques peuvent-elles satisfaire ce besoin ?

« Les ressources électroniques ne sont pas des livres ou des revues accessibles sur ordinateur, ce sont des items organisés par l'hypertextualité ; la réplique de leur présentation imprimée dans le modèle des revues leur maintient une clôture qui appartient au monde de l'imprimé, mais étranger au numérique dont l'inachèvement est un principe essentiel. Une autre caractéristique de l'environnement technique associé aux textes numérisés est de permettre un survol rapide d'un grand nombre de textes à partir de mots-clefs et de fouiller un gain de temps significatif. »<sup>54</sup>

Encore faut-il en avoir toutes les clefs... Quant à la place de la bibliothèque dans la manière d'accéder aux ressources, son association à une collection l'oppose aux ressources du Web – « anti-collection »<sup>55</sup> - qui peuvent être privilégiées par les personnes interrogées. Quand un MCF en littérature française contemporaine évoque sa bibliothèque virtuelle, il se réfère aux multiplicités de possibilités que lui offre le Web

<sup>54</sup> *Ibidem*, p. 65

<sup>55</sup> *Ibidem*, p. 61

pour compléter des notes de bas de page ou répondre à un besoin ponctuel d'information : il ne s'agit pas de ressources trouvées dans une collection d'une bibliothèque. Ainsi surgit une question : dans le flou entre flux des ressources électroniques et flot du Web, quelle visibilité pour la bibliothèque universitaire ? Cette question n'est pas nouvelle :

« La bibliothèque n'est plus un passage obligé pour accéder aux documents. Toute démarche orientée utilisateur dans l'environnement du Web doit donc prendre en compte comme paramètre premier le besoin de visibilité. La logique du portail est insuffisante sur le Web : c'est dans les moteurs généralistes eux-mêmes [...] qu'il faut gagner en visibilité si l'on veut capter l'attention des internautes. »<sup>56</sup>

À cet égard, les enseignants/es chercheurs/ses sont des internautes comme les autres en demande d'information et de formation pour eux/elles-mêmes comme pour leurs étudiants/es. D'ailleurs, les services de la bibliothèque, et en particulier de la bibliothèque universitaire, ce sont aussi les services de formation dirigés tant vers les enseignants/es chercheurs/ses que vers les étudiants/es.

## 2. La formation et l'information

Rappelons que la formation des usagers dans les bibliothèques universitaires s'inscrit dans un cadre juridique :

« Les bibliothèques contribuent aux activités de formation et de recherche des établissements. »<sup>57</sup>

Dans le cadre de la loi LRU, les SCD sont définis comme des services de soutien à la formation et à la recherche. Si le cadre général de la formation consiste à initier à l'Information scientifique et technique (IST), le contexte propre à chaque établissement en fait varier les approches. Quant aux enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées, eux/elles-mêmes ont des appréciations diverses en ce qui concerne le rôle et la place de la bibliothèque dans la formation.

### a. En direction des enseignants/es chercheurs/ses

Les entretiens effectués, encore une fois, reflètent des pratiques d'enseignants/es chercheurs/ses qui entretiennent des relations privilégiées avec les professionnels des bibliothèques. Le terme de « collègue », comme cela a déjà été remarqué, est d'ailleurs souvent employé par les personnes interrogées. Une MCF en biologie prénomme à plusieurs reprises la directrice adjointe de sa bibliothèque universitaire, responsable des services au public et à la recherche bibliographique, en soulignant la volonté de cette dernière d'animer des ateliers très réguliers et sa disponibilité pour venir répondre aux questions des enseignants/es chercheurs/ses dans les laboratoires. Une MCF en

<sup>56</sup> BERMÈS, Emmanuelle, ISAAC, Antoine et POUPEAU, Gautier. *Le Web sémantique en bibliothèque*. Éditions du Cercle de La Librairie, 2013. p. 23

<sup>57</sup> Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs. Disponible sur le Web : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2011/8/23/ESRS1101850D/jo> (consulté le 28 février 2018)

informatique explique que c'est précisément en raison de ses relations privilégiées avec la responsable des services aux chercheurs de sa bibliothèque universitaire qu'elle n'éprouve pas le besoin de se rendre à d'éventuelles formations : elle sollicite sa collègue en cas de besoin. C'est la manière de procéder d'un MCF en biologie végétale qui apprécie particulièrement la disponibilité des bibliothécaires : « Ils arrangent tout. » Il désigne ainsi, entre autres, leur aide pour des questions ou des difficultés de recherche documentaire. Or, même si telle enseignante chercheuse dit « aller le plus possible » aux ateliers de formation proposés par la bibliothèque, elle souligne ne pas être « représentative » et exprime sa perception d'un écart entre sa pratique et celle d'autres enseignants/es chercheurs/ses : « Il y a ceux qui pensent qu'ils sont enseignants/es chercheurs/ses à l'Université et qu'ils savent tout. » Plus nuancée, mais exprimant la même perception de ce qui relève de la légitimité et de l'identité professionnelle de l'enseignant/e chercheur/se, une MCF en informatique explique quant à elle qu'il n'est pas forcément facile d'assister à une formation ouverte aux doctorants/es en présence de qui elle peut être mise en défaut : « C'est plus simple quand on est entre nous », conclut-elle. Un MCF en finance et comptabilité se souvient, quant à lui, de la formation dont il a bénéficié au cours de ses études doctorales et a particulièrement apprécié de pouvoir recourir au support fourni à l'occasion, guide précieux de recherche : « C'est simple de chercher dans un moteur de recherche, mais après, trouver par exemple dans un thésaurus, par mots-clefs, c'est pas toujours si simple que ça. » Le souvenir illustre la manière dont la bibliothèque – en l'occurrence la bibliothèque universitaire – a fourni un service appréciable et durable pour le chercheur, hors du contexte de l'accès à des collections, que le même MCF apprécie spontanément.

Cependant, les services de formation de la bibliothèque peuvent être méconnus. Un chercheur en chimie confesse ainsi sa méconnaissance en la matière : il sait que quelque chose existe, mais ne saurait pas où trouver l'information à ce sujet. En revanche, alors que lui-même, non chargé d'enseignement par ailleurs, est amené à initier les doctorants/es à la veille scientifique et aux méthodologies en matière bibliographique quand ils arrivent au laboratoire, il déplore l'ignorance des étudiants/es en la matière et explique qu'il considère comme important d'insister auprès de ses collègues enseignants/es pour que ces apprentissages soient intégrés dans les cursus des étudiants/es.

La remarque est en lien direct avec les services de formation de la bibliothèque universitaire à destination des étudiants/es, éventuels/les - mais non nécessairement - futurs/es chercheurs/ses. La formation dont il est question porte essentiellement sur des aides à la recherche bibliographique et à l'accès aux ressources.

### ***b. En direction des étudiants/es***

Le cadre juridique définit, pour le niveau licence, des « compétences transversales ou génériques » parmi lesquelles le « repérage et l'exploitation des ressources documentaires »<sup>58</sup>.

« Pour pouvoir être mises en application, les préconisations du nouvel arrêté relatif à la licence nécessitent de concevoir ces apprentissages dans leur continuité, à travers une pédagogie par projet intégré aux disciplines. »<sup>59</sup>

<sup>58</sup> Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence, article 6. Disponible sur le Web : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024457754> (consulté le 28 février 2018)

<sup>59</sup> CACHARD, Pierre-Yves. « Bibliothèques et pédagogie : la formation, un levier d'action ». In *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*. Op. cit., p. 133

Comment le service de formation de la bibliothèque s'articule-t-il avec les enseignements disciplinaires ? Du moins, comment cette articulation est-elle perçue voire pratiquée par les personnes interrogées ?

Un MCF en mécanique, lui-même engagé dans les encadrements de projets d'étudiants, tâche qui accroît sa charge pédagogique et administrative par rapport à sa mission de recherche et qu'il conçoit comme temporaire, a pu prendre la mesure des pratiques des bibliothécaires formateurs : « Ce sont des gens qui forment les élèves de l'école à ça : aller chercher les données sur Internet et dans les ressources électroniques. On a des TD en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années pour former nos étudiants à la recherche documentaire et au référencement normalisé. Ce sont les bibliothécaires qui s'en chargent : ça fait partie de leurs tâches. C'est inclut dans l'emploi du temps des étudiants. Ils sont évalués avec des profs qui sont des bibliothécaires. » La mission de formation et d'évaluation par les bibliothécaires est, dans cet exemple, considérée comme intégrée au fonctionnement-même de l'établissement, conformément au cadre juridique des SCD. D'autres enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées ont une connaissance plus ou moins précise des formations dispensées aux étudiants : elles sont souvent associées à l'initiation à la recherche documentaire, de manière large. « Ils ne sont pas très dégourdis pour chercher alors qu'il y a plein de formations », constate une MCF en psychologie du développement qui souligne que l'apprentissage doit venir du besoin. Elle fait ainsi intervenir la responsable des services aux usagers et à la recherche bibliographique au début d'un cours de master pour initier à la méthodologie de la recherche dans le cadre du mémoire. Un MCF en finance et comptabilité a eu l'occasion de pratiquer le même partage d'expériences dans le même cadre : « Pour la partie contenu c'est moi qui intervins et il y a une partie qui vaut 2 h dans le cours, connaissance de la méthode, des références, de la bibliographie et des bases de données [sélectionnées après concertation] sur lesquelles je pense que les gens de la bibliothèque sont plus experts que moi. » Cependant, il déplore de ne pas avoir eu l'occasion de renouveler l'expérience en raison du départ de la personne responsable : « Le contact s'est perdu. »

Les services de formation mis en place par la bibliothèque universitaire sont perçus comme s'inscrivant dans la tradition universitaire de l'initiation à la recherche documentaire et à la méthodologie de la recherche en général. Cette initiation, certaines des personnes interrogées n'ont pas conscience d'en avoir elles-mêmes bénéficié autrement que par imprégnation. Une professeure en littérature française contemporaine exprime ainsi son constat : « J'ai été surprise quand j'ai été amenée à diriger des thèses de voir qu'il fallait apprendre aux étudiants comment faire une bibliographie. [...] Moi, je n'ai jamais eu un cours de méthodologie pour ma thèse. Peut-être que j'en aurais eu besoin. Personne ne nous apprenait à faire une bibliographie : on apprenait par imprégnation. » Un MCF en sciences économiques exprime la même idée en analysant ses propres rapports avec ses étudiants/es, en fonction de leur niveau d'étude : les différences s'estompent au fur et à mesure de la montée en niveau des étudiants/es, devenant progressivement apprentis/es chercheurs/ses. Il est ainsi amené à faire réutiliser ses propres pratiques. Ainsi, l'initiation passe-t-elle par des moyens plus ou moins formalisés. C'est la raison pour laquelle un MCF en médecine explique avoir éprouvé le besoin de constituer un guide de recherche à l'usage des futures/es chercheurs/ses : « Ce qui manquait aux étudiants/es, c'était un cours de thèse ». Il est d'ailleurs remarquable qu'au cours de son explication, ce soit le moment où il emploie le mot de « témoignage », récurrent dans son propos comme on l'a déjà remarqué :

« C'est bien que les étudiants voient comment les praticiens cherchent et voient que ce n'est pas qu'un truc de bibliothécaires ». La remarque mérite qu'on s'y arrête : la recherche documentaire, pratique courante de tout/e chercheur/se qui se respecte, serait perçue comme une prérogative de bibliothécaire. Elle aurait d'autant plus de valeur aux yeux des étudiants/es qu'elle serait valorisée en tant que telle par les chercheurs/ses qui la pratiquent. Deux personnes interrogées pratiquent ainsi des exercices qui incitent voire obligent les étudiants/es à se conformer aux principes de la bibliographie en recherche en s'appuyant sur l'aide de la bibliothèque universitaire. Ce sont aussi des exercices qui obligent les étudiants/es à lire.

Ici, il faut souligner que les deux aspects de la formation à destination des étudiants/es sont perçus comme étant soit l'initiation à des outils soit l'incitation à la pratique même de la lecture. On a vu, par exemple, qu'un MCF pouvait avoir apprécié de recourir à un guide mis à sa disposition à l'issue de séances de formation à la recherche d'information sur le Web. À ce sujet, une enseignante en biologie déplore l'allègement de la formation à la recherche documentaire – prérogative des personnels de la bibliothèque selon elle – passée du présentiel à des tutoriels à distance. Elle souligne l'hétérogénéité du public des étudiants/es qui n'ont pas tous/tes vocation à devenir chercheurs/ses. La question est ainsi posée des contenus de formation et des publics-cibles. Quant à la question des pratiques de lecture des étudiants/es, elle reçoit des réponses plutôt affligées de la part des personnes interrogées qui déplorent majoritairement que les étudiants/es ne lisent pas ou plus, à l'exception de deux MCF en sciences de l'information et de la communication selon qui les étudiants/es lisent différemment. Elles évoquent ainsi les effets de génération et les modalités d'accès à la lecture offertes par le *smartphone* entre autres. Or, outre l'effet générationnel, l'organisation-même du cursus universitaire entraîne des pratiques de travail et de lecture dont il faut tenir compte :

« Il semble que [...] le passage de toutes les universités, dans la première moitié des années 2000, au système dit "de Bologne", ou du LMD ait eu d'importantes conséquences sur les méthodes de travail des étudiants, et en particulier sur la lecture.

Ce système du LMD s'est en effet accompagné d'un découpage de programmes d'études en semestres [validés par des examens].

Du point de vue de la lecture, les conséquences sont très importantes, puisque ce système favorise à l'évidence le recours à des ouvrages de grande synthèse, qui présentent en quelques dizaines de pages, un raccourci des connaissances indispensables sur un sujet. »<sup>60</sup>

Nous avons déjà évoqué la pratique des préconisations bibliographiques en cours, avec des variations en fonction des disciplines d'enseignement. Elles s'inscrivent elles-mêmes dans une démarche de transmission de la culture universitaire. Or, il faut bien constater qu'à l'heure de ce que l'on appelle communément la massification de l'université, en tenant compte de ce qui vient d'être remarqué quant au rapport au temps – et à l'efficacité – de travail dans un système par semestre, et alors que les nouvelles générations d'étudiants/es sont désormais *digital natives*, cette culture connaît des évolutions qui interrogent les modes de construction du savoir et, ce faisant, les contenus et modalités des modules de formation. Si les enseignants/es chercheurs/ses déplorent la (non) pratique de lecture des étudiants/es - deux MCF de deux disciplines

<sup>60</sup> SABY, Frédéric. « L'évolution de la relation des étudiants à la connaissance », in *L'Avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*. Op.cit. p. 20-21



différentes (sciences économiques et littérature française contemporaine) font part de leur étonnement en comparant leur pratique passée avec celle de leurs étudiants/es et en observant que leurs professeurs n'ont pas eu à les initier eux-mêmes à la bibliothèque -, les personnes interrogées peuvent aussi être déroutées par les manières qu'ont leurs étudiants/es d'accéder à l'information. En effet, outre les éléments du contexte universitaire rappelés ci-dessus, le numérique introduit des modalités d'élaboration des savoirs qui bousculent les schémas traditionnels.

« Les universitaires, formés suivant les méthodes scolaires et universitaires "classiques", mais rompus également à l'art de la recherche sur Internet et dans les bases de données numériques, réussissent à combiner les avantages de ces deux modes de construction du savoir en déployant des compétences dans ces deux domaines.

Or, les étudiants nouveaux qui arrivent aujourd'hui à l'université manquent de maîtrise dans l'un et l'autre de ces domaines. [...] Nous ne nous situons pas dans un monde binaire dans lequel on opposerait les tenants de la culture classique aux défenseurs de l'*e-learning* ou de l'*e-reading*. Sachons dépasser la querelle des Anciens et des Modernes en considérant la formidable opportunité qui est la nôtre de pouvoir exploiter tout en même temps la considérable puissance de pensée et de réflexion héritée de la galaxie Gutenberg et les extraordinaires facilités de recherche générées par le numérique. »<sup>61</sup>

Résumant ce qu'il attend de la formation des étudiants/es par les bibliothécaires, un MCF en mécanique paraphrase Montaigne : « On ne cherche pas à faire des têtes bien pleines », signifiant par là qu'il attend de la bibliothèque d'aider les étudiants à savoir où et comment trouver l'information. Or, savoir détecter un besoin d'information, trouver les ressources pour accéder à l'information recherchée, critiquer l'information obtenue et être en mesure de produire à son tour de l'information en respectant des normes et des règles, voilà comment se définissent les Compétences informationnelles ou *information literacy* qui sont objet de transmission pour la génération des étudiants/es d'aujourd'hui.

Ainsi, la bibliothèque universitaire, de par sa mission de formation, se trouve au cœur d'une approche par compétences qui redessine les relations entre étudiants/es et enseignants/es chercheurs/ses :

« L'introduction des compétences informationnelles dans les disciplines permet de positionner le professionnel des bibliothèques comme médiateur entre l'enseignant et les étudiants, et de considérer les acquis de l'apprentissage comme des outils de médiation pour la discipline. »<sup>62</sup>

En passant des connaissances transmises verticalement selon une conception de l'apprendre, (*docere*) au sens de *teaching*, dont le support traditionnel est le livre, aux compétences à mettre en pratique dans une approche transversale qui favorise l'apprendre (*discere*) au sens de *learning*, les pratiques pédagogiques dans les établissements de l'enseignement supérieur impliquent les bibliothèques universitaires

<sup>61</sup> ROCHE, Florence. « Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu », in *L'Avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires Op.cit.* p. 146-147

<sup>62</sup> CACHARD, Pierre-Yves. « Une autre forme de médiation : la transmission des compétences informationnelles ». In *Les métiers des bibliothèques*, sous la direction de MARCEROU-RAMEL, Nathalie. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2017, p. 67



qui sont peut-être même appelées à être à l'initiative, comme le suggère la question posée en ces termes :

« Serait-ce à dire que les bibliothèques des disciplines dites de sciences "dures" sont appelées, au rang de la disparition programmée des supports écrits, à faire figure de pionnières, suivies un peu plus tard par les bibliothèques des disciplines des lettres et sciences humaines ? »<sup>63</sup>

L'étude de cas, sur laquelle nous proposons à présent de nous arrêter, concerne précisément les relations entre les actrices et les acteurs de la formation aux compétences informationnelles dans le contexte d'une école d'ingénieur. L'intérêt pour notre étude est de faire émerger des représentations à l'œuvre chez des enseignants/es chercheurs/ses quant au service de formation de la bibliothèque de leur école qui forme des ingénieurs, potentiellement chercheurs/ses à leur tour.

### **3. Étude de cas : la formation aux compétences informationnelles dans une école d'ingénieur, l'INSA, Lyon**

L'étude présentée brièvement ci-dessous est le fruit de la mission de stage professionnel effectué de septembre à décembre 2017, au sein de l'équipe de formation de la bibliothèque de l'Institut national des sciences appliquées (INSA), Lyon.

#### ***a. Contexte de l'étude***

L'INSA, Lyon, est une école d'ingénieur en 5 ans, fondée en 1957, à l'initiative du recteur Jean Capelle et du philosophe Gaston Berger. En première année du premier cycle, les étudiants/tes nouvellement accueillis/es sont au nombre de 800 à 900. L'école accueille au total environ 6 000 étudiants/es. Née en 2004, située au centre du campus, la Bibliothèque Marie Curie est issue de la fusion entre la bibliothèque des Humanités et le SCD Doc'Insa. L'équipe de formation de la bibliothèque est composée de trois enseignantes titulaires à qui viennent en soutien les collègues bibliothécaires dont les missions sont transversales. Ma mission de stage professionnel a consisté à dresser un état des lieux de la politique de formation en vue de développer les compétences informationnelles pour en proposer des pistes d'amélioration. Au cours d'entretiens auprès d'enseignants/es chercheurs/es de l'école, j'ai pu recueillir leurs idées sur la possibilité d'un enseignement interdisciplinaire à l'INSA Lyon, et en particulier pour enseigner les compétences informationnelles. En ce qui concerne l'approche par compétences en elle-même, il faut savoir que la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), qui permet à l'INSA de délivrer le diplôme d'ingénieur, a récemment enjoint l'école d'accentuer la démarche en harmonisant les pratiques dans les neuf départements de spécialités qui constituent le second cycle du cursus de l'école. Un comité de pilotage, dont la bibliothèque était membre, a travaillé à l'élaboration d'un référentiel de compétences qui distingue les compétences de l'ingénieur, les compétences spécifiques à chaque département et les compétences transversales dont les compétences informationnelles font partie. L'équipe de formation de la bibliothèque est depuis 3 ans engagée dans des dispositifs pédagogiques par projet qui concernent tous les étudiants au 2<sup>e</sup> semestre de la 2<sup>e</sup> année du premier cycle. Il s'agit des Parcours pluridisciplinaires d'initiation à

<sup>63</sup> *Ibidem*, p. 144

l'ingénierie (P2I) qui consistent à élaborer un artefact (article, objet, exposé) à partir d'un travail de recherche appliquée. L'ensemble des acteurs/trices de la formation sont d'accord pour concentrer le travail des compétences informationnelles sur l'évaluation de l'information. Au cours de leur projet, les étudiants/es doivent notamment produire une analyse bibliographique argumentée. Au sujet du choix de la compétence travaillée et évaluée, il faut ici souligner combien le rapport à l'autorité de l'auteur est loin d'être évident pour la génération numériquement à la fois native et naïve<sup>64</sup>.

« Pourquoi avons-nous tant de difficultés aujourd'hui à l'université à faire comprendre à nos étudiants que le plagiat, par copie directe des textes qu'on va réutiliser par exemple pour un mémoire, est une affaire grave ? Justement parce que cette frontière entre le domaine d'autorité de l'auteur et le domaine du lecteur devient excessivement poreuse, au point de disparaître si on n'y prend garde. »<sup>65</sup>

Même si, spontanément, les enseignants/es chercheurs/ses sollicités/ées assimilent compétences informationnelles à la recherche d'information et aux références bibliographiques, il apparaît crucial, de l'avis général, de travailler non seulement l'évaluation de l'information en termes de fiabilité et de pertinence, mais la restitution de l'information et son appropriation.

### ***b. Ce que disent les enseignants/es chercheurs/ses de la formation aux compétences informationnelles : émergence de paradoxes***

En allant à l'essentiel de ce le travail d'enquête qualitative par entretiens a pu mettre à jour, voici les éléments les plus remarquables : les enseignements de l'équipe de formation de la bibliothèque sont vus comme insuffisamment embarqués dans les projets des étudiants/es ou considérés comme en inadéquation avec leurs besoins, mais si ces enseignements sont méconnus, *a contrario* les compétences informationnelles, considérées comme très importantes pour les futurs ingénieurs, sont perçues comme relevant de la prérogative de l'équipe de formation de la bibliothèque. Ainsi émergent deux paradoxes : premièrement, tout en étant mal connus, les enseignements de l'équipe de formation de la bibliothèque sont cependant perçus comme mal articulés avec le projet dans lequel ils s'insèrent et, deuxièmement, alors que la formation aux compétences informationnelles est considérée comme du ressort de l'équipe de formation de la bibliothèque, cette dernière est perçue comme trop éloignée des équipes d'enseignants/es chercheurs/ses. Enfin, ce que recouvre l'acception « Compétences informationnelles » en elle-même ne va pas spontanément de soi chez les enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées pour qui la démarche d'évaluation par compétences est perçue avec circonspection et n'est pas formalisée. Or, les compétences informationnelles sont attendues chez les étudiants/es dont les personnes interrogées déplorent notamment les manières de mener une recherche et de présenter des références bibliographiques ou de se fier à des sources d'information non valides.

<sup>64</sup> <http://www.inaglobal.fr/numerique/lu-sur-le-web/generation-y-digital-native-ou-digital-naive> (consulté le 28 février 2018)

<sup>65</sup> SABY, Frédéric. *Op. cit.*, p. 23-24

Outre ces conclusions globales, les entretiens effectués sont l'occasion de relever des points de difficultés à se rencontrer entre enseignants/es chercheurs/ses et équipe de la bibliothèque.

***c. Ce que disent les enseignants/es chercheurs/ses de la place relative de l'enseignement, de la recherche et de la bibliothèque***

Il a déjà été question de la bibliothèque de laboratoire, lieu d'experts, lieu d'identification et de légitimation pour l'enseignant/e chercheur/se. En m'accueillant sur le seuil de la bibliothèque de son laboratoire à l'INSA, un enseignant chercheur m'explique que c'est là qu'il reçoit les doctorants/es. Un autre explique : « Les doctorants sont dans un milieu qui leur apprend à bien faire une recherche documentaire. Tout chercheur doit être capable d'apprendre à ses doctorants à bien faire une recherche documentaire. » Mais il ajoute : « On a dû voir ces choses dans la formation antérieure, avant d'arriver au doctorat. La dernière couche, pour vraiment affiner, pour travailler sur la pertinence, c'est le doctorant avec ses encadrants. [Le recours à la bibliothèque] c'est vraiment si on n'arrive pas à avoir telle documentation électronique. Ce n'est pas la partie noble du travail. C'est le fonctionnement du service, mais pas en termes d'apprentissage, de formation. » Deux remarques s'imposent après ce constat. D'abord, il est question de l'enseignement en tant que tel, des identités et de la place respectives des enseignants/es chercheurs/ses et des bibliothécaires.

« Il y a eu, depuis le milieu des années 1990, un net encouragement de l'administration centrale chargée des bibliothèques au ministère de l'Enseignement supérieur non seulement pour encourager, mais pour développer largement [la pratique de la formation des étudiants à la recherche documentaire]. [...] qu'en est-il vraiment du côté des enseignants ? ils ne se sont évidemment pas opposés [...] mais pour la plupart d'entre eux, il s'agit, dans le meilleur des cas, d'une activité seconde par rapport à l'enseignement. Dès qu'une modification de maquette d'enseignement intervient, on remet en cause cette pratique. Non pas par opposition de principe, mais par affirmation que l'enseignement de la discipline prime. [...]

On ne considère pas en France que la pratique documentaire *fait partie* de l'enseignement. »<sup>66</sup>

Dans le cadre particulier du dispositif par projet pluridisciplinaire tel qu'il a été mis en place à l'INSA, force est de constater que la question de la maquette d'enseignement est l'objet de toutes les attentions et que l'équipe de formation de la bibliothèque s'efforce d'y trouver sa place.

La deuxième remarque concerne la notion-même de transmission. Si l'enseignement de l'école est destiné à de futurs ingénieurs amenés à faire usage de leurs compétences informationnelles au cours de leurs missions, les enseignants/es chercheurs/ses perçoivent leurs pratiques en fonction de leur propre initiation de chercheurs/ses, tournée éventuellement en direction de potentiels/les chercheurs/ses parmi leurs étudiants/es. Dans ce cadre, le recours à l'expertise des bibliothécaires relève du besoin ponctuel et technique par opposition au travail de longue haleine que suppose la recherche. Un directeur de département de spécialité emploie l'adjectif « hargneux » pour qualifier le chercheur prêt à se montrer persévérant en termes de

<sup>66</sup> SABY, Frédéric. « Les freins à l'avancée d'une politique de services au public », in *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires. Op. cit.*, p. 134

lecture et de confrontation des sources, par opposition à ce que les services de la bibliothèque peuvent lui fournir, plus superficiel, selon lui. Ainsi sont opposés l'approfondissement qui caractérise la recherche et la superficialité des formations par les bibliothécaires auxquels sont réservées la maîtrise technique et la connaissance des moyens d'accès aux ressources, comme si le temps de la bibliothèque n'était pas celui des chercheurs/ses : voilà un nouveau paradoxe. Mais la formation aux compétences informationnelles se résume-t-elle à la maîtrise d'outils techniques ? Comment donner du sens et de la valeur aux compétences informationnelles, compétences transversales, dont la maîtrise est considérée comme importante, mais dont les acteurs/trices de la formation ont des difficultés à croiser leurs pratiques ? Plusieurs enseignants/es chercheurs/ses se montrent d'ailleurs ouverts/es et favorables à un travail plus et mieux construit avec l'équipe de formation de la bibliothèque, dans la perspective, en cours de construction, d'une pratique qui croise pédagogie et recherche.

Or les notions d'interdisciplinarité et de pratiques pédagogiques dans un établissement d'enseignement supérieur se heurtent à la légitimité du/de la chercheur/se. Le cadre d'une approche pédagogique par projet interdisciplinaire est *a priori* propice à la formation aux compétences informationnelles, mais plusieurs enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées au cours de l'étude ont exprimé la contradiction entre l'injonction institutionnelle de l'approche par projet interdisciplinaire, ce à quoi ils ou elles ne sont d'ailleurs pas forcément défavorables, et la réalité de l'impératif à publier – en vertu du « *publish or perish* » - dans leur domaine disciplinaire de recherche dont ils/elles sont spécialistes.

« Force est de constater que, dans un contexte où la pédagogie universitaire fait encore l'objet d'une défiance ou d'une relative indifférence au sein des établissements d'enseignement supérieur, en partie due au fait que la carrière des enseignants chercheurs n'est évaluée que pour les activités de recherche, les bibliothèques sont rarement considérées comme des leviers d'action mobilisables pour l'innovation pédagogique. »<sup>67</sup>

Une personne interrogée au cours des entretiens a exprimé son étonnement face à l'initiative de la bibliothèque à la recherche de pistes de collaboration entre acteurs/trices de la formation aux compétences informationnelles, dans le cadre d'une approche pédagogique par projets interdisciplinaires, preuve s'il en est de la perception d'une place de la bibliothèque très éloignée de la pédagogie universitaire : des pratiques aux perceptions, le chemin est encore long !

L'étude de cas ainsi brièvement présentée permet de mettre en lumière des contradictions et des difficultés dans les pratiques et perceptions des services de formation de la bibliothèque, liées au poids des traditions et des représentations. Elle nuance aussi les propos recueillis auprès d'enseignants/es chercheurs/ses interrogés/ées dans un autre cadre.

Il est temps, après ce tour d'horizon, d'envisager les pistes permettant de faire évoluer les perceptions et pratiques de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses. D'ores-et-déjà, il apparaît que celles-ci sont à même de faire évoluer celles-là, comme le formule d'ailleurs un MCF en sciences économiques :

<sup>67</sup> CACHARD, Pierre-Yves. « Bibliothèques et pédagogie : la formation, un levier d'action ». In *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*. Op. cit., p. 127

« Mes pratiques ont fait évoluer mes perceptions ou plutôt et surtout ce sont les pratiques des collègues bibliothécaires qui ont fait évoluer mes perceptions. »

## C. LEÇONS ET PISTES POUR FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES ET PERCEPTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE PAR LES ENSEIGNANTS/ES CHERCHEURS/SES

---

À l'heure de la dématérialisation, alors que l'usage de l'espace privé de la bibliothèque personnelle est prégnant chez les enseignants/es chercheurs/ses, paradoxalement, le lieu physique de la bibliothèque revêt toute son importance. La bibliothèque Marie Curie qui nous a permis de mener une étude de cas dans la deuxième partie de ce travail est à cet égard emblématique : placée au cœur du campus de l'INSA, Lyon, mettant à disposition des salles de créativité, de TD, ouverte aux expositions et à l'animation culturelle, la bibliothèque illustre les métamorphoses du lieu, au service des usages pratiqués. Avant de revenir sur les services de la bibliothèque universitaire et de rapprocher les données recueillies au cours de nos entretiens avec celles des enquêtes et mémoires récents, arrêtons-nous dans le lieu-même de la bibliothèque dont on a dit qu'il était riche de symbole. Comment son évolution est-elle perçue par les personnes interrogées et dans quelle mesure ces perceptions peuvent-elles évoluer ?

### I. DU LIEU DES LIVRES AU LIEU DE VIE ?

J'emprunte l'expression, comme on va le voir, à deux personnes interrogées dont les propos permettent d'aborder un point non encore abordé au cours de ce travail : la pratique de la bibliothèque comme lieu d'ouverture, culturelle notamment.

#### 1. Un lieu d'ouverture

Très peu abordée au cours des entretiens, la pratique de la BM est, quand elle est évoquée, le domaine des enfants. Une professeure de biologie se souvient de sa fréquentation de la bibliothèque, quand elle était « petite », pour la « lecture loisir ». Plusieurs personnes interrogées mentionnent la fréquentation de la BM avec leurs enfants : l'âge aidant, cette fréquentation se raréfie et disparaît. La même professeure de biologie explique d'ailleurs : « Je n'ai pas arrêté de lire, mais après j'ai acheté les bouquins. »<sup>68</sup> Quand il s'agit de fréquenter la BM avec ses enfants, la bibliothèque est un lieu apprécié pour son cadre, ses manifestations culturelles et pour la sortie qu'elle occasionne : « Mes enfants aimaient bien y aller pour ensuite pouvoir aller manger à la petite cafétéria. C'était un peu la fête. Et puis il y a de belles expos », souligne une MCF en sciences de l'information et de la communication.

La bibliothèque universitaire est parfois appréciée pour les lectures-loisir qu'elle permet : sont évoqués par exemple les guides de voyage, les revues imprimées que certains/es aiment feuilleter dans l'espace prévu à cet effet, les romans policiers conseillés par une bibliothécaire. Majoritairement, c'est la lecture

---

<sup>68</sup> Cf. *supra* : un lieu à soi

qui est évoquée dans le cadre de ces activités qui sont présentées comme de loisir. Si une personne peut apprécier les « belles expos » de la BM de son quartier, d'autres ont évoqué les manifestations culturelles organisées par leur bibliothèque universitaire, au cours des entretiens. Ces derniers ne permettent pas de définir des tendances communes, mais des remarques méritent d'être retenues. Un MCF en droit, qui dit apprécier la bibliothèque de son université tout en soulignant l'importance des actions à mener en direction des étudiants/es d'abord et avant tout, évoque une exposition photographique installée dans la bibliothèque : « Si j'avais vu passer cette information dans un autre espace que la bibliothèque universitaire, j'y serais peut-être allé. » Ainsi resurgit l'identité de l'enseignant/e chercheur/se dans cette distinction : la remarque ne correspond-elle pas au besoin de se distinguer par ses propres modes d'appropriation de la culture ? Ou bien sa perception des missions de la bibliothèque universitaire n'englobe pas la dimension d'ouverture culturelle de cette dernière. Ou bien encore, et plus simplement, sa réaction s'explique par le mode de communication via la boîte mail professionnelle, probablement bien remplie.

Tout en louant les actions des bibliothécaires en faveur du volet culturel de l'école d'ingénieur où il exerce, un MCF en mécanique insiste sur l'ouverture ainsi offerte aux étudiants/es. En revanche, un enseignant chercheur en littérature française contemporaine évoque sa participation active à une résidence d'écrivain dans son université, donnant lieu à une exposition, une représentation théâtrale et une conférence à la bibliothèque universitaire. La discipline d'enseignement, à l'évidence, privilégie la pratique de la bibliothèque en tant que lieu de manifestation culturelle. Cependant, l'enseignant observe : « Il ne faut pas non plus que la bibliothèque se substitue à d'autres organismes culturels. Ce sont d'abord des lieux pour conserver et diffuser la lecture. » Nuançant son propos, sa collègue interrogée au cours d'un entretien croisé, remarque : « Une exposition, une conférence etc., c'est aussi un moyen d'amener à la lecture et de faire que la bibliothèque ait cette dimension vivante, interactive. » Or, se souvenant d'une exposition organisée en partenariat avec la bibliothèque de son université, la même professeure de littérature exprime le regret d'avoir été amenée à ne plus travailler avec les personnels de la bibliothèque. Lors d'une première rencontre avec un écrivain, avec exposition de livres d'artistes, les espaces mis à disposition avaient permis d'accueillir un grand nombre de personnes, « c'était extraordinaire ». Mais, à l'occasion d'une deuxième rencontre, l'espace mis à la disposition (« au dernier étage, dans une salle fermée ») a restreint le public. « On s'est un peu découragés », conclut la professeure.

On retrouve pêle-mêle les enjeux de distinction, l'attachement à la lecture, la perception d'un espace dédié aux étudiants/es, à des pratiques ludiques et artistiques. Les modalités de communication, d'éventuelles co-constructions avec les enseignants/es chercheurs/ses afin de favoriser la pratique de la bibliothèque comme lieu de culture sont des points à retenir.

## 2. Un lieu d'activités

Symbolique, dans l'air du temps et hors-du-temps, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, la bibliothèque est désignée par plusieurs personnes comme « lieu de vie » : c'est ainsi qu'elle est caractérisée par un enseignant chercheur en droit qui évoque les expositions organisées par la bibliothèque universitaire où il lui arrive de se rendre. Interrogées au cours d'un entretien



croisé, deux enseignantes chercheuses en sciences de l'information et de la communication dialoguent ainsi :

« Les bibliothèques [les BU], avant, c'était un endroit où on allait chercher des livres ;

Aujourd'hui, on ne va pas que chercher des livres, on va travailler

- On va chercher d'autres formes de ressources, des documentaires, des cours.

- C'est un lieu de vie presque. Enfin, même quand c'était un lieu de livres, c'était un lieu de vie.

- J'ai l'impression que c'est un lieu de travail.

- Un lieu d'activités. [...]

- Il y a des expos, il y a des activités proposées par les bibliothécaires,

- Donc c'est toujours un lieu de savoir, mais avec une multiplicité d'activités. »

Des activités aux acteurs/trices, il n'y a qu'un pas : la bibliothèque ainsi conçue est-elle le lieu social où l'on devient acteur de son savoir ?

« Synthèse entre le *publicus* et le *privatus*, entre le besoin particulier et la réponse collective, entre la découverte personnelle et la découverte guidée, entre la recherche solitaire et l'ouverture d'autres possibles. [...]

On est tenté de proposer un rapprochement, qui n'est certes pas nouveau, entre la bibliothèque et l'image du jardin [...] l'*hortus conclusus*, jardin clos à l'image du cloître [...] Que le pourtour qui ceignait cet *hortus conclusus* ait endossé une fonction protectrice et symbolique n'a gêné en rien l'évolution du jardin vers un véritable laboratoire de vie. »<sup>69</sup>

L'image du « cloître » est précisément celle par laquelle un doctorant en histoire désigne le Rez-de-jardin de la BnF<sup>70</sup> comme nous l'avons souligné dans la première partie de ce travail : les perceptions et pratiques traditionnelles de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses sont-elles en passe d'évoluer dans les lieux en mutation des bibliothèques universitaires ?

On voit se profiler, derrière la représentation d'un lieu « d'activités » et dans la perception d'un lieu d'ouverture, d'activités et de vie, les modèles à la fois de la bibliothèque troisième lieu et du *Learning centre*, faisant de la bibliothèque non seulement le lieu de l'apprendre, du rencontrer, mais le lieu de fabrique du savoir, dans toute sa dimension sociale.

« Au sein de la société de l'information, les bibliothèques qui disposent déjà d'une expertise en matière de gestion de ressources et de mise à disposition de documents se retrouvent donc en première ligne pour assurer une transmission efficace de l'information. [...] C'est sans doute dans cette perspective qu'il faut voir l'émergence du concept de *Learning centre*. Derrière ces établissements d'un genre nouveau se cache en partie l'ambition des bibliothèques de ne plus être des

<sup>69</sup> ROCHE, Florence. « Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu ? » *Op. cit.*, p. 161

<sup>70</sup> LE MAREC, Joëlle et DEHAIL, Judith. Habiter la BnF. Projet de Recherche sur les Publics du Haut-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France, rapport final (extraits), programme de recherche dirigé par Joëlle Le Marec, Professeure au Gripc, Chelsa, [PDF en ligne] Université Paris IV, août 2016, p. 26. Disponible sur le web : [http://www.bnf.fr/documents/rapport\\_habiter\\_bnf.pdf](http://www.bnf.fr/documents/rapport_habiter_bnf.pdf) (consulté le 28 février 2018)

réservoirs de connaissances créées par d'autres, mais d'être elles-mêmes sources de création de savoir. »<sup>71</sup>

Ainsi considérée, la bibliothèque s'appréhende comme actrice de la recherche, pour reprendre l'intitulé de la journée d'étude du 47<sup>e</sup> congrès de l'Association des Directeurs des Bibliothèques universitaires (ADBU) d'octobre 2017 qui se sont déroulées dans le *Learning centre* Lilliad<sup>72</sup>.

Or, il faut bien le constater, les perceptions des missions de la bibliothèque restent traditionnelles chez les personnes interrogées et si l'espace public de la bibliothèque est plutôt conçu comme destiné aux étudiants/es, en revanche, les pratiques en matière de formation sont mal connues. Si la transmission des compétences informationnelles requiert un travail concerté de l'ensemble des acteurs/trices de la formation, les liens à tisser doivent tenir compte de l'identité de l'enseignant/e chercheur/se dont la légitimité repose sur ses activités de recherche. Quant aux données de la recherche, elles relèvent d'usages variables selon les disciplines et selon les laboratoires de rattachement sans que le rôle de la bibliothèque soit immédiatement perçu. Ainsi, les propos recueillis lors des entretiens effectués auprès des personnes de notre échantillon, à la lumière des conclusions des enquêtes récentes, permettent de mesurer combien le lien entre bibliothèque et missions de l'enseignant/e chercheur/se est à resserrer. La bibliothèque, plus que jamais, est ce « lieu des liens » défini par Robert Damien.

## II. LE LIEU DES LIENS

La difficulté d'entrer en communication avec les enseignants/es chercheurs/ses réputés/ées usagers invisibles revient comme un leitmotiv dans les enquêtes et mémoires récents. En effet, même si les enseignants/es chercheurs/ses recourent à la documentation imprimée, avec des variations liées aux champs disciplinaires et aux pratiques d'enseignement ou de recherche, la pratique des ressources électroniques prévaut. Cependant, elle s'accompagne d'une méconnaissance, notamment quant au rôle des professionnels de la bibliothèque universitaire qui, eux aussi, peuvent rester invisibles aux yeux des enseignants/es chercheurs/ses. Comment leur donner la visibilité propice à des liens fructueux ?

### 1. Enseignants/es chercheurs/ses et bibliothécaires : des liaisons fructueuses ?

Entre méconnaissances, malentendus, représentations qui doivent tenir compte non seulement des enjeux de légitimité, mais des réalités à la fois techniques, juridiques, voire politiques, quelles pistes peuvent ouvrir la voie à de nouvelles pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses ?

---

<sup>71</sup> BERTHIER, Sandrine. LE SIGB, pilier ou élément désormais mineur de l'informatique documentaire ? Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur de bibliothèque [PDF en ligne] Enssib, 2012, p. 59 Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60267-le-sigb-pilier-ou-element-desormais-mineur-de-l-informatique-documentaire.pdf> (consulté le 28 février 2018)

<sup>72</sup> Journée d'étude du 47<sup>e</sup> congrès de l'ADBU : les bibliothécaires, acteurs de la recherche <http://adbu.fr/journee-etude-du-47eme-congres-de-ladbu-les-bibliothecaires-acteurs-de-la-recherche/> (consulté le 28 février 2018)

*a. Enseignants/es chercheurs/ses et bibliothécaires : quelles complémentarités ?*

Nous avons vu que la reconnaissance de la légitimité professionnelle du bibliothécaire est variable, notamment en matière d'enseignement. Cependant, s'il est un lieu où son expertise est appréciée et reconnue, c'est dans la bibliothèque de laboratoire avec laquelle les enseignants/es chercheurs/ses entretiennent des relations privilégiées. Il s'agit d'une expertise en matière documentaire : le/la bibliothécaire est apprécié/ée pour l'érudition qui lui vaut la confiance d'enseignants/es chercheurs/ses. C'est à elle ou à lui que sont plutôt adressées les suggestions d'achat. « C'est sympa qu'il n'aille pas chercher dans le dico quand je lui parle de tel sujet. Les bibliothécaires tendent à se spécialiser », selon un MCF en mécanique.

« Qu'un conservateur des bibliothèques se soit frotté à la réalité d'une recherche approfondie, sans pour autant qu'il veuille devenir chercheur au CNRS ou enseignant-chercheur dans une université, s'inscrit aussi dans la reconnaissance de la thèse comme diplôme professionnel. Ainsi, les passerelles finiront par fonctionner. »<sup>73</sup>

L'ouverture au concours de conservateur de bibliothèque d'une épreuve réservée aux titulaires d'un doctorat facilitera-t-elle les passerelles ainsi souhaitées entre les deux professions ? Une MCF en informatique analyse les raisons de la perception archaïque de la bibliothèque : dans son propre domaine de recherche, l'enseignant/e chercheur/se reste et demeure le/la plus expert/e des deux, là sera toujours la différence.

Quoi qu'il en soit, l'expertise des bibliothécaires en matière d'acquisition documentaire est plutôt reconnue par les enseignants/es chercheurs/ses qui se reposent sur le professionnalisme de professionnels/les aguerris/es à la veille éditoriale, du moins en ce qui concerne les ressources à destination des étudiants/es. Si les pratiques d'enseignement et de recherche entraînent un rapport différent à la documentation, il n'en est pas moins vrai que le principal service attendu de la part de la bibliothèque est la fourniture et la conservation de documents. Qu'en est-il de la visibilité des bibliothécaires ? Un MCF en littérature française contemporaine, discipline oblige, apprécie non seulement les compétences techniques, mais la culture de ses interlocuteurs : « Ils font appel à l'expertise que je peux avoir, mais ils savent poser les bonnes questions au chercheur ». La pratique d'échanges d'expérience fondés sur des compétences mutuellement reconnues est à retenir. Ainsi, un MCF en droit explique ne pas éprouver le besoin de trouver un interlocuteur spécialiste à la bibliothèque, tout en concédant que cela facilite la communication. Il ajoute : « Le rôle du chercheur c'est aussi de parler de son travail de la manière la plus comestible possible : c'est à l'enseignant chercheur de savoir se faire comprendre. »

Certes, comme nous l'avons constaté, les cultures de la classification ordonnée d'un côté, de la sérendipité de l'autre – d'où le goût du libre accès communément répandu chez les enseignants/es chercheurs/ses – peuvent faire obstacle à des liaisons fructueuses entre enseignants/es chercheurs/ses et bibliothécaires. Nous avons aussi mis en évidence que la pratique de l'accès aux ressources, de façon ponctuelle et immédiate, qui met la bibliothèque dans l'air du temps, pouvait être opposée à celle, plus longue, patiente et persévérante, de la recherche, comme si, paradoxalement, le temps de la recherche se liait difficilement avec celui de la bibliothèque. Paradoxe s'il en est quand on songe au temps long de la consultation dans une bibliothèque de recherche et si l'on

<sup>73</sup> KLEE, Louis. « Chercheurs et bibliothèques : une adaptation permanente à construire ». *Op. cit.*, p. 122

se souvient que la bibliothèque apparaît comme lieu de travail et d'étude. Le paradoxe s'explique par la perception d'une pratique superficielle des accès opposée à leur utilisation approfondie et minutieuse. Ainsi, cherchant à analyser les différences de pratique entre l'enseignant chercheur qu'il est et les bibliothécaires qu'il côtoie, un MCF en mécanique exprime son ressenti : « Je me sens bibliothécaire par moment. Son boulot à lui c'est d'être rigoureux pour que chacun retrouve les documents. J'ai l'impression que le bibliothécaire a une sacrée liberté. La différence se fait sur le niveau de superficialité. Le chercheur va aller plus loin dans le bouquin ; le bibliothécaire est là pour savoir que le bouquin existe. Le bibliothécaire serait un enseignant chercheur discipliné, c'est un peu comme un enseignant chercheur plus superficiel et plus rigoureux. »

Or, comment favoriser et diffuser cette appréciation ? Comment, sinon en allant à la rencontre du public des enseignants/es chercheurs/ses, au plus près de ses besoins, afin de proposer des services par lesquels, insensiblement, il soit amené à pratiquer la bibliothèque autrement ?

### ***b. Les besoins des enseignants/es chercheurs/ses : comment les connaître pour y répondre ?***

Nous avons ouvert ce travail par des enquêtes dont l'objectif, pour les établissements enquêteurs, était de mieux connaître leur public d'enseignants/es chercheurs/ses afin d'être au plus près de leurs besoins. Les adjectifs possessifs ont leur importance : il s'agit bien de prendre la mesure de pratiques dans un contexte précis pour agir au plus juste. Le nombre élevé de réponses reflète l'intérêt manifesté par un public directement concerné par les questions : c'est indéniablement un élément à retenir. Cependant, gardons à l'esprit que ce n'est pas l'enquête à elle-seule qui dessine les contours de services :

« Si les enquêtes sont nécessaires, elles ne sauraient pour autant servir à tout. Ce ne sont pas les études sociologiques qui indiqueront aux responsables de bibliothèques ce qu'ils ont à faire. Il faut se méfier d'un usage de l'enquête qui consisterait à se masquer la réalité : l'enquête de publics donne un éclairage sur l'usage d'une institution ; elle ne donne pas de recettes pour mener une politique. [...] L'exercice du choix politique sur l'orientation à donner à la bibliothèque est préparé par l'analyse de la confrontation entre les missions que se propose la bibliothèque, les moyens qu'on lui donne et les réponses de ses usagers. »<sup>74</sup>

Ainsi, les enquêtes permettent de mettre à jour des points de méconnaissance, d'exprimer des demandes d'amélioration, de faire émerger des besoins. Mais les pistes d'amélioration ne sont pas forcément uniformes. Si nous revenons sur les trois rapports à la bibliothèque qui ont conduit notre travail – le rapport à l'espace, au temps et aux services – nous pouvons par exemple constater que l'enquête menée auprès des enseignants/es chercheurs/ses de l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3) fait apparaître l'expression du besoin de lieux propices au travail. Or la mise à disposition

---

<sup>74</sup> POULAIN, Martine. « Se risquer à l'observation des publics ». Préface de l'ouvrage de POISSENOT, Claude et RANJARD, Sophie. *Usages des bibliothèques. Approche sociologique et méthodologie d'enquête* [PDF en ligne] Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2005, p. 12. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/sites/www/files/documents/presses-enssib/ebooks/usages-bibliotheques\\_ebook.pdf](http://www.enssib.fr/sites/www/files/documents/presses-enssib/ebooks/usages-bibliotheques_ebook.pdf) (consulté le 28 février 2018)

de bureaux est variable d'une université à l'autre, d'une ville et d'un campus aux autres. Le besoin est-il celui de lieux de travail individuel ? de lieux de rencontres, avec les pairs notamment ? de lieux de déconnexion ? de lieux modulables ? Se référant à une étude du Research Information Network (RIN)<sup>75</sup> de 2011, Florence Roche retient en particulier l'intérêt pour les chercheurs d'espaces réservés<sup>76</sup>. Au cours de nos entretiens, un MCF en biologie végétale explique au contraire qu'il ne voit pas l'intérêt de réserver des espaces aux chercheurs, en revanche, il est favorable à la distinction des ressources en accès-libre par niveau, concevant ainsi la répartition des utilisateurs en fonction des ressources utilisées. Cependant, lui-même recourt exclusivement aux ressources à distance et bénéficie de l'usage d'un bureau dans son laboratoire de rattachement. Sans vouloir conclure « à la normande », force est de souligner combien il est difficile non seulement de toucher le public des enseignants/es chercheurs/ses, mais de répondre à des besoins qui doivent tenir compte d'un contexte particulier et de pratiques mouvantes.

En termes de services, et dans le cas précis de l'utilisation des ressources, l'enquête menée par le SCD de l'Université Paris-Dauphine a, par exemple, permis de répondre à un besoin sous la forme du dispositif « *article on my desk* » : c'est une réponse au besoin d'immédiateté, un service facilitateur pour l'utilisateur à distance, un moyen de mettre à disposition des ressources imprimées avec le même confort ou presque, en termes d'accessibilité, de lisibilité et de possibilité d'archivage, que les ressources électroniques. À besoins particuliers, services particuliers et efforts de simplification tant il est vrai que la complexité des moyens d'accès aux ressources est un point de difficulté. Des points de méconnaissance existent, les enquêtes en font apparaître et les entretiens effectués en ont également fait émerger. Un des constats de Dauphine est la méconnaissance d'un service adressé aux chercheurs/ses, « *Coach my Doc* ». D'une manière générale, les enseignants/es chercheurs/ses ne sont pas au fait de ce que la bibliothèque universitaire peut leur proposer en termes de formation et d'information : est-ce pas manque d'intérêt ? par manque de temps ? en raison de la préférence accordée aux relations privilégiées avec un/e éventuel/le responsable de bibliothèque de laboratoire ou avec les pairs, au sein du laboratoire de rattachement ? en raison de la préférence accordée aux demandes ponctuelles en dehors d'un cadre institué, en vertu de la liberté de manœuvre qui caractériserait l'enseignant/e chercheurs/se ? En effet, il ressort des enquêtes le besoin exprimé par les enseignants/es chercheurs/ses de services individualisés. Mais encore faut-il en connaître la possibilité et l'existence.

« Les relations avec les chercheurs imposent de savoir sortir de la bibliothèque et de ses procédures normées pour aller à la rencontre de ceux-ci, là où ils travaillent et agissent. Ce qui suppose une reconnaissance, au sein de l'établissement, des modalités relationnelles que les bibliothécaires pourront établir avec "leur" réseau de chercheurs... »<sup>77</sup>

Les entretiens effectués auprès d'un public « choisi », c'est-à-dire entretenant un rapport privilégié avec la bibliothèque universitaire pour des raisons interpersonnelles le plus souvent, permettent de retenir une leçon : l'importance de personnes référentes qui

<sup>75</sup> *The value of Libraries for Research and Researchers* [PDF en ligne], 2011. Disponible sur le Web : <http://www.rluk.ac.uk/wp-content/uploads/2014/02/Value-of-Libraries-report.pdf> (consulté le 28 février 2018)

<sup>76</sup> ROCHE, Florence. « Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu ? » *Op. cit.*, p. 158.

<sup>77</sup> CALENGE, Bertrand. *Les Bibliothèques et la médiation des connaissances*. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2015. Chap. 4 Accompagner plutôt que prescrire, p. 77

non seulement humanisent le bâtiment de la bibliothèque, mais permettent d'établir le « pont » - j'emprunte le terme à un MCF en médecine – entre les ressources et services offerts par la bibliothèque et les enseignants/es chercheurs/ses. D'ailleurs, la notion de personne-référente ou de liaison peut être réciproque : un MCF en biologie végétale fait partie de ces personnes « choisies » qui ont volontiers accepté de répondre à des questions concernant sa pratique de la bibliothèque avec laquelle il entretient des relations privilégiées. Ayant lui-même participé à un groupe de travail chargé d'accompagner la transition vers les ressources numériques, il continue d'être sollicité, notamment dans le cadre de la mise en place d'une interface unique de consultation sur le portail de la bibliothèque de son université. Il est lui-même référent et représentant de ses pairs avec qui il partage le même besoin de facilité et rapidité d'accès aux ressources électroniques qu'il s'agisse d'abonnements à des bouquets ou à des bases de données. Nous avons déjà rapporté le cas d'un chercheur en chimie découvrant avec surprise les documents présentés par les professionnels référents/es dont il ignorait alors l'existence à l'occasion d'un congrès qu'il organisait. Le même chercheur explique qu'il est lui-même référent dans son laboratoire choisi comme « test » pour la mise en place d'une archive ouverte institutionnelle. Ces personnes-référentes apparaissent comme relais entre la bibliothèque universitaire et les laboratoires, entre les bibliothécaires dont les tâches sont cachées – en « *back office* » - et les enseignants/es chercheurs/ses réputés/es invisibles. Elles humanisent les rapports, permettent d'individualiser les réponses tout en essaimant les pratiques qui reposent sur des compétences à ouvrir. C'est précisément ainsi – « Ouvrir » - que s'intitulait la table ronde de la matinée politique du 47<sup>e</sup> congrès de l'ADBU, ouvrant la réflexion, après une journée consacrée aux bibliothécaires acteurs de la recherche, sur les voies de la médiation des connaissances et sur celle, brûlante d'actualité, de l'*Open access*. Comment les bibliothécaires relient-ils/elles les enseignants/es chercheurs/ses aux données de la recherche ?

### ***c. Ressources documentaires, publications et données de la recherche : quelles interactions ?***

La bibliothèque universitaire est au centre des données et publications de la recherche dans un système où l'accès aux ressources électroniques et leur publication obéit à des logiques commerciales et à des principes juridiques à la fois bien et mal connus des enseignants/es chercheurs/ses qui s'y conforment bon gré mal gré.

« Les grands réservoirs de périodiques scientifiques sont détenus par de puissantes sociétés du secteur commercial, aux noms bien connus, ou du secteur "associatif" commercial. Les plates-formes propriétaires de ces éditeurs ne permettent plus de réaliser une sélection totalement choisie au sein de leur offre comme cela était le cas avec les abonnements papier pris titre à titre. Les alternatives sont souvent limitées entre l'abonnement à la base complète et des « packages » définis par l'éditeur et plus ou moins adaptés aux besoins des communautés de recherche et d'étude. La structure monopolistique du marché impose ainsi aux clients des formules toutes faites conçues sur la base de considérations commerciales. »<sup>78</sup>

À ce mode d'accès aux publications de la recherche par abonnements à des bouquets s'ajoutent les modalités-mêmes de publications des articles des

---

<sup>78</sup> CAVALIER, François. « La politique documentaire des bibliothèques universitaires : contexte, enjeux ». In *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*. Op. cit., p. 66



chercheurs/ses, de l'étape du *pre-print* au pdf de l'éditeur en passant par le *post-print* après *peer-reviewing*, confrontés/ées à l'impératif de publier dans des revues à haut facteur d'impact. La notion de publication (de la recherche) est à relier à celle de « document ». Il est remarquable que la notion-même d'ordre documentaire, définie par Paul Otlet (1868-1948) qui assigne au document – lieu de la preuve et de l'enseignement – la fonction principale de transmission, comme le rappelle Jean-Michel Salaün, soit liée à celle de bibliométrie :

« L'article scientifique est autant le lieu de l'exposé de la preuve que celui du partage des connaissances. Il deviendra même plus tard l'outil principal de régulation de la communauté scientifique dans une version de la bibliométrie que Paul Otlet n'avait pas envisagée. »<sup>79</sup>

À l'heure des incitations en faveur de l'*Open access* (mise à disposition gratuite de ressources numériques sur Internet), depuis « L'Initiative de Budapest pour l'accès ouvert » en 2002 à « L'Appel de Jussieu » en 2017, en passant par la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, la bibliothèque universitaire se trouve au cœur des questions qui concernent non seulement la diffusion et l'évaluation de la recherche, mais la fabrique-même des données de la recherche. Or les enquêtes récentes effectuées par différents SCD auprès de leurs enseignants/es chercheurs/ses témoignent, on l'a vu, une méconnaissance des enjeux. Dans les entretiens effectués, certaines personnes interrogées expriment leur difficulté devant la complexité technique que constitue le dépôt sur la plateforme d'archives ouvertes HAL (Hyperarticles en ligne), créée depuis 2001 par le Centre pour la Communication scientifique directe (CCSD) du CNRS. Au-delà du frein technique, le plus remarquable est la méconnaissance des enjeux à la fois juridiques et économiques qui entourent la publication de la recherche.

Quant aux données de la recherche, elles ont fait l'objet d'une étude récente qui dépasse le cadre de ce travail, mais dont certaines analyses et conclusions ne sont pas sans rapport avec des problématiques soulevées par telle ou telle personne interrogée. Il s'agit d'un rapport paru en novembre 2017, à l'issue d'une enquête effectuée grâce à un travail de collaboration entre l'Unité régionale de formation à l'Information scientifique et technique (URFIST) de Rennes, la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) et le SCD et l'université de Rennes 2<sup>80</sup>. Il concerne les données de la recherche en SHS et s'inscrit dans la lignée d'une précédente enquête, menée à ce sujet à Lille 3<sup>81</sup>. Non seulement l'enquête concerne exclusivement des chercheurs/ses en SHS (domaines représentés dans les UFR de Rennes 2), mais elle outrepassa le strict cadre des rapports avec la bibliothèque et envisage les pratiques de chercheurs/ses dans le vaste et complexe domaine des données de la recherche. Les pratiques en la matière apparaissent très diverses - qu'il s'agisse de leur collecte ou de leur production (dans ce dernier cas, les volumes sont très variables en fonction des pratiques de recherche) – et la notion même de « données de la recherche » reçoit des définitions différentes. Un autre point saillant est la relation entre les données de la recherche et leur exploitation avec les questions de propriété intellectuelle et de droit d'auteur, les possibilités offertes par l'*Open access* et l'*Open data* étant sources à la fois de satisfaction et

<sup>79</sup> SALAÜN, Jean-Michel. *Lu, Vu, Su. Les architectes de l'information face à l'oligopole du Web*. Op. cit., p.45

<sup>80</sup> SERRES, Alexandre, MALINGRE, Marie-Laure, MIGNON, Morgane, PIERRE, Cécile, COLLET, Didier. Données de la recherche en SHS. Pratiques, représentations et attentes des chercheurs : une enquête à l'Université Rennes 2, [Rapport de recherche] [PDF en ligne] Université Rennes 2, 2017 Disponible sur le web : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01635186/document> (consulté le 28 février 2018)

<sup>81</sup> <http://hal.univ-lille3.fr/hal-01198379v1> (consulté le 28 février 2018)



d'interrogations. Enfin, l'étude permet de dresser une liste de freins au partage des données de la recherche : les principaux sont la méconnaissance juridique dont la crainte du plagiat apparaît comme le corollaire, le manque de temps, des raisons épistémologiques et scientifiques, le manque de compétences techniques et informationnelles. Or n'est-ce pas une des missions des SCD que de promouvoir ce partage ? Ainsi se développe dans la littérature professionnelle l'idée selon laquelle les bibliothécaires sont appelés à se métamorphoser en acquérant de nouvelles compétences sur les plans techniques, juridiques et pédagogiques, notamment<sup>82</sup>, pour accompagner les usagers en général, et les chercheurs/ses en particulier. Rappelons ici le modèle de l'« archithécaire » commun à un MCF en mécanique au sujet des nouvelles compétences attendues pour entretenir la mémoire des productions issues du *Fablab* de son école et à Jean-Michel Salaün dans sa conclusion, « au terme de [son] voyage dans l'histoire du document. »<sup>83</sup> Une MCF en informatique, pour sa part, s'interroge sur les modalités d'accès et de conservation des données d'expérimentation, incluant les travaux en cours et déplorant que le départ d'un doctorant s'accompagne d'une perte de données. Entre peur de la perte de données et besoin de faire « sortir les données des silos »<sup>84</sup>, les besoins des chercheurs/ses rejoignent les préoccupations des bibliothécaires qui peuvent être sollicités/es ou être sinon moteurs, du moins acteurs de la recherche. Lors du 47<sup>e</sup> congrès de l'ADBU consacré aux liens entre bibliothécaires et chercheurs/ses, les cas pratiques présentés<sup>85</sup> sont autant d'exemples de pratiques interdisciplinaires qui associent recherche, transmission et pédagogie. À ce propos, deux personnes interrogées au cours de l'enquête effectuée auprès de chercheurs en SHS à Rennes 2 souhaitent ouvrir les données de recherche aux étudiants : « Je crois quand même que l'université, c'est le lien entre l'enseignement et la recherche ; j'aimerais bien que certaines choses qu'on fait (...) en recherche, puissent servir de support au niveau enseignement (...) ; qu'il y ait une partie de ce travail-là qui puisse être accessible, parce que les étudiants, c'est une partie du travail qu'ils ne voient pas »<sup>86</sup>.

Ainsi se dessine le profil d'un lieu de médiations entre les enseignants/es chercheurs/ses et les étudiants/es.

## 2. Enseignants/es chercheurs/ses, étudiants/es et bibliothécaires : quelles médiations ?

La première médiation déjà évoquée au cours de cette étude, consiste pour les équipes de la bibliothèque à participer à la formation aux compétences informationnelles. L'enjeu est de d'associer les acteurs/trices de la formation : enseignants/es chercheurs/ses et bibliothécaires.

---

<sup>82</sup> Cf. « Nouvelles fonctions, nouveaux métiers ». In *Les métiers des bibliothèques*. Op. cit. p. 135-200

<sup>83</sup> SALAÜN, Jean-Michel. *Vu, Lu, Su. Les architectes de l'information face à l'oligopole du Web*. Op. cit. p. 144

<sup>84</sup> Selon le mot de Françoise Leresche, responsable du pôle modélisation fonctionnelle, BnF

<sup>85</sup> Retour sur la journée d'étude du congrès ADBU 2017 #ADBU2017 : « les bibliothécaires acteurs de la recherche » Disponible sur le Web : <http://adbu.fr/retour-sur-la-journee-detude-du-congres-adbu2017-les-bibliothe-caires-acteurs-de-la-recherche/> (consulté le 28 février 2018)

<sup>86</sup> SERRES, Alexandre, MALINGRE, Marie-Laure, MIGNON, Morgane, PIERRE, Cécile, COLLET, Didier. Op. cit., p. 102

### *a. Compétences informationnelles et interdisciplinarité*

« L'introduction des compétences informationnelles dans les disciplines permet de positionner le professionnel des bibliothèques comme médiateur entre l'enseignant et les étudiants, et de considérer les acquis de l'apprentissage en documentation comme des outils de médiation pour la discipline. »<sup>87</sup>

Cependant, les identités professionnelles en jeu, la réalité des missions de chacune et chacun, leur méconnaissance, nous l'avons vu, constituent des obstacles à une médiation qui reste un chantier ouvert. Signalons ici que parmi les enseignants/es contactés/ées, une personne a pris le temps de me répondre en m'expliquant les raisons pour lesquelles son profil ne m'intéressait probablement pas : outre le fait qu'elle ne fréquente pas la bibliothèque universitaire dont elle n'a pas besoin des ressources documentaires, elle souligne que la formation aux compétences informationnelles incombe aux bibliothécaires. Il est d'ailleurs remarquable qu'au cours d'un entretien, une MCF en informatique, qui a l'habitude d'adresser ses étudiants/es à une collègue bibliothécaire à qui elle fait aveuglément confiance pour tout ce qui relève de la formation et l'information sur des points techniques précis ou des questions d'ordre documentaire, reconnaisse qu'elle n'ait pas songé à la solliciter pour l'aider à monter un cours sur l'évaluation de l'information et le plagiat. Avec qui sinon mieux qu'avec les bibliothécaires l'enseignant/e chercheur/se peut-il/elle inviter et inciter les étudiants/es à mettre en perspective les ressources trouvées, les données produites avec les notions d'auteur, d'autorité, de fiabilité et de scientificité ? Une MCF en anthropologie, qui travaille avec ses étudiants/es sur la question du genre, évoque un travail en partenariat avec des responsables de fonds spécialisés et le maniement, avec les étudiants/es, de matériaux de recherche qui font émerger des questionnements sur la pratique-même de la recherche. Elle revient, au cours de l'entretien, sur les raisons qui ont pu la pousser à orienter sa propre carrière de chercheuse vers un objet de recherche à la croisée des disciplines, malgré la tradition disciplinaire de la recherche française. Or la médiation des bibliothécaires n'est-elle pas à la croisée des disciplines ? Comme nous l'avons déjà souligné, les compétences informationnelles sont transversales. Si la spécialisation de l'enseignant/e chercheur/se s'oppose à l'éclectisme du/de la bibliothécaire, l'interdisciplinarité pourrait-elle apparaître au service de la transmission dans laquelle nous cherchons à situer la bibliothèque ?

« La vieille topographie du campus ne correspond plus aux activités des professeurs et des étudiants. Elle se redessine partout et, en maints endroits, les projets interdisciplinaires se transforment en structures solides. La bibliothèque reste au cœur des choses, mais elle pompe désormais ses éléments nutritifs dans toute l'université, souvent même jusqu'aux confins du cyberspace au moyen des réseaux électroniques. »<sup>88</sup>

L'image souligne combien l'espace et le temps de la bibliothèque se métamorphosent au gré des nouveaux services qu'elle élabore, tout en développant la métaphore de l'arborescence traditionnelle dans l'univers de la bibliothéconomie. Elle met également en exergue l'interdisciplinarité<sup>89</sup> des pratiques pédagogiques propres à la

<sup>87</sup> CACHARD, Pierre-Yves. « Une autre forme de médiation : la transmission des compétences informationnelles ». In *Les métiers des bibliothèques. Op. cit.*, p. 67

<sup>88</sup> DARNTON, Robert. *Apologie du livre. Op. cit.*, p. 161-162

<sup>89</sup> Le terme d'interdisciplinarité est employé au sens d'un dialogue entre les différentes disciplines.

formation aux compétences informationnelles notamment. Or la formation initiale de l'enseignant/e chercheur/se l'éloigne *a priori* de l'approche interdisciplinaire. Dans un article intitulé « L'avenir de l'université est-il interdisciplinaire ? »<sup>90</sup>, Laure Endrizzi conclut plutôt par la négative en soulignant le poids de la tradition disciplinaire qui caractérise la recherche. En revanche, elle entrevoit une marge de manœuvre dans « une offre de formation concertée à l'échelle institutionnelle. »<sup>91</sup> Et les bibliothécaires ont leur place dans cette concertation : la notion de « bibliothécaire embarqué/e » fait de ce/cette dernier/ère un membre à part entière d'une équipe pédagogique. Évoquant des projets d'étudiants/es qu'elles ont l'habitude d'encadrer, deux MCF en sciences de l'information et de la communication soulignent l'évidence du travail collaboratif avec les bibliothécaires. Encore faut-il que l'institution favorise la légitimité des bibliothécaires dans ce rôle et que les pratiques accèdent à une reconnaissance institutionnelle. Enfin, à l'heure où « ouvrir », pour la bibliothèque, signifie entre autres l'extension de ses horaires<sup>92</sup> et alors que le temps-même de l'apprentissage dans le cadre universitaire est objet de réflexion<sup>93</sup>, la bibliothèque et ses professionnels occupent une place centrale.

« On ne peut que souligner la très grande modestie des propositions rassemblées dans le rapport du Comité de suivi de la loi LRU qui, dans le bref passage consacré à la recherche et à la formation, met l'accent sur les conditions de vie des étudiants, renvoie à l'autonomie des établissements, dénonce le caractère trop monolithique des cursus, mais ne dit pas un mot sur le rôle des bibliothèques universitaires. [...] Le projet de rassembler dans des lieux vastes, adaptés, conçus et équipés pour le travail universitaire tous les services de la documentation ainsi que d'autres services (librairie, salles de repos ou de détente, lieux de restauration, services liés à la professionnalisation...) m'apparaît comme central. Les bibliothèques universitaires se prêtent idéalement à cet objectif et pourraient devenir des lieux centraux de l'activité universitaire. »<sup>94</sup>

Lieu des liens, la bibliothèque ainsi conçue apparaît plus que jamais comme au centre de la vie universitaire : un service public voué à la recherche et à la formation, s'il n'est pas trop candide d'en affirmer l'existence et la nécessité.

### ***b. L'enjeu de la transmission***

Si l'université est le lien entre l'enseignement et la recherche, la bibliothèque participe aux transmissions qui sont en jeu, l'enjeu étant aussi de faire en sorte qu'elle soit elle-même objet de transmission, lieu nécessaire de passage et de pratique transmise

---

<sup>90</sup> ENDRIZZI, Laure. « L'avenir de l'université est-il interdisciplinaire ? » *Dossier de ville de l'Institut français de l'Éducation (IFÉ)*, n° 120 [PDF en ligne] novembre 2017, Lyon, ENS de Lyon. Disponible sur le Web : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/120-novembre-2017.pdf> (consulté le 28 février 2018)

<sup>91</sup> *Ibidem*, p. 21

<sup>92</sup> Cf. rapport signé par Erik Orsenna et Noël Corbin, « Voyage au pays des bibliothèques – Lire aujourd'hui, lire demain » <https://www.actualite.com/article/monde-edition/le-rapport-d-erik-orsenna-sur-les-bibliotheques-est-publie/87411> (consulté le 28 février 2018)

<sup>93</sup> FERNEX, Alain. « Temps académique, temps de l'apprentissage : l'évolution de la relation des étudiants à l'étude ». In *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*. Op. cit. p. 12-20

<sup>94</sup> FERNEX, Alain. « Une politique documentaire de l'université ». *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, 2013, n°1, p. 6-10. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0006-001> (consulté le 28 février 2018)

comme telle. En forçant le trait et au risque de la réduction schématique, si des enseignants/es chercheurs/ses déconseillent à des doctorants/es de publier leurs résultats de recherche en *Open access* pour des questions de visibilité et de facteur d'impact, s'ils/si elles initient des étudiants/es à des modes d'accès à des documents en PDF sans autre considération que la rapidité d'accès, s'ils/si elles privilégient les réseaux sociaux académiques sans tout à fait maîtriser les questions de droit qui leur sont liées, les pratiques tendent à éloigner les services de la bibliothèque des préoccupations des enseignants/es chercheurs/ses pour eux/elles-mêmes et leurs étudiants/tes. Certes, la vision est schématique et caricaturale, mais elle correspond à des représentations qui doivent être prises en compte, comme les propos recueillis au cours des entretiens ont pu le mettre à jour ici ou là. Si l'on schématise encore davantage la vision, la bibliothèque peut même apparaître comme un cadre trop rigide et légaliste pour permettre la souplesse requise par la liberté des chercheurs/ses et cette perception peut se diffuser. Il apparaît donc particulièrement important pour les bibliothécaires de contribuer activement à la formation juridique en matière d'accès aux données de la recherche et de diffusion de ces dernières : cela suppose non seulement l'expertise de professionnels, mais la conviction de l'importance de cette mission qui, on le voit, fait sortir les bibliothécaires d'un certain confort. En effet, les questions du droit d'auteur, de plagiat, de l'évaluation de l'information, dont nous avons vu qu'elles étaient cruciales, ne rejoignent-elles pas celles de la gestion des données de la recherche ? Qui mieux que les bibliothécaires sont à même de mener une veille documentaire sur ces questions, de les mettre au service des usagers voire de les aider à construire eux-mêmes leur système de veille en fonction de leurs besoins ?

« Les compétences sollicitées pour la gestion des données de la recherche sont toujours liées aux techniques de recherche d'information, à la veille informationnelle et technique, à la maîtrise des logiciels spécifiques, à la formation des usagers. [...] Rédiger des manuels et des guides de bonnes pratiques, assurer des formations, sensibiliser aux enjeux politiques et juridiques de partage des données de la recherche sont autant de compétences liées à la transmission du savoir documentaire qui façonnent probablement le paysage de l'offre du service documentaire scientifique au 21<sup>e</sup> siècle. »<sup>95</sup>

Les enquêtes par laquelle nous avons ouvert cette étude et les propos recueillis lors des entretiens témoignent de la même méconnaissance des outils de veille qui peuvent aider les pratiques de l'enseignant/e chercheur/se et celles de leurs étudiants/es : la formation aux compétences informationnelles est décidément un mode de transmission par laquelle les bibliothécaires peuvent gagner en visibilité et assurer la diffusion de pratiques. Un chercheur en chimie exprime d'ailleurs le besoin de son propre laboratoire de rattachement de former les étudiants/tes au niveau master et définit les objectifs poursuivis : il s'agit d'harmoniser les pratiques et d'en assurer la diffusion, notamment auprès des enseignants/es chercheurs/ses.

En ce qui concerne la pratique-même de la recherche, un enjeu est celui de la visibilité. La dissociation des activités de recherche et d'enseignement, dont nous avons vu qu'elle se répercute sur la pratique de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses, est peut-être une des causes du manque de visibilité d'activités qui, tout en concernant directement la vie de l'université et en faisant l'objet d'évaluation comme nous l'avons souligné en introduisant cette étude, restent cloisonnées.

<sup>95</sup> ODEH, Souad. « Les données de la recherche : transformation ou transmission du métier de documentaliste » *I2D – Information, données & documents* 2017/4 (Volume 54) p. 4-7

La place centrale de la bibliothèque peut lui permettre d'être un lieu-phare, au service de la veille comme de la visibilité dont les enseignants/es chercheurs/ses ont besoin. Ainsi, le lien entre recherche et transmission qui définit la mission de l'enseignant/e chercheur/se se tisse au fil des possibles interactions entre enseignants/es chercheurs/ses, bibliothécaires et étudiants/es.



## CONCLUSION

---

Au terme de notre étude, nous pouvons dire que notre travail présente une photographie des rapports entre enseignants/es chercheurs/ses et bibliothèque : son cadre est limité, son point de vue est partiel, il relève parfois du cliché, mais il permet de faire émerger des pauses et des postures dont l'enjeu est d'envisager les marges d'évolution. La méthode mise en œuvre repose pour l'essentiel sur la mise en perspective d'analyses issues de sources récentes avec les propos recueillis auprès d'un échantillon limité d'enseignants/es chercheurs/ses. La limite de la focale ne permet pas à cette étude de prétendre aboutir à des préconisations généralisables, cependant, dans la mesure où les personnes interrogées se sont prêtées aux entretiens du fait-même qu'elles entretiennent des rapports privilégiés avec la bibliothèque, notamment universitaire, les propos recueillis ont mis en lumière des pistes pour de bonnes pratiques qui peuvent faire évoluer les perceptions.

Si l'on revient sur l'espace, le temps et les services de la bibliothèque, il apparaît clairement que les enseignants/es chercheurs/ses entretiennent avec le lieu des relations plutôt à distance tout en appréciant ce qu'il représente. Si l'appréciation repose sur des pratiques effectives, elle est aussi fondée sur la forte valeur symbolique d'un lieu traditionnellement associé à des modalités de transmission dans lesquels le livre et la lecture occupent une place prégnante. Cependant, non seulement cette représentation de la bibliothèque, lieu du livre, est réductrice, même si les pratiques disciplinaires entraînent des rapports différents aux ressources dont les enseignants/es chercheurs/ses ont besoin pour leurs propres usages et ceux de leurs étudiants/es, mais cette conception de la transmission ne va pas de soi. Engagées dans la formation des étudiants/es, les bibliothèques universitaires sont au centre des enjeux de transmission, mais leur mission ne peut pas s'inscrire à côté de celle des enseignants/es chercheurs/ses sans que des liens soient tissés. Ainsi émergent plusieurs questions. Comment assurer la confiance en la légitimité des actions des bibliothécaires ? Comment assurer la visibilité de ces dernières ? Comment faire coïncider le temps de l'enseignant/e chercheur/se avec celui de la bibliothèque ?

En prenant pour point de départ de la réflexion la question du rapport de la bibliothèque à la transmission, à travers ses pratiques et perceptions par les enseignants/es chercheurs/ses, notre étude répond en partie à ces questions. La visibilité de la bibliothèque passe par celle des services offerts aux usagers. L'expertise des bibliothécaires est en jeu : il s'agit de leur expertise en termes d'accès aux ressources documentaires. Or cet accès, à l'heure des ressources numériques et de l'Internet, est objet de méconnaissance. Les enjeux des actions de formation et d'information sont non seulement techniques, mais scientifiques, économiques et juridiques. À cet égard, ils concernent les enseignants/es chercheurs/ses et leurs étudiants/es dans l'écosystème universitaire où la bibliothèque occupe une place centrale. Cette visibilité passe par la mission de médiation qui caractérise la bibliothèque : entre enseignants/es chercheurs/ses et étudiants/es, entre chercheurs/ses et données de la recherche. La difficulté est de savoir répondre de manière individualisée à des besoins non nécessairement formulés. L'action de médiation par le biais de la formation aux compétences informationnelles, institutionnalisée, peut être un lieu d'interaction entre enseignants/es chercheurs et bibliothèque universitaire permettant non seulement



de confirmer la légitimité des bibliothécaires dans leurs actions de formation, mais de rendre visibles à leur tour les besoins des enseignants/es chercheurs, pour eux/elles-mêmes et leurs étudiants/es. Ainsi peuvent être pensés des modules de formation concertés et adaptés, qui embarquent les bibliothécaires dans des équipes pédagogiques. Ainsi peuvent aussi être exprimés non seulement des besoins de formation et d'information auxquels la bibliothèque peut répondre, mais des demandes d'aide en ce qui concerne l'activité même de recherche, en matière d'accès aux données, de publication et de visibilité, qui incitent les bibliothécaires à être embarqués/ées dans les équipes de recherche. La bibliothèque peut elle-même fournir un terrain de travail à la recherche : c'est le cas de la fourniture de corpus permettant la pratique de la fouille de textes ou *Text and Data Mining* (TDM). Plus la bibliothèque se rend visible auprès des enseignants/es chercheurs/ses, plus elle peut permettre la visibilité des activités de recherche et en faciliter l'organisation voire en susciter de nouvelles : ainsi peuvent se réconcilier des temporalités dont on a vu qu'elles pouvaient ne pas coïncider.

Profitant de la faveur dont la bibliothèque bénéficie auprès d'un public d'initiés/ées pour qui elle participe des processus de distinction, les bibliothécaires ont une marge de manœuvre leur permettant, en se fondant sur la reconnaissance de leur expertise documentaire, d'ouvrir le champ de leurs compétences au service de leurs usagers enseignants/es chercheurs/ses que nous avons identifiés/ées comme à la fois différents/es et un peu semblables aux autres. Certes, une des causes du hiatus entre enseignants/es chercheurs/ses et bibliothécaires est l'apparente incompatibilité entre la liberté des premiers/ères opposée à l'ordre indépassable des modes de structuration des seconds, mais les exemples d'interactions existent, peuvent se construire. Les bibliothécaires référents/es ou plutôt bibliothécaires de liaison peuvent nouer des contacts avec des enseignants/es chercheurs/ses référents/es auprès de leurs pairs, participer à – voire initier – des approches pédagogiques interdisciplinaires permettant aux spécificités des deux professions de se compléter, faire en sorte que la bibliothèque soit à la fois perçue et pratiquée comme « lieu des liens », affranchie du « dogme fondateur »<sup>96</sup> de la collection, qu'il s'agit non pas d'oublier, mais de dépasser en s'inscrivant dans la logique d'une démarche d'accompagnement des usages et des usagers.

---

<sup>96</sup> SABY, Frédéric. « Quel est l'avenir de la bibliothéconomie ? » In *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*. Op. cit. p. 195

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Textes juridiques

Décret n°2009-460 du 23 avril 2009 modifiant le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences et portant diverses dispositions relatives aux enseignants-chercheurs

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020552216&categorieLien=id> (consulté le 28 février 2018)

Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000824315> (consulté le 28 février 2018)

Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027735009>

(consulté le 28 février 2018)

### Rapports

ADBU. *La valeur de la bibliothèque pour la recherche et les chercheurs* [PDF en ligne] 2011, traduction d'un rapport publié en mars 2011 par le Research Information Network (RIN) et Research Libraries United Kingdom (RLUK) du Royaume-Uni (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49383-la-valeur-des-bibliotheques-pour-la-recherche-et-les-chercheurs.pdf>

CLAUD, Joëlle et MICOL, Charles. *Documentation et formation*. Rapport de l'Inspection générale des Bibliothèques, n° 2015-0010 [PDF en ligne] Décembre 2014 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2015/64/1/Rapport\\_F\\_et\\_D\\_19\\_dec\\_revu\\_15\\_janv.\\_CM\\_JC\\_recto-verso\\_391641.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2015/64/1/Rapport_F_et_D_19_dec_revu_15_janv._CM_JC_recto-verso_391641.pdf)

INSTITUT de FRANCE, ACADÉMIE DES SCIENCES. *Remarques et propositions sur les structures de la recherche publique en France* [PDF en ligne] Rapport adopté le 25 septembre 2012 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/rads0912.pdf>

JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*. Rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, n°2009-022 [PDF en ligne] Décembre 2009 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48085-learning-centres-les-un-modele-international-de-bibliotheque-integree-a-l-enseignement-et-a-la-recherche.pdf>

TESNIERE, Valérie. *Politique scientifique et politique documentaire des Universités, quelles articulations ?* Rapport de l'Inspection générale des Bibliothèques, n° 2008-013 [PDF en ligne] juin 2008 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1812-politique-scientifique-et-politique-documentaire-des-universites-queelles-articulations.pdf>

### Enquêtes sur les pratiques des enseignants/es chercheurs/ses

ÉCOLE DES MINES DE NANTES. *Enquête sur les pratiques documentaires des enseignants chercheurs à l'EMNantes* [PDF en ligne] juin-novembre 2003 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://web.emn.fr/x-info/bn/documents/Castor-Etude-ES.pdf>

FAURE, Sylvia, SOULIE, Charles et MILLET, Mathias. *Enquête exploratoire sur le travail des enseignants-chercheurs. Vers un bouleversement de la table des valeurs académiques ?* Rapport d'enquête [PDF en ligne] juin 2015 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00602398/document>

JOSSERAND, Claire. *Compte-rendu d'enquête : les pratiques des Enseignants - Chercheurs de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3* [PDF en ligne] septembre 2016 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.dbu.univ-paris3.fr/images/docs/12573/enquete-enseignants-chercheurs.pdf>

LAU-SUCHET, Soline. *Enquête auprès des chercheurs : un premier retour, dans le carreau de la BULAC* [en ligne] 9 octobre 2015 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://bulac.hypotheses.org/3347>

LE MAREC, Joëlle et DEHAIL, Judith. *Habiter la BnF. Projet de Recherche sur les Publics du Haut-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France, rapport final (extraits)*, programme de recherche dirigé par Joëlle Le Marec, Professeure au Gripic, Chelsa, [PDF en ligne] Université Paris IV, août 2016 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le web : [http://www.bnf.fr/documents/rapport\\_habiter\\_bnf.pdf](http://www.bnf.fr/documents/rapport_habiter_bnf.pdf)

MARESCA, Bruno. *Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) et Denis Diderot (Paris 7). In CRÉDOC : Département "Évaluation des politiques publiques"* [PDF en ligne] novembre 2005 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1083-enquete-sur-les-pratiques-documentaires-des-etudiants-chercheurs-et-enseignants-chercheurs-de-l-universite-pierre-et-marie-curie-paris-6-et-denis-diderot-paris-7.pdf>

UNIVERSITÉ PARIS-EST. *Retour sur une enquête du PRES Université Paris-Est : pratiques informationnelles des chercheurs et des doctorants* [PDF en ligne] 2011 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56426-retour-sur-une-enquete-du-pres-universite-paris-est-pratiques-informationnelles-des-chercheurs-et-des-doctorants.pdf>

### Mémoires sur les enseignants/es chercheurs/ses, les bibliothèques universitaires

CHARRA, Gaëlle. *Pratiques de recherche documentaire et attente des publics de chercheurs en lettres et sciences humaines. Étude à partir du cas de la bibliothèque Denis Diderot* [PDF en ligne] Mémoire de recherche : diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2006 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/559-pratiques-de-recherche-documentaire-et-attentes-des-publics-de-chercheurs-en-lettres-et-sciences-humaines.pdf>

DARBON, Nathalie. *Améliorer l'accueil des enseignants-chercheurs au Service commun de la documentation de l'Université Lumière Lyon 2* [PDF en ligne] Mémoire de recherche : diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2003 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/589-ameliorer-l-accueil-des-enseignants-chercheurs-au-service-commun-de-la-documentation-de-l-universite-lumiere-lyon2.pdf>

FAUSSURIER, Bérengère. *Le SCD et son université de tutelle* [PDF en ligne] Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, 2016 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65766-les-relations-entre-le-scd-et-son-universite-de-tutelle.pdf>

GIORDANENGO, Claire, BOUTROY, Jean-Louis, KRAJEWSKI Pascal, BOURRION, Daniel. *Les Chercheurs en lettres et sciences humaines et les archives ouvertes* [PDF en ligne] Mémoire de recherche : diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2006 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/649-les-chercheurs-en-lettres-et-sciences-humaines-et-les-archives-ouvertes.pdf>

IENTILE, Sophie. *L'appropriation des pédagogies innovantes par les formateurs en bibliothèque universitaire* [PDF en ligne] Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, 2016 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67309-l-appropriation-des-pedagogies-innovantes-par-les-formateurs-en-bibliotheques-universitaires.pdf>

PARET, Philippe. *Les enseignants et la BU* [PDF en ligne] Mémoire d'étude, ENSSIB, 2012 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60405-les-enseignants-et-la-bu.pdf>

### **Lecture et pratiques culturelles**

DARNTON, Robert. *Apologie du livre : demain, aujourd'hui, hier*. Paris, Gallimard (coll. NRF essais), 2011

DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique*. Ministère de la culture et de la communication, La Découverte, 2009

EVANS, Christophe (dir.). *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet : livres, presses et bibliothèques*, Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2011.

MOATTI, Alexandre. « Le rat des livres et le rat d'écran » [En ligne] *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°6, 2013, p. 6-11 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-06-0006-001>

### **Enseignement supérieur et enseignants chercheurs**

ALI, Nawel Aït et ROUCH, Jean-Pierre. Le « je suis débordé » de l'enseignant-chercheur. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines* [en ligne] n° 18, décembre 2013 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://journals.openedition.org/temporalites/2632>

BLANCHARD, Antoine et SABUNCU, Elifsu. *Pour une meilleure visibilité de la recherche française* [en ligne]. Deuxième labo, Paris. Février 2015 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01251541/document>

ENDRIZZI, Laure. « L'avenir de l'université est-il interdisciplinaire ? » *Dossier de ville de l'Institut français de l'Éducation (IFE)*, n° 120 [PDF en ligne] novembre 2017, Lyon, ENS de Lyon (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/120-novembre-2017.pdf>

MILLET, Charlyne, OGET, David et SONNTA, Michel. Analyse du discours des enseignants chercheurs sur leur activité professionnelle : vers une transformation identitaire du métier ? *Phronesis*, 2015/4 (vol. 4, n°4), p. 56-64.

### **Bibliothèques universitaires, bibliothèques de recherche**

CAVALIER, Fr. et POULAIN, Martine (dir.). *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2015

ROCHE, Florence et SABY, Frédéric (dir.). *L'Avenir des Bibliothèques : l'exemple des Bibliothèques Universitaires*. Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2013

VAN DOOREN, Bruno. « Les Bibliothèques Universitaires et la recherche : un paysage en cours de transformation », *Bibliothèques en France 1998-2013*, sous la dir. d'ALIX, Yves. Éditions du cercle de la Librairie, Paris, 2013, p. 57-83

CAVALIER, François. «La longue marche des universités et de leurs services documentaires» [En ligne] *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 6, 2009, p. 54-58 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0054-011>

LE MAREC, J. «Partage et transmissions ordinaires dans les institutions du savoir», *Tracés* n°12 Hors-série, p. 107-121, 2012

MALOTAUX, Sandrine. «Pour des bibliothèques engagées dans la diffusion des savoirs de l'université : l'exemple de l'Institut national polytechnique de Toulouse» [En ligne] *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, janvier 2011 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49010-pour-des-bibliothèques-engagées-dans-la-diffusion-des-savoirs-de-l-université.pdf>

PÉRALÈS, Christophe (dir.). *Conduire le changement en bibliothèque : vers des organisations apprenantes*, Villeurbanne, Presses de L'Esssib, collection La Boîte à outils, 2015

RENOULT, Daniel, «Enquêtes de public dans les bibliothèques universitaires: où en sommes-nous ?» [En ligne] *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, tome 51, n°2, 2006, p. 5-9 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0005-001>

### **Enseignants-chercheurs, bibliothèques et documentation**

CHEVAL, Christelle. «Services aux chercheurs, quelle valeur pour les universitaires ?», *I2D – Information, données & documents*, 4/2015 (Volume 53), p. 58

CHARTRON, Ghislaine. *Les Chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2002

CLAIN, Fanny et GRAS, Isabelle. «L'AVENIR DES BIBLIOTHEQUES» [En ligne] *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°3, 2014 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : [http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/l-avenir-des-bibliothèques\\_64899](http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/l-avenir-des-bibliothèques_64899)

FRAISSE, Emmanuel et RENOULT, Daniel. «Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires» [En ligne] *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, t. 39, n°4, 1994, p. 18-25 (Consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-04-0018-002>



RENOULT, Daniel. « Bibliothèques de recherche et mondialisation », in FUSSMAN Gérard (dir.), *La Mondialisation de la recherche* [en ligne] Paris, Collège de France, 2013 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://books.openedition.org/cdf/1567?lang=fr>

### **Compétences informationnelles et pédagogie**

ADBU-2012 : Référentiel de compétences informationnelles – Pour réussir son parcours de formation dans les établissements d'enseignement supérieur [en ligne] Décembre 2012 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://adbu.fr/wp-content/uploads/2013/02/R%C3%A9f%C3%A9rentiel-ADBU-2012-165X235cm-3.pdf>

*Arabesques / La formation en bibliothèque - Espaces de médiation, nouvelles perspectives*, revue trimestrielle de l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES), Montpellier, janvier-février- mars 2016

*Articulation et collaboration entre les équipes pédagogiques et les services de documentation au cœur de la transformation pédagogique de l'enseignement supérieur* [PDF en ligne] Étude réalisée par le LISEC (Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'éducation et de la communication) Juin 2016 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement\\_superieur/32/6/Rapport-SCDpedago-LISEC\\_683326.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement_superieur/32/6/Rapport-SCDpedago-LISEC_683326.pdf)

GASC, Michèle. *Entre bibliothèques et pédagogie universitaire : Les formations documentaires pour les étudiants*. Bulletin des Bibliothèques de France [en ligne] Juillet 2016 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/contributions/entre-bibliotheques-et-pedagogie-universitaire>

REEVES EYRE, Jodi, MALLACHLAN, John C., WILLIFORD, Christa, *A splendid torch : learning and teaching in today's academic libraries*, Council on Library and Information Resources (CLIR) [PDF en ligne] septembre 2017 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : <https://www.clir.org/wp-content/uploads/sites/6/2017/10/pub174.pdf>

### **Métiers de l'information et des bibliothèques**

MARCEROU-RAMEL Nathalie (dir.) *Les métiers des bibliothèques*. Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 2017

SALAÜN, Jean-Michel. *Vu, lu, su. Les architectes de l'information face à l'oligopole du Web*. Éditions La Découverte, Paris, 2012

### **Méthodologie des enquêtes**

CARACO, Benjamin. «Les enquêtes ethnographiques en bibliothèque», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°2, 2013, p. 79-85

EVANS, Christophe (dir.), *Mener l'enquête. Guide des études de publics en Bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2011

POISSENOT, Claude et RANJARD, Sophie. *Usages des bibliothèques. Approche sociologique et méthodologie d'enquête* [PDF en ligne] Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2005 (consulté le 28 février 2018) Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/sites/www/files/documents/presses-enssib/ebooks/usages-bibliotheques\\_ebook.pdf](http://www.enssib.fr/sites/www/files/documents/presses-enssib/ebooks/usages-bibliotheques_ebook.pdf)





## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

|                                              |           |
|----------------------------------------------|-----------|
| <b>GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF .....</b> | <b>84</b> |
| <b>EXTRAITS D'ENTRETIENS .....</b>           | <b>87</b> |

## GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

### ***Preamble***

L'enseignant/e-chercheur/se est invité/e à présenter son cursus, ses activités à l'université ou l'école où il/elle exerce actuellement.

### ***La bibliothèque en tant qu'espace***

1. Quelle(s) bibliothèque(s) avez-vous l'habitude de fréquenter ? *percevez-vous une évolution dans vos pratiques ? comment s'est construit votre rapport à la bibliothèque ?*
2. Qu'est-ce que vous appréciez particulièrement dans la ou les bibliothèques(s) où vous avez l'occasion de vous rendre ? *Ou du moins qu'est-ce que vous attendez du lieu ?*
3. Dans quel cadre (professionnel, personnel) fréquentez-vous une ou des bibliothèque(s) ?

*Le dialogue peut être l'occasion de creuser le questionnement pour aborder les pratiques sous l'angle des habitudes, de l'expérience et des expérimentations, des modes d'initiation...*

4. Si vous ne fréquentez pas de bibliothèque particulière, quelle/s en est/sont la/les raisons/s ?

### ***Au sujet des ressources documentaires de la bibliothèque universitaire...***

5. Quels documents consultez-vous à la bibliothèque ? s'agit-il de livres, de revues ? Consultez-vous des ressources à distance ? *Pour reprendre : avez-vous plutôt un usage de la bibliothèque en présentiel ou à distance ?*
6. Avez-vous l'occasion de suggérer des achats à la bibliothèque ? Est-ce à titre personnel ? pour vos étudiants/es ? Par exemple, adressez-vous à la bibliothèque les bibliographies prescrites/suggérées à vos étudiants/es ?

### ***... et de la manière d'y initier les étudiants/es***

7. Établissez-vous une distinction entre les ressources documentaires (quelles qu'elles soient) destinées aux étudiants/es et d'autres à l'usage de l'enseignant/e chercheur/se ? Du moins, faites-vous des distinctions en fonction du niveau d'étude de vos étudiants/es ? *Ou encore, en termes de pratiques pédagogiques, abordez-vous différemment les préconisations de lecture avec vos étudiants/es en fonction de leur niveau d'étude ?*
8. En ce qui concerne les pratiques de lectures de vos étudiants/es, quelles évolutions percevez-vous ? comment prenez-vous en compte ces évolutions dans la manière de conduire vous-même vos étudiants/es vers la lecture en général ? vers la bibliothèque en particulier ?
9. Êtes-vous amené(e) à contribuer aux ressources documentaires de la bibliothèque par vos propres publications, contenus de cours etc. ? Est-ce en lien (plus ou moins) direct avec vos pratiques d'enseignants/es auprès de vos étudiants/es ? *En d'autres termes, vos pratiques d'enseignants/es et de chercheurs/ses sont-elles liées les unes aux autres ?*

### ***Au sujet des services de formation en général et services aux chercheurs en particulier***

10. Avez-vous été amené/e vous-même à bénéficier d'un service de formation offert par la bibliothèque ?  
 quel service ?  
 quelle durée ?  
 selon quelle modalité ?
11. Qu'en avez-vous retiré ? les points positifs ?  
 les points négatifs ?  
 vos attentes ?
12. Êtes-vous en relation avec un/e professionnel/lle de la bibliothèque en particulier ? *Pour vous-même et vos propres recherches ? pour vos pratiques d'enseignement ?*
13. Comment êtes-vous amené/e à diriger / orienter vos étudiants/es vers les services de formation offerts par la bibliothèque ?  
 - évolutions de vos pratiques ?  
 - évolutions des pratiques (et/ou besoins) des étudiants/es ?  
 - évolutions de l'offre de la bibliothèque ?  
 - co-construction des parcours de formation des étudiants/es ?
14. En d'autres termes, comment amenez-vous vos étudiants/es à développer leurs compétences informationnelles ?  
*On précisera la notion de CI : a minima, le fait d'analyser un besoin d'information, de trouver et sélectionner les ressources adéquates, d'en vérifier la validité, la fiabilité et la scientificité, de communiquer les fruits de ses recherches dans le respect des règles déontologiques.*  
 - en fonction des besoins ?  
 - en faisant appel aux services proposés par la bibliothèque ?  
*Il s'agit ici de sonder des pratiques éventuelles de co-construction avec les services de formation.*  
 Êtes-vous amené/e à initier vous-même vos étudiants/es à des outils de recherche documentaire, de gestion bibliographique etc. sans passer par la bibliothèque ? Comment ? Partagez-vous par exemple des pratiques avec des collègues ?  
*Il s'agit ici d'interroger sur des pratiques pédagogiques réfléchies ou des pratiques ponctuelles nées du besoin...*
15. En ce qui concerne vos propres activités de recherche d'information :  
 Dans quel(s) cas achetez-vous personnellement la documentation imprimée ou l'empruntez-vous plutôt à la bibliothèque ? Pour quelle(s) raisons(s) ?  
 Comment accédez-vous à la documentation électronique ?  
 Recourez-vous aux catalogues des bibliothèques ?  
 Sur le Web, à quels moteurs de recherche et/ou à quelles bases de données recourez-vous ?  
 Comment vous-tenez-vous informé/e des actualités de la recherche (outils de veille) ?
16. En ce qui concerne la diffusion et la valorisation de la recherche :  
 Où publiez-vous vos articles ?  
 Si vous déposez vos articles en archive ouverte, est-ce de façon autonome et/ou est-ce pris en charge par un professionnel de la documentation ?  
 Êtes-vous amené/e à accompagner vos étudiants/es dans la valorisation et la diffusion de leurs travaux de recherche, dans la maîtrise de leur identité numérique ? Comment ?

### ***La bibliothèque, une question de temporalité***

17. Dans quelle mesure la bibliothèque peut-elle vous aider à organiser(*/améliorer l'organisation de*) votre temps dans vos diverses missions d'enseignant/e chercheur/se ?

Autrement dit : entre urgence de l'accès à une ressource, nécessité de suivre le fil continu de l'information scientifique, accumulation des tâches liées à vos missions et temps long de la recherche et de la transmission, quelle(s) articulation(s) voyez-vous entre vos pratiques et la bibliothèque ?

18. Pourriez-vous caractériser ce qu'était pour vous la bibliothèque hier ? ce qu'elle est aujourd'hui ? ce qu'elle sera demain ?

## EXTRAITS D'ENTRETIENS

**C., 53 ans, est MCF en psychologie du développement à l'université Paul Valéry Montpellier 3**

*Avez-vous l'occasion de suggérer des achats à la bibliothèque ? Est-ce à titre personnel ? pour vos étudiants/es ? Par exemple, adressez-vous à la bibliothèque les bibliographies prescrites/suggérées à vos étudiants/es ?*

« La personne qui gère la psycho, je ne sais pas qui c'est mais elle est hyper pertinente. Elle est super à jour. Elle achète tout ce qui sort et ce qui est pertinent par rapport à ma discipline. Je n'envoie pas particulièrement ma biblio car je sais qu'elle y sera. Je ne l'ai jamais mise en défaut la dame qui s'en occupe, je pense que c'est une dame. On nous a demandé aussi pour les ouvrages numériques. Je commande plutôt les ouvrages en anglais pour monter des cours, pour des étudiants plus avancés. Pour les doctorants, on a des demandes d'achats ponctuels, sur les sous du labo. La dame qui s'occupe des licences, je lui fais confiance : elle travaille bien. Mais ils nous ont demandé d'envoyer des biblio. »

*Établissez-vous une distinction entre les ressources documentaires (quelles qu'elles soient) destinées aux étudiants/es et d'autres à l'usage de l'enseignant/e chercheur/se ? Du moins, faites-vous des distinctions en fonction du niveau d'étude de vos étudiants/es ?*

« Oui, au début, on est sur des manuels. On fait des choses assez générales pour donner envie... Enfin, je passe à un collègue qui ne fonctionne pas comme ça. Après, la spécialisation est possible en 4<sup>e</sup> année. On demande de lire des choses plus pointues en Master. Des ouvrages en anglais, des articles. »

*En ce qui concerne les pratiques de lectures de vos étudiants/es, quelles évolutions percevez-vous ?*

« On a un public très hétérogène : bac S, bac pro, étudiants/es qui n'ont pas les outils. C'est plus des choses que R. [directrice adjointe du SCD et responsable des services au public et formation à la recherche bibliographique] peut voir. Je ne connais pas bien les pratiques de lecture de mes étudiants/es. Dans la biblio que je donne, jamais un étudiant ne m'a dit « je ne l'ai pas trouvé », alors qu'il n'y a que peu d'exemplaires de l'ouvrage. Ils ne sont pas très dégourdis pour chercher alors qu'il y a plein de formations. Ce serait intéressant de leur poser des questions à eux. Régulièrement, il y a des enquêtes. Quand R. a eu les Master II en formation, ils n'avaient pas l'air de tout connaître. Même moi, je ne sais pas tout. Ils ont des pratiques de recherche biblio un peu différente : par le web. Ils utilisent des chemins différents. »

*Avez-vous été amenée vous-même à bénéficier d'un service de formation offert par la bibliothèque ?*

« Ici, ils sont hyper-pointus, ils font des ateliers non-stop. C'est la volonté de R. qui propose des ateliers de formation. Moi j'essaie d'y aller le plus possible. Et puis R. est prête à venir dans les labos pour répondre à nos questions. Je ne sais pas si c'est comme ça partout. Tout le monde ne le fait pas forcément. Il y a aussi ceux qui pensent qu'ils sont Enseignants chercheurs à l'université et qu'ils savent tout. Je sais que je peux compter sur R., même à titre individuel. »

**P., 40 ans environ, est MCF en médecine à la faculté de médecine de Saint-Priest-en-Jarez**

*Pourriez-vous caractériser ce qu'était pour vous la bibliothèque hier ? ce qu'elle est aujourd'hui ? ce qu'elle sera demain ?*

« Hier : la bibliothèque c'était le rapport à la connaissance, pour moi il y avait un côté monopole. Aujourd'hui, la science est aussi ailleurs. La bibliothèque est intégrée plutôt que monopole, avec des services de facilitation : la bibliothèque est facilitante. Demain, il y a un enjeu, moi je peste contre ces Proxy, il y a un enjeu de simplification ; il faudrait plus de fluidité.

Dans tous les cas, je mets l'accueil, le côté accueillant ; dans une faculté c'est la BU qui est là, qui est constante, le vrai centre névralgique est là. »

**J.-C., 50 ans environ, est MCF en biologie végétale à l'université des sciences de Saint-Etienne (campus Métare)**

*Qu'est-ce que vous appréciez particulièrement dans la bibliothèque (universitaire) que vous fréquentez ?*

« Le personnel. Ils sont hyper sympas. Ils arrangent tout. »

« Tout » : c'est-à-dire ? Quelles sont vos demandes ?

« Si on a besoin d'un ouvrage en prêt inter, ils le font, évidemment, on peut leur suggérer des achats, même si c'est très spécifique et que ça ne concerne que nous. On peut leur demander de l'aide pour de la recherche doc., moi je suis bien en contact avec la personne qui développe l'interface virtuelle : je teste, je regarde si ça me convient, si c'est facile à utiliser. Voilà, ce sont des collègues. »

*En ce qui concerne la diffusion et la valorisation de la recherche : publiez-vous vos articles en archive ouverte ?*

« Alors, c'est cher. Quand on vous demande 4000 € pour déposer un article en archive ouverte privée, dans des journaux reconnus, ça commence à compter dans des budgets de recherche qui sont toujours en baisse, quand vous avez 15 000 euros sur une année qu'on vous en demande 4 000 pour que votre article soit à disposition, c'est compliqué. Après il y a le système HAL, mais qui n'est pas reconnu par nos instances d'évaluation. Le gouvernement ne reconnaît pas ces archives-là. On nous dit, la BU nous dit : mettez là-dessus. Alors moi je ne sais pas faire, je leur file mon article et c'est mon collègue de la BU qui met mes papiers dessus. En plus, il faut faire attention, si on a le droit, si on n'a pas le droit, en PDF machin, on a le droit de déposer le manuscrit qu'on a soumis, mais pas le manuscrit final, ils nous coïncent là-dessus, et en plus le gouvernement ne nous reconnaît pas. Si on n'a que du HAL, le labo ferme. Vous savez comment c'est : on est payé à l'impact factor. L'impact factor, c'est des revues privées très chères. On ne peut rien y faire nous, moi je veux bien mettre sur HAL, mais à ce moment-là, j'arrête ma carrière. »

*En ce qui concerne les préconisations que vous donnez à vos jeunes doctorants : que leur dites-vous ?*

« Il faut qu'ils publient à haut niveau, à haut impact factor. L'indicateur, c'est la moyenne de l'impact factor sur 5 ans, c'est demandé par l'instance d'évaluation du gouvernement, quand ils viennent tous les 5 ans. »

**S., 50 ans environ, est MCF en biologie cellulaire à l'université de sciences de Saint-Etienne (campus de la Métare)**

*Êtes-vous amené/e à initier vous-même vos étudiants/es à des outils de recherche documentaire, de gestion bibliographique etc.*

« Non. C'est la prérogative des bibliothécaires. En revanche, la formation qui est proposée a été considérablement allégée par rapport à ce qu'elle était. Moi j'aimerais bien qu'elle augmente un petit peu. À l'origine elle était en présentiel. Elle a été transformée en distanciel et elle a été allégée parce que les objectifs étaient ambitieux en regard des capacités des étudiants. La formation destinée aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année... c'est quand même, on va dire, un public hétérogène qui n'a pas forcément vocation à rester là non plus, qui ne voit pas l'intérêt immédiat de ce qu'on lui apprend. Tant que la relation n'est pas faite avec les attentes des enseignants, les travaux qu'ils auront à faire, c'est difficile de les motiver sur ces questions et de faire en sorte que ce soit efficace et que ça reste. Ils vont le répéter l'année d'après. Tant qu'à faire, on ne le fait qu'une fois. »

*Dans quelle mesure la bibliothèque peut-elle vous aider à organiser votre temps dans vos diverses missions d'enseignante ?*

« Je vais à la bibliothèque quand je peux. Elle ne structure pas dans la mesure où c'est plutôt le reste qui organise mon temps. Quand j'ai un trou, je vais à la bibliothèque. Quand j'ai besoin d'info, je la cherche d'abord au format numérique, c'est clair. J'ai abandonné l'idée de faire tout d'un coup. Je propose ce que je peux proposer. Et puis j'améliore. Ma fréquentation de la bibliothèque, c'est plutôt la période où les étudiants ne sont pas là, c'est plutôt juin-juillet, éventuellement janvier. Et sinon je fais un saut de temps en temps pour trouver un bouquin particulier que je sais trouver, mais voilà, c'est la 5<sup>e</sup> roue du carrosse, en termes d'emploi du temps. »

**M. et C., 50 et 40 ans environ, sont MCF en sciences de l'information et de la communication à l'Insa, Lyon**

*Comment êtes-vous amenées à orienter vos étudiants/es vers les services de la bibliothèque ?*

« M – [cadre d'un dispositif pédagogique par projet] Les étudiants voulaient travailler sur la question de l'immortalité et je leur avais dit : avant de travailler sur la question, travaillez sur la perception de la mort, dans la société contemporaine. Allez à la bibliothèque et faites-vous conseiller par quelqu'un sur place et ils sont revenus tout à fait satisfaits.

C - Moi je suis moins dans ce cadre-là.

M - Oui, ce cours-là est particulier

C - Par contre, bien souvent ils ont besoin d'avoir des témoignages sur les gens qui travaillent ici, sur l'usage de la bibliothèque ; le rapport à l'info, et souvent ce sont des personnes ressources pour répondre à des questions. Ce sont plutôt des experts

M - Pour rebondir sur ce que disait C. par rapport [au dispositif pédagogique par projet], ça, c'est typiquement un bon exercice où le lien avec la bibliothèque se fait directement et facilement.

C - Parce que c'est une obligation dans ce travail-là d'avoir de sources, des références bibliographiques, et ça marche bien aussi parce que les étudiants ont un libre choix de sujet, donc ils ont envie de lire, ils sont plus curieux. Tous n'ont pas envie de lire, il ne faut pas généraliser. »



**A., 35 ans environ, est MCF en informatique à Polytech Lille (université Lille 1)**

*Avez-vous été amené/e vous-même à bénéficier d'un service de formation offert par la bibliothèque ?*

« Non. Pour différentes raisons. D'abord la disponibilité. Je ne sais pas si les formations ouvertes aux doctorants le sont aussi pour nous. C'est vrai que j'y envoie mes doctorants et puis je leur dis : s'il y a des trucs qu'il faut que je sache, n'hésitez pas à me les faire remonter, après ce qu'il faut savoir c'est qu'on est aussi labo d'informatique et on est très avancé sur un certain nombre de choses, en particulier sur HAL. Nous, c'est obligatoire de déposer nos articles sur HAL. C'est vrai que j'ai de temps en temps des cours un peu particuliers par M.-M. [conservatrice, responsable des services aux chercheurs], c'est-à-dire que souvent quand je n'y arrive pas, je lui envoie un mail. Je lui dis : là, je ne comprends pas, je n'y arrive pas, et voilà, elle va... soit elle sait, soit elle ne sait pas et elle va me diriger vers la bonne personne. Oui, on avait eu l'an dernier un problème sur la cessation des droits, et donc ça je lui avais posé la question : qu'est-ce qu'on doit faire ? C'est vrai que, ayant ce lien privilégié, je ne suis pas les formations, je ne sais même pas quelles sont les formations aux enseignants. Aux doctorants, je sais, mais aux enseignants, je ne sais pas s'il y en a, et d'après ce qu'elle m'avait dit, les formations étaient plus à la demande. Si besoin, ils peuvent faire quelque chose, mais une fois encore, vu le domaine, voilà. Une fois il y avait eu un truc où elle était invitée, sur l'*Open Access*, et donc c'était une réunion, mais je ne sais plus qui l'organisait, je ne sais pas si elle était invitée, ça c'est sûr elle était intervenante, mais je ne sais pas qui l'organisait. »

**B., 45 ans environ, est chargé de recherche au CNRS, laboratoire Physicochimie des Processus de Combustion et de l'Atmosphère (PC2A), université Lille 1**

*Comment vous-tenez-vous informé des actualités de la recherche (outils de veille) ?*

« [...] C'était un gros problème que j'avais... c'était, vu la multiplication des journaux et la multiplication des contenus, avec la question du centre d'intérêt, c'est ou bien on faisait de la recherche sur des mots-clefs et là on avait des rivières, et on n'était pas forcément sûr d'avoir tout ce qui sortait, mais ça on n'est jamais sûr, et c'était vraiment l'aspect œillère qui m'embêtait beaucoup, c'est pour ça que je suis obligé de suivre des journaux pour justement avoir une vision plus large. Ce qui est le gros problème qu'à mon avis tout le monde rencontre, que j'ai un peu résolu suite à la formation par [les bibliothécaires], mais bon qui est pas encore résolu. »

*La bibliothèque vous a donc apporté son expertise dans le domaine de la veille en particulier ?*

« Oui. »

**M., 35 ans environ, est MCF en finance et comptabilité à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), Lyon 3**

*Dans vos pratiques pédagogiques, prescrivez-vous bibliographies à vos étudiants/es ?*

« Il y a pour chacun de mes enseignements des références bibliographiques - des articles de revues scientifiques comme des livres - qui sont données à titre indicatif pour des personnes qui voudraient en savoir plus. Je leur dis comme ça : je ne vais pas vous

questionner sur ces références, mais si c'est un sujet sur lequel vous êtes amené à travailler ou qui vous intéresse, libre à vous de les consulter. Je donne les référence bibliographique et ma perception de leur utilisation de ces références, c'est... en général j'ai l'impression que c'est apprécié que je leur donne des pistes, maintenant sur un cours où j'ai une trentaine d'étudiants, peut-être que j'en ai un ou deux qui vont lire chacun des documents. Personne ne lit tout, c'est trop. Peut-être que si l'un traite de tel sujet d'études, il va pouvoir trouver une référence utile : je l'ai entendu, je vais le chercher. C'est très peu les étudiants qui vont s'en servir, n'empêche que c'est nécessaire. Je pense que personne ne pourra tout lire, ce n'est pas prescrit en tant que tel, c'est juste des préconisations. Après, je prescris aussi : telle semaine, tel chapitre, il faut que vous l'ayez lu, je me baserai sur vos connaissances dans le cours. »

*En ce qui concerne la diffusion et la valorisation de la recherche :*  
*Publiez-vous vos articles en archive ouverte ?*

« Hal ? Quand je suis arrivé ici, j'ai commencé à le faire parce que les collègues avec qui j'écrivais le faisaient. [...] je connais le débat qui est là depuis longtemps sur les différents *business model* pour la publication. Je sais... l'importance de publier dans un grand journal pour ma carrière fait que je dois m'inscrire là-dedans, sinon je n'avance pas. Mais je sais aussi qu'il y a d'autres *business model*, dont celui selon lequel c'est l'auteur qui a une contribution minimale pour publier et après c'est libre d'accès. J'ai publié un article comme ça [...] où en plus la redevance de l'auteur était réduite parce que j'étais encore doctorant. Je suis au courant du débat. »

*Pourriez-vous caractériser ce qu'était pour vous la bibliothèque hier ? ce qu'elle est aujourd'hui ? ce qu'elle sera demain ?*

« Ce sera toujours une gde ressource pour tous ceux qui sont curieux et qui ont besoin de se documenter. »



# TABLE DES MATIERES

---

|                                                                                                                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>                                                                                                                      | <b>9</b>  |
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                                                                                                                  | <b>11</b> |
| <b>A. ÉTAT DES LIEUX : DE L'ÉTAT DE L'ART A LA PROBLÉMATIQUE .</b>                                                                                        | <b>13</b> |
| <b>I. Leçons des sources écrites.....</b>                                                                                                                 | <b>13</b> |
| 1. <i>Enquêtes récentes .....</i>                                                                                                                         | <i>13</i> |
| 2. <i>Les enseignants/es chercheurs/ses et la bibliothèque universitaire : deux mémoires récents sur les enseignants/es chercheurs/ses et la BU .....</i> | <i>20</i> |
| 3. <i>Les enseignants/es chercheurs/ses et la bibliothèque : espace, services et rapport au temps .....</i>                                               | <i>21</i> |
| <b>II. Problématique et méthode suivie.....</b>                                                                                                           | <b>23</b> |
| 1. <i>Une enquête qualitative par entretiens semi-directifs .....</i>                                                                                     | <i>23</i> |
| 2. <i>Étude de cas.....</i>                                                                                                                               | <i>24</i> |
| <b>III. Limites de la méthode mise en œuvre .....</b>                                                                                                     | <b>25</b> |
| <b>B. TRAVAIL D'INVESTIGATION : LE SON DES SOURCES ORALES..</b>                                                                                           | <b>29</b> |
| <b>I. L'espace physique de la bibliothèque .....</b>                                                                                                      | <b>29</b> |
| 1. <i>Un lieu agréable, accueillant et accessible .....</i>                                                                                               | <i>29</i> |
| 2. <i>Un lieu de travail.....</i>                                                                                                                         | <i>33</i> |
| 3. <i>Un lieu symbolique .....</i>                                                                                                                        | <i>35</i> |
| <b>II. Le temps de la bibliothèque.....</b>                                                                                                               | <b>36</b> |
| 1. <i>La bibliothèque hors du temps.....</i>                                                                                                              | <i>37</i> |
| 2. <i>La bibliothèque dans l'air du temps.....</i>                                                                                                        | <i>41</i> |
| <b>III. Les services de la bibliothèque.....</b>                                                                                                          | <b>43</b> |
| 1. <i>L'accès à des collections.....</i>                                                                                                                  | <i>43</i> |
| 2. <i>La formation et l'information .....</i>                                                                                                             | <i>50</i> |
| 3. <i>Étude de cas : la formation aux compétences informationnelles dans une école d'ingénieur, l'INSA, Lyon .....</i>                                    | <i>55</i> |
| <b>C. LEÇONS ET PISTES POUR FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES ET PERCEPTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE PAR LES ENSEIGNANTS/ES CHERCHEURS/SES .....</b>                 | <b>60</b> |
| <b>I. Du lieu des livres au lieu de vie ? .....</b>                                                                                                       | <b>60</b> |
| 1. <i>Un lieu d'ouverture.....</i>                                                                                                                        | <i>60</i> |
| 2. <i>Un lieu d'activités.....</i>                                                                                                                        | <i>61</i> |
| <b>II. Le lieu des liens.....</b>                                                                                                                         | <b>63</b> |
| 1. <i>Enseignants/es chercheurs/ses et bibliothécaires : des liaisons fructueuses ? .....</i>                                                             | <i>63</i> |

|                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2. Enseignants/es chercheurs/ses, étudiants/es et bibliothécaires :<br>quelles médiations ? ..... | 69        |
| <b>CONCLUSION .....</b>                                                                           | <b>75</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                                                         | <b>77</b> |
| <b>ANNEXES.....</b>                                                                               | <b>83</b> |
| <b>TABLE DES MATIERES.....</b>                                                                    | <b>93</b> |

---